

RÉSULTATS DE L'EXERCICE **2018**

Contenu

- 1 Rapport de gestion
- 71 Rapports de la direction et des auditeurs
- 76 États financiers consolidés
- Renseignements à l'intention des actionnaires



Rapport de gestion

Le 7 novembre 2018

Mode de présentation

Le présent rapport de gestion est la responsabilité de la direction, et il a été examiné et approuvé par le conseil d'administration. Le présent rapport de gestion a été établi conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver le rapport de gestion. Le conseil d'administration s'acquitte de ses devoirs principalement par l'intermédiaire de son Comité d'audit et de gestion des risques, dont les membres nommés par le conseil d'administration sont tous indépendants et possèdent des compétences financières adéquates.

Dans le présent document, nous utilisons les termes « CGI », « nous », « notre », « nos » ou « Société » pour désigner le Groupe CGI inc. Le présent rapport de gestion fournit des informations que la direction juge pertinentes aux fins de l'appréciation et de la compréhension des résultats opérationnels consolidés et de la situation financière de la Société. Il doit être lu avec les états financiers consolidés audités de la Société et les notes pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017. Les méthodes comptables de CGI sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par *l'International Accounting Standards Board* (IASB). À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

Importance des informations fournies

Le présent rapport de gestion contient des informations que nous jugeons importantes pour les investisseurs. Nous considérons qu'un élément est important s'il provoque, ou s'il est raisonnablement susceptible de provoquer, une variation importante du cours ou de la valeur de nos actions, ou s'il est probable qu'un investisseur raisonnable juge l'information importante pour prendre une décision d'investissement.

Déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion contient des « informations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des « déclarations prospectives » au sens de la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et des autres règles d'exonération américaines applicables. Ces informations et déclarations prospectives sont présentées et communiquées conformément aux règles d'exonération prévues dans les lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières applicables. Ces informations et déclarations prospectives comprennent toutes les informations et déclarations relatives aux intentions, aux projets, aux attentes, aux opinions, aux objectifs, au rendement futur et à la stratégie de CGI, ainsi que toute autre information ou déclaration liée à des circonstances ou à des événements futurs qui ne concernent pas directement et exclusivement des faits historiques. Les informations et déclarations prospectives emploient souvent, mais pas toujours, des termes comme « croire », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention », « envisager », « prévoir », « planifier », « prédire », « projeter », « viser à », « chercher à », « s'efforcer de », « potentiel », « continuer », « cibler », « peut », « pourrait », « devrait », ainsi que tout autre terme de nature semblable et toute autre forme conjuguée de ces termes. Ces informations et déclarations sont fondées sur notre perception des tendances historiques, de la situation actuelle et de l'évolution prévue des affaires, ainsi que d'autres hypothèses, tant générales que spécifiques, que nous jugeons appropriées dans les circonstances. Elles font toutefois, de par leur nature même, l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques sur lesquels la Société n'a, dans bon nombre de cas, aucune emprise, et en raison desquels les résultats réels pourraient différer considérablement des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent en particulier, mais sans s'y limiter : les risques liés au marché, comme l'intensité des activités de nos clients, qui est tributaire de la conjoncture économique, et notre capacité à négocier de nouveaux contrats; les risques liés à notre secteur d'activité, comme la concurrence, et notre capacité d'attirer et de fidéliser du personnel compétent, de développer et d'élargir nos gammes de services, de pénétrer de nouveaux marchés et de protéger nos droits de propriété intellectuelle; les risques liés à notre entreprise comme ceux associés à notre stratégie de croissance, y compris l'intégration de nouvelles activités, le risque financier et le risque opérationnel associés aux marchés internationaux, le

risque de change, l'évolution des lois fiscales, notre capacité à négocier des modalités contractuelles favorables, à offrir nos services et à recouvrer nos créances, et les risques d'atteinte à notre réputation et risques financiers inhérents aux atteintes à la cybersécurité de la Société et à d'autres incidents; de même que tout autre risque et hypothèse énoncé ou intégré par renvoi dans le présent rapport de gestion et les autres documents que nous publions, y compris ceux que nous déposons auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov). Sauf indication contraire, les informations et déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion sont présentées en date des présentes, et CGI décline toute intention ou obligation de les mettre à jour ou de les réviser consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements ou à l'arrivée d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf dans la mesure où les lois applicables ne l'exigent. Bien que nous sommes d'avis que les hypothèses sur lesquelles les informations et déclarations prospectives sont fondées semblaient raisonnables en date du présent rapport de gestion, le lecteur est mis en garde contre le risque de leur accorder une crédibilité excessive. Il convient aussi de rappeler que les informations et déclarations prospectives sont présentées dans le seul but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos objectifs, nos priorités stratégiques et nos perspectives commerciales, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est mis en garde contre la possibilité que ces informations et déclarations prospectives puissent ne pas convenir à d'autres fins. Vous trouverez à la rubrique 8, « Environnement du risque », intégrée par renvoi dans la présente mise en garde, de plus amples renseignements sur les risques pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante des attentes actuelles. Le lecteur est également prié de tenir compte du fait que les risques décrits dans la rubrique précitée et dans d'autres sections du présent rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes dont nous ignorons actuellement l'existence ou que nous jugeons actuellement négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités commerciales ou notre réputation.

Mesures financières non conformes aux PCGR et principales mesures du rendement

Le lecteur est prié de noter que la Société présente ses résultats financiers selon les IFRS. Toutefois, nous utilisons un éventail de mesures financières, de ratios et de mesures non conformes aux PCGR pour évaluer le rendement de la Société. Les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et sont donc difficilement comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Elles doivent être considérées comme des données supplémentaires ne remplaçant pas les renseignements financiers préparés selon les IFRS.

Le tableau ci-dessous résume nos mesures non conformes aux PCGR et nos principales mesures du rendement :

Rentabilité

- BAII ajusté (mesure non conforme aux PCGR) Mesure du bénéfice excluant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, les coûts de restructuration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs étant donné qu'elle reflète mieux la rentabilité de nos activités. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre et d'analyser les tendances. On trouvera un rapprochement du BAII ajusté et de sa mesure la plus proche selon les IFRS à la section 3.7 du présent document.
- Bénéfice net Mesure du bénéfice généré pour les actionnaires.
- Bénéfice par action après dilution Mesure du bénéfice généré pour les actionnaires par action, qui suppose l'exercice de tous les éléments dilutifs.
- Bénéfice net excluant les éléments spécifiques (mesure non conforme aux PCGR) Mesure du bénéfice net excluant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, les coûts de restructuration et les ajustements fiscaux. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs, car elle reflète mieux la rentabilité de nos activités et elle permet également de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre. On trouvera un rapprochement du bénéfice net excluant les éléments spécifiques et de sa mesure la plus proche selon les IFRS à la section 3.8.3 du présent document.
- Bénéfice de base par action et bénéfice par action après dilution excluant les éléments spécifiques (mesure non conforme aux PCGR) Mesure du bénéfice net excluant les éléments spécifiques (mesure non conforme aux PCGR), présenté par action. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs étant donné qu'elle reflète mieux la rentabilité de nos activités, présentée par action. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre. Le bénéfice de base par action et le bénéfice par action après dilution conforme aux IFRS figurent à la section 3.8 du présent document, tandis que le bénéfice de base par action et le bénéfice par action après dilution excluant les éléments spécifiques figurent à la section 3.8.3 du présent document.

Situation de trésorerie

- Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles Mesure des rentrées de fonds générées dans le cadre de la gestion de nos activités commerciales courantes. La direction est d'avis que des flux de trésorerie opérationnels importants sont représentatifs de la souplesse financière, ce qui nous permet d'exécuter la stratégie de la Société.
- Délai moyen de recouvrement des créances (mesure non conforme aux PCGR) Nombre moyen de jours nécessaires pour convertir nos créances clients et nos travaux en cours en rentrées de fonds. On calcule le délai moyen de recouvrement des créances en soustrayant les revenus différés de la somme des créances clients et des travaux en cours, puis en divisant le résultat de cette opération par les revenus comptabilisés pour le trimestre, sur une période de 90 jours. Les revenus différés excluent les réévaluations à la juste valeur des contrats générateurs de revenus conclus au moment d'un regroupement d'entreprises. La direction surveille cet indicateur de près pour assurer le recouvrement des sommes dues en temps opportun et le maintien d'un niveau suffisant de liquidités, et elle s'engage à un délai moyen de recouvrement des créances cible d'au plus 45 jours. La direction est d'avis que cet indicateur est utile pour les investisseurs, car il montre la capacité de la Société à convertir en temps opportun ses créances clients et ses travaux en cours en rentrées de fonds.

Croissance

- Croissance en devises constantes (mesure non conforme aux PCGR) Mesure de la croissance des revenus avant l'effet de la variation des taux de change. Pour ce faire, les montants des résultats de la période considérée sont convertis en devises locales au moyen des taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. La direction estime qu'il est utile d'ajuster les revenus de manière à exclure l'incidence des fluctuations des devises afin de faciliter les comparaisons de la performance de l'entreprise d'une période à l'autre et que cette mesure est utile aux investisseurs pour la même raison.
- Carnet de commandes (mesure non conforme aux PCGR) Le carnet de commandes tient compte de l'obtention de nouveaux contrats, des prolongations et des renouvellements de contrats (« nouveaux contrats » (mesure non conforme aux PCGR)) lesquels sont ajustés selon les travaux achevés au cours de la période pour les clients ainsi que des modifications de volumes, des annulations et de l'incidence des taux de change sur nos contrats en vigueur. Le carnet de commandes repose sur des estimations de la direction, lesquelles peuvent changer à l'avenir. La direction surveille cet indicateur de près étant donné qu'il s'agit d'un indicateur clé des meilleures estimations par la direction des revenus qui seront réalisés à l'avenir et est d'avis qu'il est utile aux investisseurs pour la même raison.
- Ratio nouveaux contrats/facturation (mesure non conforme aux PCGR) Mesure de la valeur des nouveaux contrats obtenus (mesure non conforme aux PCGR) en proportion des revenus de la période. Cet indicateur permet à la direction de surveiller les initiatives de développement des affaires de la Société pour assurer la croissance de notre carnet de commandes (mesure non conforme aux PCGR) et de nos activités au fil du temps. La direction est d'avis qu'il est utile aux investisseurs pour la même raison. La direction demeure engagée à maintenir un ratio cible supérieur à 100 % sur une période de douze mois. La direction estime qu'une période plus longue constitue une mesure plus représentative étant donné que le type de contrat, le type de service, l'envergure et l'échéancier des nouveaux contrats pourraient faire varier la mesure considérablement sur une période de trois mois seulement.

Structure du capital

- Dette nette (mesure non conforme aux PCGR) Mesure établie en soustrayant de la dette la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants, les placements non courants et la juste valeur des instruments dérivés de devises liés à la dette. La direction utilise l'indicateur de la dette nette pour surveiller le levier financier de la Société et estime que cet indicateur est utile aux investisseurs, car il donne un aperçu de notre santé financière. On trouvera un rapprochement de la dette nette et sa mesure la plus proche selon les IFRS à la section 4.5 du présent document.
- Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette (mesure non conforme aux PCGR) Mesure de notre levier financier qui est obtenue en divisant la dette nette (mesure non conforme aux PCGR) par la somme des capitaux propres et de la dette. La direction utilise le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette pour surveiller la proportion de la dette par rapport aux capitaux utilisés pour financer nos activités et pour évaluer notre santé financière. La direction estime que cet indicateur est utile aux investisseurs pour les mêmes raisons.
- Rendement des capitaux propres (RCP) (mesure non conforme aux PCGR) Mesure du taux de rendement de la participation de nos actionnaires qui correspond au bénéfice net pour les douze derniers mois divisé par les capitaux propres moyens des quatre derniers trimestres. La direction fait appel au RCP pour mesurer l'efficacité avec laquelle elle génère des bénéfices nets pour les actionnaires de la Société et dans quelle mesure la Société utilise bien les fonds investis pour faire croître les bénéfices nets et la direction estime que cette mesure est utile aux investisseurs pour les mêmes raisons
- Rendement du capital investi (RCI) (mesure non conforme aux PCGR) Mesure de l'efficacité avec laquelle la Société répartit les capitaux dont elle a le contrôle dans des placements rentables qui correspond au bénéfice net excluant les charges financières nettes après impôt pour les douze derniers mois, divisé par le capital investi moyen des quatre derniers trimestres, soit la somme des capitaux propres et de la dette nette. La direction examine ce ratio pour déterminer dans quelle mesure elle utilise bien ses fonds pour dégager des rendements et estime que cette mesure est utile aux investisseurs pour la même raison.

Secteurs opérationnels

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2018, nous avons procédé à une réorganisation interne de notre leadership. Ainsi, la gestion des activités de la Société se fait désormais au moyen des neuf secteurs opérationnels suivants : Europe du Nord (y compris les pays nordiques européens, les pays baltes et la Pologne); Canada; France (y compris le Luxembourg et le Maroc); États-Unis d'Amérique (É.-U.) Secteur privé et gouvernements locaux; É.-U. Gouvernement fédéral américain; Royaume-Uni (R.-U.); est, centre et sud de l'Europe (principalement les Pays-Bas et l'Allemagne) (ECS); Centres mondiaux de prestation de services en Asie-Pacifique (Inde et Philippines) et Australie. Les deux derniers secteurs opérationnels, dont les revenus, les bénéfices et les actifs de chacun représentent moins de 10 % des revenus totaux, du bénéfice total et du total des actifs de la Société, sont regroupés sous le secteur Asie-Pacifique. Le présent rapport de gestion tient également compte du transfert de nos activités en Pologne du secteur opérationnel ECS vers le secteur opérationnel Europe du Nord. La Société a révisé de manière rétrospective l'information sectorielle des périodes correspondantes afin de la rendre conforme à la structure de l'information sectorielle entrée en vigueur lors du premier trimestre de 2018. Veuillez vous reporter aux sections 3.4, 3.6, 5.3 et 5.4 du présent rapport de gestion ainsi qu'à la note 28 des états financiers consolidés audités de la Société pour de plus amples renseignements sur ces secteurs.

Objectifs et contenu du rapport de gestion

Dans le présent document, nous allons :

- Donner une explication narrative des états financiers consolidés audités du point de vue de la direction.
- Présenter le contexte dans lequel les états financiers consolidés audités doivent être analysés en étoffant les informations fournies au sujet de la dynamique et des tendances qui se dégagent des activités de la Société.
- Fournir des informations permettant au lecteur d'évaluer la probabilité que le rendement passé puisse être représentatif du rendement futur.

En vue d'atteindre ces objectifs, le rapport de gestion comprend les principales rubriques suivantes :

Section	Contenu	Page
Profil de l'entreprise	Description de nos activités, de la façon dont nous générons des revenus, ainsi que des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités.	
	1.1. À propos de CGI	8
	1.2. Vision et stratégie	9
	1.3. Environnement concurrentiel	10
Points saillants et principales mesures du rendement	Sommaire des principaux points saillants de l'exercice considéré, principales mesures du rendement des trois derniers exercices et rendement de l'action de CGI.	
	2.1. Points saillants de l'exercice 2018	12
	2.2. Principales informations annuelles et mesures du rendement	13
	2.3. Rendement de l'action	14
	2.4 Investissements dans des filiales	15
3. Résultats financiers	Analyse des variations sur douze mois des résultats financiers pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017, description des facteurs influant sur les revenus et le BAII ajusté sur une base consolidée et par secteur et description des facteurs ayant une incidence sur la variation des principales catégories de charges. Cette rubrique comprend aussi une analyse des nouveaux contrats, ventilés par type de contrat, par type de service, par secteur et par secteur cible.	
	3.1. Nouveaux contrats et ratio nouveaux contrats/facturation	17
	3.2. Taux de change	18
	3.3. Répartition des revenus	19
	3.4. Revenus par secteur	20
	3.5. Charges opérationnelles	23
	3.6. BAII ajusté par secteur	24
	3.7. Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	26
	3.8. Bénéfice net et bénéfice par action	27

Section	Contenu	Page
Situation de trésorerie	Analyse des variations des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'investissement et de financement. Cette rubrique comprend aussi une description des sources de financement à la disposition de la Société, des instruments financiers, et des garanties et instruments de financement hors bilan. Les indicateurs de la structure du capital (ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette, RCP et RCI) et de la situation de trésorerie (délai moyen de recouvrement des créances) sont analysés sur douze mois.	
	 4.1. États consolidés des flux de trésorerie 4.2. Sources de financement 4.3. Obligations contractuelles 4.4. Instruments financiers et transactions de couverture 4.5. Indicateurs des sources de financement et de la situation de trésorerie 4.6. Instruments de financement hors bilan et garanties 	29 33 34 34 35 36
5. Résultats du	4.7. Capacité de livrer les résultatsAnalyse des variations sur douze mois des résultats opérationnels non audités de la	36
quatrième trimestre	période de trois mois close le 30 septembre 2018 par rapport à celle close à la même date en 2017, description des facteurs influant sur les revenus et le BAII ajusté sur une base consolidée et par secteur à présenter ainsi que la trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'investissement et de financement.	
	 5.1. Nouveaux contrats et ratio nouveaux contrats/facturation 5.2. Taux de change 5.3. Répartition des revenus 5.4. Revenus par secteur 5.5. BAII ajusté par secteur 5.6. Bénéfice net et bénéfice par action 5.7. États consolidés des flux de trésorerie 	38 39 39 40 43 45
Sommaire des huit derniers trimestres	Sommaire des principales mesures du rendement des huit derniers trimestres et analyse des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats financiers trimestriels.	50
Modifications de normes comptables	Sommaire des modifications de normes comptables.	52
8. Principales estimations comptables	Analyse des principales estimations comptables établies par la direction dans la préparation des états financiers consolidés audités.	55
Intégrité de la présentation des résultats	Analyse des systèmes d'information, des procédures et des mécanismes de contrôle appropriés pour garantir que les renseignements diffusés à l'intérieur et à l'extérieur de la Société sont complets et fiables.	58
10. Environnement du risque	Analyse des risques auxquels sont exposées nos activités commerciales et des conséquences que ces risques pourraient entraîner s'ils se matérialisaient.	60
	10.1. Risques et incertitudes 10.2. Poursuites judiciaires	60 70

1. Profil de l'entreprise

1.1. À PROPOS DE CGI

Fondée en 1976 et établie à Montréal, au Canada, CGI figure parmi les plus importantes entreprises indépendantes de services-conseils en technologie de l'information (TI) et en management au monde. CGI offre un portefeuille complet de services, notamment des services-conseils stratégiques en TI et en management ainsi que des services d'intégration de systèmes et d'impartition. Les solutions de propriété intellectuelle de CGI, combinées à une connaissance approfondie des secteurs d'activité, à une approche unique de proximité client et au réseau mondial de prestation de services le mieux adapté, permettent à CGI de collaborer avec ses clients dans le monde entier afin d'accélérer les résultats, de transformer leurs organisations et de leur offrir un avantage concurrentiel. CGI compte environ 74 000 professionnels à l'échelle mondiale

Gamme complète de services et de solutions

CGI fournit une gamme complète de services couvrant l'ensemble du cycle d'exécution en technologies : de la stratégie et de l'architecture numérique à la conception, au développement, à l'intégration, à la mise en œuvre et à l'exploitation de solutions. Voici un apercu de notre portefeuille de services.

- Services-conseils stratégiques en TI et en management et services d'intégration de systèmes CGI aide ses clients à élaborer leur stratégie et leur feuille de route numériques au moyen d'une approche agile et itérative. Celle-ci leur permet d'innover, de relier et d'optimiser les systèmes essentiels existants afin de mener à bien le changement à l'échelle de l'entreprise.
- Impartition Nos clients nous confient la responsabilité complète ou partielle de leurs environnements TI et de leurs fonctions d'affaires afin d'améliorer l'exploitation de leur organisation et de transformer leurs activités. En retour, nous leur offrons des services leur permettant d'innover, d'accroître considérablement leur efficacité et de réaliser des économies de coûts. Les services fournis dans le cadre d'une entente d'impartition complète peuvent comprendre: le développement, l'intégration et la maintenance des applications, la gestion de l'infrastructure technologique ainsi que la gestion des processus d'affaires tels que le recouvrement et la gestion de la paie. Les contrats d'impartition sont généralement de longue durée, soit de cinq à dix ans, voire plus, ce qui permet à nos clients de réinvestir les économies ainsi réalisées dans leur transformation numérique.

Propriété intellectuelle (PI)

Notre portefeuille de PI comprend plus de 175 solutions d'affaires que nous avons développées avec nos clients, qui accélèrent la transformation numérique de leurs activités dans nos secteurs cibles. Nous offrons également des solutions multisectorielles. Ces solutions comprennent des logiciels commerciaux intégrés à notre gamme complète de services ainsi que des outils numériques tels que des méthodologies et des cadres de gestion afin de stimuler le changement pour l'ensemble des processus d'affaires et TI.

Expertise sectorielle approfondie

CGI dispose de pratiques spécialisées de longue date dans tous ses secteurs cibles et représente pour ses clients un partenaire qui est non seulement un expert en TI, mais également un spécialiste de leur secteur d'activité. Grâce à cette combinaison de connaissances des affaires et d'expertise en technologies numériques, CGI est en mesure d'aider ses clients à s'adapter à l'évolution des attentes des consommateurs et des citoyens et à la dynamique du marché, contribuant ainsi à l'évolution des services et des solutions que nous fournissons dans ces secteurs.

Nos secteurs cibles sont les suivants : gouvernements, services financiers, santé et science de la vie, communications, services publics, pétrole et gaz, secteur manufacturier, commerce de détail et services aux consommateurs, transport, et

services postaux et logistique. Bien que cette liste reflète notre approche sectorielle de mise sur le marché, ces secteurs cibles ont été regroupés comme suit aux fins de la présentation de l'information financière : gouvernements, services financiers, santé, communications et services publics, et secteur manufacturier, distribution et commerce de détail.

À mesure que le virage numérique continue de progresser dans l'ensemble des secteurs, CGI collabore avec ses clients afin de les aider à devenir des organisations numériques axées sur les clients.

Innovation appliquée

CGI est un partenaire de confiance possédant plus de 40 ans d'expérience dans la mise en œuvre de solutions et de services novateurs et axés sur les clients. Nous les aidons à développer, à innover et à protéger les technologies qui leur permettent d'atteindre rapidement leurs objectifs de transformation numérique, tout en réduisant les risques et en obtenant des résultats à long terme. Dans le cadre de la gestion quotidienne de ses projets ainsi que de ses programmes et investissements mondiaux, l'entreprise travaille de concert avec ses clients pour mettre au point des innovations concrètes reproductibles et adaptables et, ensemble, obtenir des résultats mesurables. Chez CGI, l'innovation est mise en œuvre sur plusieurs fronts, tous interconnectés. Elle s'inscrit dans notre travail quotidien sur les projets client – au sein desquels des milliers d'innovations sont mises de l'avant tous les jours. Grâce à des entrevues comparatives que nous réalisons en personne chaque année, les dirigeants des fonctions d'affaires (équipes métiers) et informatiques (TI) nous font part de leurs priorités, guident nos propres investissements en innovation et permettent à nos équipes de proximité de se concentrer sur les priorités locales des clients. Nous transformons également les idées en nouvelles solutions d'affaires grâce à notre programme Innover.Collaborer.Évoluer. (ICE) qui exploite les innovations des équipes de proximité et propose des solutions adaptables et reproductibles à l'échelle mondiale.

Processus qualité

Peu importe l'endroit et le moment où ils font appel à nous, nos clients s'attendent à une prestation de services cohérente et uniforme. Grâce à notre engagement envers l'excellence et à notre solide modèle de gouvernance – les Assises de gestion de CGI –, nous affichons un bilan enviable de projets réalisés dans le respect des échéances et des budgets prévus. Ces Assises instaurent un vocabulaire, des pratiques et des cadres de gestion communs pour gérer l'ensemble des activités de manière cohérente à l'échelle mondiale, tout en mettant l'accent sur l'amélioration continue. Nous investissons également dans la conformité à des normes rigoureuses de qualité et de prestation de services notamment les programmes de certification ISO et Capability Maturity Model Integration (CMMI), ainsi que dans notre Programme d'évaluation de la satisfaction des clients (CSAP), en obtenant des évaluations signées de nos clients, afin d'assurer de façon continue leur satisfaction.

1.2. VISION ET STRATÉGIE

Alors que la plupart des entreprises ont une vision et une mission, CGI va plus loin et s'inspire également d'un rêve, soit de « Créer un environnement où nous avons du plaisir à travailler ensemble et où, en tant que propriétaires, nous participons au développement d'une entreprise dont nous sommes fiers ». Ce rêve nous motive depuis notre fondation en 1976 et guide notre vision : « Être un leader de classe mondiale qui offre une gamme complète de services-conseils en technologie de l'information (TI) et en management et qui contribue au succès de ses clients ».

Afin de réaliser ce rêve et cette vision, CGI a exécuté de manière très rigoureuse, tout au long de son histoire, une stratégie de croissance rentable, interne et par acquisition, fondée sur guatre piliers.

Premier pilier – Signature, renouvellement et prolongation de contrats

Deuxième pilier – Nouveaux contrats d'impartition d'envergure

Troisième pilier – Acquisitions au sein de marchés métropolitains

Quatrième pilier – Acquisitions transformationnelles d'envergure

Les deux premiers piliers de notre stratégie reposent sur la croissance interne rentable grâce à l'obtention de contrats auprès de clients, nouveaux ou existants, dans nos secteurs cibles.

Les deux derniers piliers reposent sur la croissance au moyen d'acquisitions d'entreprises établies dans des marchés métropolitains et d'envergure. Nous repérons les acquisitions au sein des marchés métropolitains par l'entremise d'un processus de qualification stratégique qui cherche systématiquement les cibles qui viendront renforcer notre modèle local de proximité, notre expertise sectorielle ainsi que nos services et solutions. Nous ciblons également les acquisitions d'envergure pour nous permettre d'accroître notre présence géographique et notre masse critique afin de nous distinguer de nos concurrents et d'ainsi obtenir d'importants contrats d'impartition et de renforcer nos relations avec nos clients. CGI demeurera un consolidateur du secteur des services en TI.

Exécution de notre stratégie

L'exécution de notre stratégie se fait au moyen d'un modèle d'affaires unique qui combine la proximité avec nos clients à un réseau mondial de prestation de services afin d'offrir les avantages suivants.

- Des équipes locales responsables Nos membres vivent et travaillent à proximité de nos clients afin de pouvoir agir rapidement en réponse à leurs besoins, d'établir des partenariats et de stimuler l'innovation. Les professionnels des équipes locales de CGI parlent la langue de leurs clients, comprennent leur environnement d'affaires, collaborent pour réaliser leurs objectifs et contribuent au succès de leur entreprise.
- Une portée mondiale Notre présence locale est conjuguée à un vaste réseau mondial de prestation de services qui assure à nos clients un accès aux capacités et aux ressources numériques les mieux adaptées à l'ensemble de leurs besoins en tout temps (24 heures sur 24, 7 jours sur 7). Nos clients bénéficient également de notre modèle mondial de prestation de services qui repose sur la combinaison unique de nos connaissances sectorielles et de notre expertise technologique approfondie.
- Des experts engagés L'un de nos objectifs stratégiques clés est d'être reconnu par nos clients comme un expert de choix. Pour ce faire, nous investissons dans le recrutement et le perfectionnement de professionnels ayant une expertise approfondie des secteurs, des activités et des technologies à forte demande. De plus, les professionnels de CGI, que nous appelons « membres », sont également propriétaires de l'entreprise, ce qui renforce leur engagement à contribuer au succès de nos clients.
- Des processus qualité complets Grâce à ses cadres de gestion de la qualité et à une évaluation rigoureuse de la satisfaction de ses clients, CGI affiche un solide bilan en matière de projets qui respectent les échéances et les budgets prévus.

1.3. ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

À l'heure du numérique, les organisations de tous les secteurs doivent entreprendre le virage numérique de manière durable en vue de demeurer concurrentielles. Des pressions s'exercent pour qu'elles modernisent les systèmes en place et les relient à de nouveaux modèles d'affaires et opérationnels numériques. L'évolution du rôle de la technologie est au cœur de cette transformation majeure. Traditionnellement considérée comme un facilitateur, la technologie est maintenant devenue un moteur de transformation. La promesse du numérique crée d'importantes possibilités pour effectuer une transformation complète des organisations, et CGI est bien positionnée pour agir à titre de partenaire et d'expert numérique de choix. Nous travaillons de près avec des clients partout dans le monde pour mettre en œuvre des stratégies, des feuilles de route et des solutions numériques qui révolutionnent l'expérience client et citoyen, stimulent le lancement de nouveaux produits et services, et accroissent l'efficacité et les économies de coûts.

À mesure que la nécessité de numériser les activités s'accroît, la concurrence au sein du secteur mondial des TI s'intensifie. Notre concurrence regroupe un éventail diversifié d'acteurs, y compris des entreprises offrant des services et des logiciels spécialisés à un segment de marché particulier, des fournisseurs mondiaux de services complets en TI ainsi

que d'importantes entreprises de conseil. Ces acteurs rivalisent pour offrir des services qui correspondent en tout ou en partie à ceux que CGI fournit à ses clients. De nombreux facteurs distinguent les leaders du secteur des services en TI :

- connaissance approfondie et étendue des secteurs d'activité et des technologies;
- prestation de services uniforme selon les échéances et les budgets prévus partout où les clients exercent leurs activités;
- · coût total des services et valeur générée;
- étendue des solutions numériques de propriété intellectuelle;
- capacité à offrir des innovations tangibles pour obtenir des résultats mesurables;
- · réseau de prestation de services au pays, sur le continent et à l'international;
- présence locale et qualité des relations avec les clients.

CGI se distingue de ses concurrents par tous ces aspects. Nous offrons non seulement l'ensemble des capacités dont les clients ont besoin pour être concurrentiels dans le monde numérique, mais nous les aidons également à générer les résultats immédiats et la valeur à long terme auxquels ils s'attendent. Dans un contexte où la demande pour les solutions d'entreprise des firmes mondiales de services-conseils en TI et en management augmente, stimulée par la dynamique du marché et les tendances sectorielles, CGI est l'une des rares entreprises ayant l'envergure, la portée et les compétences pour répondre aux besoins des clients.

2. Points saillants et principales mesures du rendement

2.1. POINTS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2018

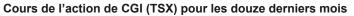
- Revenus de 11,5 milliards \$, en hausse de 6,1 % ou 4,6 % en devises constantes;
- BAII ajusté de 1 701,7 millions \$, en hausse de 7,3 %;
- Marge du BAII ajusté de 14,8 %, en hausse de 20 points centésimaux;
- Bénéfice net de 1 141,4 millions \$, en hausse de 10,3 %;
- Bénéfice par action après dilution de 3,95 \$, en hausse de 15,8 %;
- Bénéfice net, excluant les éléments spécifiques¹, de 1 210,7 millions \$, en hausse de 9,4 %;
- Bénéfice par action après dilution, excluant les éléments spécifiques¹, de 4,19 \$, en hausse de 14,8 %;
- Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de 1 493,4 millions \$, en hausse de 9,9 %;
- Nouveaux contrats signés pour une valeur de 13,5 milliards \$, ou 117,3 % des revenus;
- Carnet de commandes de 22,6 milliards \$, en hausse de 1,8 milliard \$.
- Les éléments spécifiques comprennent les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration et les coûts de restructuration, déduction faite des impôts, ainsi qu'un montant favorable net au titre d'un ajustement fiscal. Ces éléments sont décrits respectivement aux sections 3.7.1, 3.7.2 et 3.8.1 du présent document.

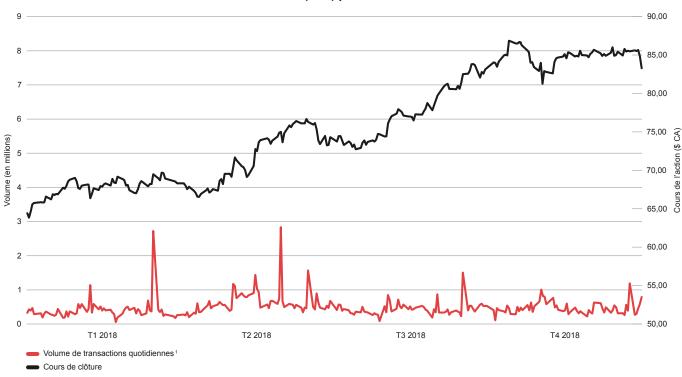
2.2. PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES ET MESURES DU RENDEMENT

Aux 30 septembre et pour les exercices clos à ces dates	2018	2017	2016	Variation 2018/2017	Variation 2017/2016
En millions de dollars canadiens, sauf indication contraire					
Croissance					
Revenus	11 506,8	10 845,1	10 683,3	661,7	161,8
Croissance des revenus sur douze mois	6,1 %	1,5 %	3,9 %	4,6 %	(2,4) %
Croissance des revenus sur douze mois en			/		
devises constantes	4,6 %	4,3 %	0,2 %	0,3 %	4,1 %
Carnet de commandes	22 577	20 813	20 893	1 764	(80)
Nouveaux contrats	13 493	11 284	11 731	2 209	(447)
Ratio nouveaux contrats/facturation	117,3 %	104,1 %	109,8 %	13,2 %	(5,7) %
Rentabilité					
BAII ajusté	1 701,7	1 586,6	1 560,3	115,1	26,3
Marge du BAII ajusté	14,8 %	14,6 %	14,6 %	0,2 %	— %
Bénéfice net	1 141,4	1 035,2	1 068,7	106,2	(33,5)
Marge du bénéfice net	9,9 %	9,5 %	10,0 %	0,4 %	(0,5) %
Bénéfice par action après dilution (en dollars)	3,95	3,41	3,42	0,54	(0,01)
Bénéfice net excluant les éléments spécifiques	1 210,7	1 107,0	1 081,5	103,7	25,5
Marge du bénéfice net excluant les éléments spécifiques	10,5 %	10,2 %	10,1 %	0,3 %	0,1 %
Bénéfice par action après dilution excluant les éléments spécifiques (en dollars)	4,19	3,65	3,46	0,54	0,19
Situation de trésorerie					
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1 493,4	1 358,6	1 333,1	134,8	25,5
En pourcentage des revenus	13,0 %	12,5 %	12,5 %	0,5 %	— %
Délai moyen de recouvrement des créances (en jours)	52	47	44	5	3
Structure du capital					
Dette nette	1 640,8	1 749,4	1 333,3	(108,6)	416,1
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette	19,2 %	21,5 %	15,8 %	(2,3) %	5,7 %
Rendement des capitaux propres	17,3 %	16,1 %	17,2 %	1,2 %	(1,1) %
Rendement du capital investi	14,5 %	13,7 %	14,2 %	0,8 %	(0,5) %
Bilan					
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements courants	184,1	165,9	596.5	18,2	(430,6)
Total de l'actif	11 919,1	11 396.2	11 693.3	522,9	(297,1)
Passifs financiers non courants ¹	1 530,1	1 821,9	1 765,4	(291,8)	56,5

¹ Les passifs financiers non courants comprennent la tranche non courante de la dette à long terme et les instruments financiers dérivés non courants.

2.3. RENDEMENT DE L'ACTION





2.3.1. Données sur le titre au cours de l'exercice 2018

Les actions de CGI sont inscrites à la Bourse de Toronto (GIB.A) ainsi qu'à celle de New York (GIB). Elles figurent dans des indices clés comme l'indice S&P/TSX 60.

Bourse de Toronto	(\$ CA)	Bourse de New York	(\$ US)
Ouverture :	63,82	Ouverture :	51,49
Haut :	87,22	Haut :	66,53
Bas:	63,71	Bas:	51,03
Clôture :	83,28	Clôture:	64,48
Moyenne des transactions quotidiennes au Canada ¹ :	795 691	Moyenne des transactions quotidiennes à la Bourse de New York :	186 587

Compte tenu de la moyenne des transactions quotidiennes à la Bourse de Toronto et dans les systèmes de négociation parallèles.

2.3.2. Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 31 janvier 2018, le conseil d'administration de la Société a autorisé, avec l'approbation ultérieure de la Bourse de Toronto, le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de CGI permettant le rachat aux fins d'annulation d'un nombre maximal de 20 595 539 actions subalternes classe A avec droit de vote (actions classe A), soit 10 % des actions de la Société détenues dans le public à la fermeture des marchés le 24 janvier 2018. Les actions classe A peuvent être rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités à compter du 6 février 2018 jusqu'au 5 février 2019 au plus tard, ou plus tôt si la Société a procédé au rachat du nombre maximal d'actions classe A visées par l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ou a choisi de mettre fin à l'offre publique de rachat.

Au cours de l'exercice 2018, la Société a racheté aux fins d'annulation 10 375 879 actions classe A en contrepartie d'environ 797,9 millions \$, déduction faite des frais, à un prix moyen pondéré de 76,90 \$. Les actions rachetées comprenaient 3 634 729 actions classe A détenues par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) rachetées aux fins d'annulation pour une contrepartie en trésorerie de 272,8 millions \$ et 3 230 450 actions classe A détenues par Serge Godin, fondateur et président exécutif du conseil, rachetées aux fins d'annulation pour une contrepartie en trésorerie totalisant 231,4 millions \$. Le rachat des actions de Serge Godin a été recommandé par un comité indépendant du conseil d'administration de la Société après la réception d'une opinion externe sur le caractère raisonnable des modalités de la transaction. Les actions rachetées dans le cadre de ces deux transactions sont prises en compte dans la limite globale annuelle que la Société peut racheter dans le cadre de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au 30 septembre 2018, 50 000 actions des 10 375 879 actions classe A rachetées aux fins d'annulation demeuraient impayées pour un montant d'environ 4,2 millions \$.

Au 30 septembre 2018, la Société pouvait encore racheter jusqu'à 10 219 660 actions classe A aux fins d'annulation dans le cadre de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

2.3.3. Actions en circulation et options sur actions en cours

Le tableau qui suit présente le sommaire des actions en circulation et options sur actions en cours au 2 novembre 2018 :

Actions en circulation et options sur actions en cours	Au 2 novembre 2018
Actions subalternes classe A avec droit de vote	249 386 524
Actions classe B à droits de vote multiple	28 945 706
Options sur actions subalternes classe A avec droit de vote	12 644 984

2.4. INVESTISSEMENTS DANS DES FILIALES

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a fait les acquisitions suivantes :

La Société a acquis 96,7 % des actions en circulation d'Affecto Plc (Affecto) en octobre 2017, ainsi que les actions en circulation restantes au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2018 pour un prix d'achat totalisant 145,0 millions \$ (98,5 millions €). Affecto était un fournisseur de premier plan de services et de solutions d'intelligence d'affaires et de gestion de l'information d'entreprise établi à Helsinki, en Finlande. Plus de 1 000 professionnels se sont joints à la Société à la suite de cette acquisition qui génère des revenus annualisés d'environ 110 millions €.

Le 7 décembre 2017, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Paragon Solutions Inc. (Paragon) pour un prix d'achat totalisant 79,5 millions \$ (61,9 millions \$ US). Paragon était une firme de services-conseils stratégiques, spécialisée en santé et en sciences de la vie et dotée d'une expertise informatique (TI) en transformation numérique et en intégration de systèmes, établie à Cranford, au New Jersey. Plus de 300 professionnels se sont joints à la Société à la suite de cette acquisition qui génère des revenus annualisés d'environ 54 millions \$ US.

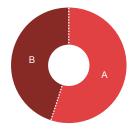
Le 16 mai 2018, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Facilité Informatique Canada Inc. (Facilité Informatique) pour un prix d'achat totalisant 42,0 millions \$. Facilité Informatique était une entreprise de services-conseils en technologies de l'information spécialisée en services numériques, expertise en forte demande dans un grand nombre de secteurs, et ayant une solide présence locale à Montréal et à Québec. Plus de 350 professionnels se sont joints à la Société à la suite de cette acquisition qui génère des revenus annualisés d'environ 60 millions \$.

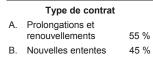
Ces acquisitions ont été réalisées pour consolider le modèle axé sur la proximité client de la Société et solidifier davantage ses capacités à l'échelle mondiale dans plusieurs secteurs à forte demande pour la transformation numérique. Veuillez vous reporter à la note 26 de nos états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements sur nos investissements dans les filiales.

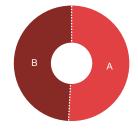
3. Résultats financiers

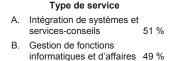
3.1. NOUVEAUX CONTRATS ET RATIO NOUVEAUX CONTRATS/FACTURATION

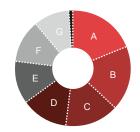
Les nouveaux contrats pour l'exercice ont atteint 13,5 milliards \$, représentant un ratio nouveaux contrats/facturation de 117,3 %. La répartition des nouveaux contrats conclus au cours de l'exercice considéré s'établit comme suit :



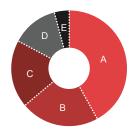








	Secteur	
A.	ÉU. Gouvernement	
	fédéral américain	19 %
B.	Europe du Nord	18 %
C.	ÉU. Secteur privé et	
	gouvernements locaux	15 %
D.	France	13 %
E.	RU.	12 %
F.	Canada	12 %
G.	ECS	10 %
H.	Asie-Pacifique	1 %



_			
		Secteur cible	
	A.	Gouvernements	42 %
	B.	Manufacturier, distribution et détail	22 %
	C.	Services financiers	19 %
	D.	Communications et services publics	13 %
	E.	Santé	4 %

L'information concernant nos nouveaux contrats est un indicateur clé de notre volume d'affaires au fil du temps. Cependant, compte tenu des délais de prise d'effet de nos contrats d'impartition et des périodes de transition précédant leur mise en œuvre, les revenus associés à ces nouveaux contrats peuvent fluctuer d'une période à l'autre. Les valeurs initialement comptabilisées peuvent changer avec le temps en raison de leur caractère variable, y compris l'utilisation découlant de la demande, les modifications de la portée des travaux à exécuter découlant de changements des demandes des clients ainsi que les dispositions de résiliation au gré des clients. Par conséquent, l'information concernant nos nouveaux contrats ne doit pas faire l'objet d'une comparaison avec l'analyse de nos revenus ni se substituer à une telle analyse. La direction est toutefois d'avis qu'il s'agit d'un indicateur clé des revenus futurs éventuels.

Le tableau qui suit présente un sommaire des nouveaux contrats et le ratio nouveaux contrats/facturation par secteur :

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages	Nouveaux contrats pour l'exercice clos le 30 septembre 2018	Ratio nouveaux contrats/facturation pour l'exercice clos le 30 septembre 2018
Total – CGI	13 492 959	117,3 %
Europe du Nord	2 331 847	123,3 %
Canada	1 647 927	90,6 %
France	1 775 929	101,0 %
ÉU. Secteur privé et gouvernements locaux	2 055 587	117,9 %
ÉU. Gouvernement fédéral américain	2 574 633	173,9 %
RU.	1 663 132	117,3 %
ECS	1 372 820	108,2 %
Asie-Pacifique	71 084	55,6 %

3.2. TAUX DE CHANGE

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et est exposée à la variation des taux de change. Par conséquent, selon les IFRS, nous évaluons les actifs, les passifs et les opérations en devises étrangères en fonction des divers taux de change. Nous présentons tous les montants en dollars canadiens.

Taux de change de clôture

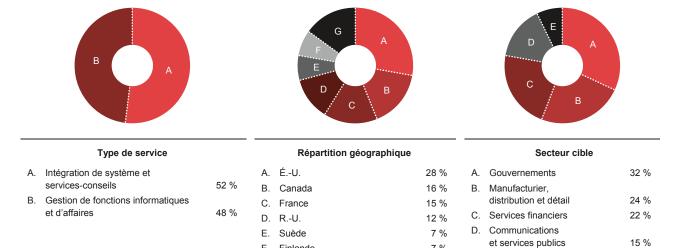
Aux 30 septembre	2018	2017	Variation
Dollar américain	1,2925	1,2509	3,3 %
Euro	1,5024	1,4782	1,6 %
Roupie indienne	0,0178	0,0192	(7,3)%
Livre sterling	1,6874	1,6770	0,6 %
Couronne suédoise	0,1456	0,1534	(5,1)%
Dollar australien	0,9356	0,9809	(4,6)%

Taux de change moyens

Pour les exercices clos les 30 septembre	2018	2017	Variation
Dollar américain	1,2838	1,3140	(2,3)%
Euro	1,5278	1,4511	5,3 %
Roupie indienne	0,0193	0,0200	(3,5)%
Livre sterling	1,7271	1,6650	3,7 %
Couronne suédoise	0,1510	0,1507	0,2 %
Dollar australien	0,9762	1,0013	(2,5)%

3.3. RÉPARTITION DES REVENUS

Les graphiques suivants fournissent des renseignements additionnels sur la répartition de nos revenus pour l'exercice :



F. Finlande

G. Reste du monde

3.3.1. Concentration de la clientèle

Les lignes directrices des IFRS sur les informations sectorielles définissent un seul client comme un groupe d'entités que l'entreprise publiante sait être sous contrôle commun. Ainsi, nos activités auprès du gouvernement fédéral américain et ses diverses agences ont représenté 12,0 % de nos revenus pour l'exercice 2018, contre 14,0 % pour l'exercice 2017.

7 %

15 %

E. Santé

7 %

3.4. REVENUS PAR SECTEUR

Les revenus de nos secteurs sont présentés en fonction de l'endroit où sont exécutés les travaux selon notre modèle de prestation de services par emplacement géographique.

Le tableau qui suit présente la variation de nos revenus sur douze mois, dans l'ensemble et selon les secteurs, en isolant l'incidence de la variation des taux de change entre l'exercice 2018 et celui de 2017. Les revenus par secteur pour l'exercice 2017 ont été établis à l'aide des taux de change réels de cette période. L'incidence de la variation des taux de change correspond à la différence entre les résultats réels de la période considérée et les résultats de cette période convertis selon les taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent.

			Variat	ion
Pour les exercices clos les 30 septembre	2018	2017	\$	%
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages				
Total des revenus de CGI	11 506 825	10 845 066	661 759	6,1 %
Variation, compte non tenu de l'incidence des taux de change	4,6 %			
Incidence des taux de change	1,5 %			
Variation par rapport à la période précédente	6,1 %			
Europe du Nord				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 748 293	1 607 942	140 351	8,7 %
Incidence des taux de change	52 167			
Revenus attribuables au secteur Europe du Nord	1 800 460	1 607 942	192 518	12,0 %
Canada				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 686 706	1 605 500	81 206	5,1 %
Incidence des taux de change	329			
Revenus attribuables au secteur Canada	1 687 035	1 605 500	81 535	5,1 %
France				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 626 906	1 559 869	67 037	4,3 %
Incidence des taux de change	88 580			
Revenus attribuables au secteur France	1 715 486	1 559 869	155 617	10,0 %
ÉU. Secteur privé et gouvernements locaux				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 711 615	1 554 877	156 738	10,1 %
Incidence des taux de change	(37 227)			
Revenus attribuables au secteur ÉU. Secteur privé et gouvernements locaux	1 674 388	1 554 877	119 511	7,7 %
ÉU. Gouvernement fédéral américain				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 494 014	1 473 478	20 536	1,4 %
Incidence des taux de change	(35 273)			
Revenus attribuables au secteur ÉU. Gouvernement fédéral américain	1 458 741	1 473 478	(14 737)	(1,0)%
RU.				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 241 911	1 286 700	(44 789)	(3,5)%
Incidence des taux de change	48 670			
Revenus attribuables au secteur RU.	1 290 581	1 286 700	3 881	0,3 %
ECS				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 208 642	1 164 350	44 292	3,8 %
Incidence des taux de change	63 916			
Revenus attribuables au secteur ECS	1 272 558	1 164 350	108 208	9,3 %
Asie-Pacifique				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	629 230	592 350	36 880	6,2 %
Incidence des taux de change	(21 654)			
Revenus attribuables au secteur Asie-Pacifique	607 576	592 350	15 226	2,6 %

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, les revenus se sont élevés à 11 506,8 millions \$, soit une augmentation de 661,8 millions \$, ou 6,1 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 502,3 millions \$, ou 4,6 %. Les variations des taux de change ont eu une incidence positive sur nos revenus de 159,5 millions \$, ou 1,5 %. La croissance des revenus s'explique principalement par les acquisitions d'entreprises et la forte demande pour nos services et nos solutions dans la plupart de nos secteurs.

3.4.1. Europe du Nord

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, les revenus du secteur Europe du Nord se sont établis à 1 800,5 millions \$, soit une hausse de 192,5 millions \$, ou 12,0 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 140,4 millions \$, ou 8,7 %. Cette augmentation s'explique surtout par l'acquisition d'Affecto et par une augmentation de l'intégration de systèmes et services-conseils en Suède. Le tout a été en partie contrebalancé par certains contrats d'impartition non renouvelés en Suède et en Finlande, principalement dans les infrastructures.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Europe du Nord ont été les secteurs manufacturier, distribution et détail, et gouvernements, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 1 161 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2018.

3.4.2. Canada

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, les revenus du secteur Canada se sont établis à 1 687,0 millions \$, soit une hausse de 81,5 millions \$, ou 5,1 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 81,2 millions \$, ou 5,1 %. L'augmentation des revenus est principalement attribuable à la croissance interne dans les secteurs cibles services financiers et communications et services publics et, dans une moindre mesure, aux revenus découlant de l'acquisition de Facilité Informatique.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Canada ont été les secteurs services financiers et communications, et services publics, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 1 157 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2018.

3.4.3. France

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, les revenus du secteur France se sont élevés à 1 715,5 millions \$, soit une augmentation de 155,6 millions \$, ou 10,0 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 67,0 millions \$, ou 4,3 %. Cette augmentation est attribuable principalement à la croissance interne dans tous les secteurs cibles, plus particulièrement dans les secteurs manufacturier, distribution et détail, et services financiers.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur France ont été les secteurs manufacturier, distribution et détail, et services financiers, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 1 167 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2018.

3.4.4. É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, les revenus du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux ont atteint 1 674,4 millions \$, soit une augmentation de 119,5 millions \$, ou 7,7 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 156,7 millions \$, ou 10,1 %, principalement en raison de l'acquisition de Paragon et des acquisitions de l'exercice précédent ainsi que de la croissance interne, plus particulièrement dans le secteur cible services financiers. Le tout a été en partie contrebalancé par une baisse des ventes de licences de propriété intellectuelle, découlant de la transition vers le logiciel-service (SaaS), notamment les systèmes de gestion intégrés (ERP).

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux ont été les secteurs services financiers et gouvernements, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 1 062 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2018.

3.4.5. É.-U. Gouvernement fédéral américain

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, les revenus du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain se sont établis à 1 458,7 millions \$, soit une baisse de 14,7 millions \$, ou 1,0 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 20,5 millions \$, ou 1,4 %. Cette augmentation découle principalement de la croissance des revenus générés par le domaine des activités civiles, surtout par nos solutions d'affaires ERP, de cybersécurité et autres services de sécurité, en partie contrebalancée par un ajustement des travaux en cours dans le cadre d'un contrat au quatrième trimestre de 2018.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, 79 % des revenus du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain provenaient du domaine des activités civiles.

3.4.6. R.-U.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, les revenus du secteur R.-U. se sont établis à 1 290,6 millions \$, soit une augmentation de 3,9 millions \$, ou 0,3 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont diminué de 44,8 millions \$, ou 3,5 %. Cette variation des revenus est principalement attribuable au non-renouvellement de certains contrats d'impartition en infrastructure et à l'incidence de la renégociation avantageuse d'un contrat déficitaire au cours de l'exercice 2017. Le tout a été en partie contrebalancé par l'obtention de nouveaux contrats d'impartition dans les secteurs cibles gouvernements et communications et services publics.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur R.-U. ont été les secteurs gouvernements et communications et services publics, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 1 007 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2018.

3.4.7. ECS

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, les revenus du secteur ECS ont atteint 1 272,6 millions \$, soit une hausse de 108,2 millions \$, ou 9,3 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 44,3 millions \$, ou 3,8 %. Cette augmentation des revenus s'explique par la demande du marché en Allemagne. Le tout a été en partie contrebalancé par l'utilisation accrue de nos centres mondiaux de prestation de services et l'achèvement de projets aux Pays-Bas.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur ECS ont été les secteurs manufacturier, distribution et détail, et communications et services publics, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 812 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2018.

3.4.8. Asie-Pacifique

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, les revenus du secteur Asie-Pacifique ont atteint 607,6 millions \$, soit une hausse de 15,2 millions \$, ou 2,6 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 36,9 millions \$, ou 6,2 %. Cette augmentation des revenus découle principalement de la demande continue pour nos centres mondiaux de prestation de services et de la renégociation avantageuse d'un contrat avec un client en Australie au premier trimestre de 2018.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Asie-Pacifique ont été les secteurs gouvernements et communications et services publics, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 66 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2018.

3.5. CHARGES OPÉRATIONNELLES

		% des		% des	Varia	ation
Pour les exercices clos les 30 septembre	2018	revenus	2017	revenus	\$	%
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages						
Coûts des services et frais de vente et d'administration	9 801 791	85,2 %	9 257 659	85,4 %	544 132	5,9 %
Perte de change	3 300	0,0 %	784	0,0 %	2 516	320,9 %

3.5.1. Coûts des services et frais de vente et d'administration

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, les coûts des services et frais de vente et d'administration ont atteint 9 801,8 millions \$, soit une hausse de 544,1 millions \$, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En pourcentage des revenus, les coûts des services et frais de vente et d'administration ont diminué, passant de 85,4 % à 85,2 %. En pourcentage des revenus, les coûts des services sont demeurés relativement stables par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, les économies réalisées grâce au programme de restructuration (se reporter à la section 3.7.2. du présent document) ayant permis de contrebalancer en partie la baisse de ventes de licences de propriété intellectuelle aux États-Unis, et le non-renouvellement de certains contrats d'impartition en Suède et en Finlande, ayant une incidence temporaire sur notre structure de coûts. En pourcentage des revenus, les frais de vente et d'administration se sont améliorés, en raison surtout des économies réalisées grâce au programme de restructuration.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la conversion des résultats opérationnels de nos établissements à l'étranger de leur devise au dollar canadien a eu une incidence négative de 141,8 millions \$ sur les coûts, ce qui a contrebalancé l'incidence de change favorable de 159,5 millions \$ découlant de la conversion des revenus.

3.5.2. Perte de change

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, CGI a subi une perte de change de 3,3 millions \$ imputable principalement au calendrier des paiements ainsi qu'à la volatilité et à la variation des taux de change. La Société, en plus de ses couvertures naturelles, utilise des instruments dérivés comme stratégie visant, dans la mesure du possible, à gérer son exposition aux fluctuations des taux de change.

3.6. BAII AJUSTÉ PAR SECTEUR

Douglas eversions also les 20 contembre			Variat	tion
Pour les exercices clos les 30 septembre	2018	2017	\$	%
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages				
Europe du Nord	196 823	182 775	14 048	7,7 %
En pourcentage des revenus sectoriels	10,9 %	11,4 %		
Canada	367 843	343 856	23 987	7,0 %
En pourcentage des revenus sectoriels	21,8 %	21,4 %		
France	236 207	193 075	43 132	22,3 %
En pourcentage des revenus sectoriels	13,8 %	12,4 %		
ÉU. Secteur privé et gouvernements locaux	284 181	290 333	(6 152)	(2,1) %
En pourcentage des revenus sectoriels	17,0 %	18,7 %		
ÉU. Gouvernement fédéral américain	198 140	205 441	(7 301)	(3,6) %
En pourcentage des revenus sectoriels	13,6 %	13,9 %		
RU.	191 514	152 185	39 329	25,8 %
En pourcentage des revenus sectoriels	14,8 %	11,8 %		
ECS	97 627	96 195	1 432	1,5 %
En pourcentage des revenus sectoriels	7,7 %	8,3 %		
Asie-Pacifique	129 399	122 763	6 636	5,4 %
En pourcentage des revenus sectoriels	21,3 %	20,7 %		
BAII ajusté	1 701 734	1 586 623	115 111	7,3 %
Marge du BAII ajusté	14,8 %	14,6 %		

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, la marge du BAII ajusté a augmenté, passant de 14,6 % en 2017 à 14,8 %. Cette augmentation s'explique en grande partie par les économies réalisées grâce au programme de restructuration, en partie contrebalancée par l'incidence de la diminution des ventes de licences de propriété intellectuelle.

3.6.1. Europe du Nord

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, le BAII ajusté du secteur Europe du Nord s'est établi à 196,8 millions \$, soit une hausse de 14,0 millions \$ par rapport à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a diminué, passant de 11,4 % à 10,9 %. Cette variation de la marge du BAII ajusté s'explique principalement par l'incidence provisoire sur les coûts du non-renouvellement et par la baisse du volume des services rendus de certains contrats d'impartition en Suède et en Finlande ainsi que par l'effet dilutif temporaire de l'acquisition d'Affecto. Le tout a été en partie contrebalancé par les économies réalisées grâce au programme de restructuration.

3.6.2. Canada

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, le BAII ajusté du secteur Canada s'est établi à 367,8 millions \$, soit une hausse de 24,0 millions \$ comparativement à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a augmenté, passant de 21,4 % à 21,8 %, en raison surtout des économies réalisées grâce au programme de restructuration.

3.6.3. France

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, le BAII ajusté du secteur France s'est élevé à 236,2 millions \$, soit une hausse de 43,1 millions \$ comparativement à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a augmenté, passant de 12,4 % à 13,8 %, en raison surtout de la croissance interne et de son incidence positive sur le taux d'utilisation.

3.6.4. É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, le BAII ajusté du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux s'est établi à 284,2 millions \$, soit une baisse de 6,2 millions \$ comparativement à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a diminué, passant de 18,7 % à 17,0 %. Cette variation de la marge du BAII ajusté s'explique principalement par l'incidence de la baisse des ventes de licences de propriété intellectuelle découlant de la transition vers le logiciel-service (SaaS).

3.6.5. É.-U. Gouvernement fédéral américain

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, le BAII ajusté du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain s'est établi à 198,1 millions \$, soit une baisse de 7,3 millions \$ par rapport à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a diminué, passant de 13,9 % à 13,6 %, surtout en raison d'un ajustement des travaux en cours dans le cadre d'un contrat, en partie contrebalancé par une diminution des charges au titre de la rémunération liée au rendement.

3.6.6. R.-U.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, le BAII ajusté du secteur R.-U. s'est établi à 191,5 millions \$, en hausse de 39,3 millions \$ comparativement à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a augmenté, passant de 11,8 % à 14,8 %. Cette augmentation de la marge du BAII ajusté découle surtout des économies réalisées grâce au programme de restructuration et de l'amélioration des taux d'utilisation. Cette hausse s'explique également par la reprise de provisions dans le cadre d'un contrat, au premier trimestre de 2018, à la suite de l'achèvement réussi d'importants programmes clients.

3.6.7. ECS

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, le BAII ajusté du secteur ECS s'est élevé à 97,6 millions \$, en hausse de 1,4 million \$ comparativement à l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a diminué, passant de 8,3 % à 7,7 %. Cette variation de la marge du BAII ajusté est attribuable surtout au règlement favorable d'un contrat avec un client au deuxième trimestre de 2017.

3.6.8. Asie-Pacifique

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, le BAII ajusté du secteur Asie-Pacifique s'est élevé à 129,4 millions \$, en hausse de 6,6 millions \$ comparativement à l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a augmenté, passant de 20,7 % à 21,3 %. Cette hausse découle principalement des économies réalisées grâce au programme de restructuration.

3.7. BÉNÉFICE AVANT IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Le tableau ci-dessous fournit un rapprochement de notre BAII ajusté et du bénéfice avant impôt sur les bénéfices, qui est présenté conformément aux IFRS.

					Vari	ation
Pour les exercices clos les 30 septembre	2018	% des revenus	2017	% des revenus	\$	%
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages BAII ajusté	1 701 734	14,8 %	1 586 623	14,6 %	115 111	7,3 %
Moins les éléments suivants :						
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	37 482	0,3 %	10 306	0,1 %	27 176	263,7 %
Coûts de restructuration	100 387	0,9 %	88 628	0,8 %	11 759	13,3 %
Charges financières nettes	73 885	0,6 %	69 792	0,6 %	4 093	5,9 %
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	1 489 980	12,9 %	1 417 897	13,1 %	72 083	5,1 %

3.7.1. Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a engagé un montant de 37,5 millions \$ au titre des frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration liés à l'intégration des activités des entreprises récemment acquises au modèle opérationnel de CGI. Ces coûts sont notamment liés à la cessation d'emploi ainsi qu'à des contrats de location visant des locaux libérés.

3.7.2. Coûts de restructuration

La Société a annoncé précédemment un programme de restructuration afin d'améliorer la rentabilité en contrant la sous-utilisation des ressources de la Société découlant du changement accéléré de la demande des clients.

Au 30 septembre 2018, la Société a achevé son programme, le coût total engagé s'élevant à 189,0 millions \$ dont un montant de 100,4 millions \$ a été passé en charges au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018. Ce montant comprend des coûts de restructuration liés à la cessation d'emploi, des coûts liés à des contrats de location visant des locaux libérés et d'autres coûts de restructuration.

3.7.3. Charges financières nettes

Les charges financières nettes comprennent essentiellement les intérêts relatifs à notre dette à long terme. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, l'augmentation des charges financières nettes découle en grande partie d'une hausse de l'utilisation de notre facilité de crédit renouvelable non garantie.

3.8. BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente les renseignements sous-jacents au calcul du bénéfice par action :

			Variatio	on
Pour les exercices clos les 30 septembre	2018	2017	\$	%
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action				
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	1 489 980	1 417 897	72 083	5,1 %
Charge d'impôt sur les bénéfices	348 578	382 702	(34 124)	(8,9)%
Taux d'imposition effectif	23,4 %	27,0 %		
Bénéfice net	1 141 402	1 035 195	106 207	10,3 %
Marge du bénéfice net	9,9 %	9,5 %		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (de base)	283 878 426	297 516 970		(4,6)%
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (après dilution)	288 858 580	303 293 485		(4,8)%
Bénéfice par action (en dollars)				
De base	4,02	3,48	0,54	15,5 %
Après dilution	3,95	3,41	0,54	15,8 %

3.8.1. Charge d'impôt sur les bénéfices

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, la charge d'impôt sur les bénéfices s'est établie à 348,6 millions \$, comparativement à 382,7 millions \$ pour l'exercice précédent, alors que le taux d'imposition effectif a diminué, passant de 27,0 % à 23,4 %. Le 22 décembre 2017, le gouvernement des États-Unis a adopté une réforme fiscale comprenant plusieurs mesures, notamment la réduction du taux d'imposition des sociétés qui est passé de 35 % à 21 % depuis le 1^{er} janvier 2018 et un impôt unique sur le rapatriement des bénéfices détenus par des filiales à l'étranger. En plus de la réforme fiscale aux États-Unis, le gouvernement de la France a adopté une surtaxe temporaire des sociétés pour l'exercice en cours et une réduction du taux d'imposition a été adoptée par le gouvernement de la Belgique. Ainsi, la Société a comptabilisé un montant net de 34,1 millions \$ au titre du recouvrement d'impôt sur les bénéfices découlant de la réévaluation de ses actifs et passifs d'impôt différé s'élevant à 45,5 millions \$, en partie contrebalancée par une charge d'impôt sur les bénéfices de 11,4 millions \$ en lien avec l'impôt unique sur le rapatriement des bénéfices adopté aux États-Unis.

Compte non tenu de ces ajustements fiscaux et de l'incidence fiscale découlant des frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration et des coûts de restructuration engagés, le taux d'imposition aurait été de 25,6 % pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, comparativement à 27,0 % pour l'exercice précédent. La réduction du taux d'imposition est essentiellement attribuable à l'imposition de nos activités aux États-Unis à un taux moins élevé d'imposition.

Le tableau de la section 3.8.3 présente la comparaison du taux d'imposition par rapport à celui de l'exercice précédent, compte non tenu des éléments spécifiques.

Selon les taux en vigueur à la fin de l'exercice 2018 et la répartition actuelle de nos activités parmi nos secteurs, nous prévoyons que notre taux d'imposition effectif, avant tout ajustement important, se situera entre 24,5 % et 26,5 % pour les périodes ultérieures.

3.8.2. Nombre moyen pondéré d'actions

Pour l'exercice 2018, le nombre moyen pondéré de base et après dilution d'actions de CGI en circulation a diminué par rapport à celui de l'exercice précédent en raison de l'incidence du rachat aux fins d'annulation d'actions classe A, en partie contrebalancée par l'incidence de l'attribution et de l'exercice d'options sur actions.

3.8.3. Bénéfice net et bénéfice par action excluant les éléments spécifiques

Le tableau ci-après présente la comparaison par rapport à l'exercice précédent excluant les éléments spécifiques, notamment les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, les coûts de restructuration, et les ajustements fiscaux :

			Variation	
Pour les exercices clos les 30 septembre	2018	2017	\$	%
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action				
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	1 489 980	1 417 897	72 083	5,1 %
Rajouter:				
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	37 482	10 306	27 176	263,7 %
Coûts de restructuration	100 387	88 628	11 759	13,3 %
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices excluant les éléments spécifiques	1 627 849	1 516 831	111 018	7,3 %
Marge	14,1 %	14,0 %		
Charge d'impôt sur les bénéfices	348 578	382 702	(34 124)	(8,9)%
Rajouter :			, ,	
Impôt déductible sur les frais connexes aux acquisitions et coûts				
d'intégration	7 922	3 849	4 073	105,8 %
Impôt déductible sur les coûts de restructuration	26 526	23 292	3 234	13,9 %
Ajustement fiscal, montant net	34 100		34 100	
Charge d'impôt sur les bénéfices excluant les éléments spécifiques	417 126	409 843	7 283	1,8 %
Taux d'imposition effectif excluant les éléments spécifiques	25,6 %	27,0 %		
Bénéfice net excluant les éléments spécifiques	1 210 723	1 106 988	103 735	9,4 %
Marge du bénéfice net excluant les éléments spécifiques	10,5 %	10,2 %		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B				
à droits de vote multiples (de base)	283 878 426	297 516 970		(4,6)%
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B				
à droits de vote multiples (après dilution)	288 858 580	303 293 485		(4,8) %
Bénéfice par action excluant les éléments spécifiques (en dollars)				
De base	4,26	3,72	0,54	14,5 %
Après dilution	4,19	3,65	0,54	14,8 %

4. Situation de trésorerie

4.1. ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

CGI finance sa croissance en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités opérationnelles, l'utilisation de sa facilité de crédit, l'émission de titres de créance à long terme et l'émission d'actions. L'une de nos priorités financières est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant efficacement nos actifs, nos passifs et nos flux de trésorerie.

Au 30 septembre 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 184,1 millions \$. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2018	2017	Variation
En milliers de dollars canadiens			
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1 493 408	1 358 552	134 856
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(577 418)	(592 256)	14 838
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(879 044)	(1 182 986)	303 942
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(18 727)	(13 967)	(4 760)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	18 219	(430 657)	448 876

4.1.1. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont élevés à 1 493,4 millions \$, ou 13,0 % des revenus, comparativement à 1 358,6 millions \$, ou 12,5 %, pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2018	2017	Variation
En milliers de dollars canadiens			
Bénéfice net	1 141 402	1 035 195	106 207
Amortissement	392 675	377 204	15 471
Autres ajustements ¹	<u>(2 432)</u>	92 238	<u>(94 670)</u>
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	1 531 645	1 504 637	27 008
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :			
Créances clients, travaux en cours et revenus différés	(159 609)	(185 501)	25 892
Fournisseurs et autres créditeurs, rémunération à payer, provisions et passifs non courants	79 322	11 353	67 969
Autres ²	<u>42 050</u>	<u>28 063</u>	<u>13 987</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(38 237)	(146 085)	107 848
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1 493 408	1 358 552	134 856

Les autres ajustements comprennent la charge d'impôt différé, le (gain) la perte de change et la charge au titre des paiements fondés sur des actions.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 38,2 millions \$ est principalement attribuable à la hausse du délai moyen de recouvrement des créances, qui est passé de 47 jours en 2017 à 52 jours en 2018. Le tout a été en partie contrebalancé par le moment où les paiements ont été effectués au titre des fournisseurs, de l'impôt sur les bénéfices et de la rémunération à payer.

Le moment des rentrées et des sorties du fonds de roulement aura toujours une incidence sur les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

Comprennent les charges payées d'avance et autres actifs, les actifs financiers non courants, les obligations au titre des prestations de retraite, les instruments financiers dérivés et l'impôt sur les bénéfices.

4.1.2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 577,4 millions \$, comparativement à 592,3 millions \$ pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'affectation des flux de trésorerie des activités d'investissement.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2018	2017	Variation
En milliers de dollars canadiens			
Acquisitions d'entreprises	(248 137)	(283 061)	34 924
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles	_	3 317	(3 317)
Produit tiré de la vente d'une entreprise	3 500	_	3 500
Acquisition d'immobilisations corporelles	(143 250)	(112 667)	(30 583)
Ajouts de coûts liés à des contrats	(87 420)	(95 676)	8 256
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(95 451)	(106 267)	10 816
(Achat) produit tiré de la vente de placements non courants, montant net	(6 660)	2 098	(8 758)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(577 418)	(592 256)	14 838

La diminution de 14,8 millions \$ au titre des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018 est principalement attribuable à la diminution du montant consacré aux acquisitions d'entreprises et aux coûts de transition moindres liés à des contrats d'impartition, en partie contrebalancée par une augmentation du matériel informatique et des améliorations locatives.

4.1.3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont élevés à 879,0 millions \$, comparativement à 1 183,0 millions \$ pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie des activités de financement.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2018	2017	Variation
En milliers de dollars canadiens			
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable non garantie	(5 205)	200 000	(205 205)
Variation nette de la dette à long terme	<u>(101 660)</u>	(180 920)	<u>79 260</u>
	(106 865)	19 080	(125 945)
Règlements d'instruments financiers dérivés	(2 430)	_	(2 430)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre des acquisitions d'entreprises	(28 609)	(9 119)	(19 490)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	(24 789)	_	(24 789)
Revente d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	528	4 046	(3 518)
Rachat et annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	(794 076)	(1 246 664)	452 588
Émission d'actions subalternes classe A avec droit de vote	77 197	49 671	27 526
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(879 044)	(1 182 986)	303 942

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, un montant de 101,7 millions \$ a servi à réduire l'encours de notre dette à long terme découlant principalement du premier paiement annuel prévu de 65,0 millions \$ (50,0 millions \$ US) au titre du remboursement d'une tranche de billets de premier rang non garantis en devise américaine. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2017, un montant de 180,9 millions \$ avait servi à réduire l'encours de notre dette à long terme découlant principalement du calendrier de remboursement d'une tranche de billets de premier rang non garantis en devise américaine totalisant 113,6 millions \$ (85,0 millions \$ US). Également au cours de l'exercice 2017, nous avons prélevé un montant de 200,0 millions \$ sur notre facilité de crédit renouvelable non garantie.

De plus, nous avons utilisé un montant de 28,6 millions \$, pour rembourser la dette prise en charge dans le cadre des acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, alors qu'un montant de 9,1 millions \$ avait été utilisé pour rembourser la dette prise en charge dans le cadre des acquisitions d'entreprises ayant eu lieu au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, un montant de 24,8 millions \$ a été affecté à l'achat d'actions classe A en vertu des régimes d'unités d'actions liées au rendement (régimes d'UAR) de la Société. De plus amples renseignements à l'égard des régimes d'UAR figurent à la note 19 des états financiers consolidés audités.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, un montant de 794,1 millions \$, compte tenu des frais, a servi au rachat aux fins d'annulation de 10 325 879 actions classe A, comparativement à un montant 1 246,7 millions \$ qui avait servi au rachat aux fins d'annulation de 19 929 268 actions classe A pour l'exercice précédent.

Finalement, pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, nous avons reçu un produit de 77,2 millions \$ à la suite de l'exercice d'options sur actions, comparativement à un montant de 49,7 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2017.

4.1.4. Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, la variation des taux de change a eu une incidence défavorable de 18,7 millions \$ sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Ce montant n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net, car il a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

4.2. SOURCES DE FINANCEMENT

Au 30 septembre 2018	Montants disponibles
En milliers de dollars canadiens	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	184 091
Placements non courants	30 054
Facilité de crédit renouvelable non garantie de 1,5 milliard \$1	1 295 595
Total	1 509 740

Se compose d'un encours sur la facilité de crédit renouvelable non garantie de 194,8 millions \$ et de lettres de crédit pour un montant total de 9,6 millions \$ au 30 septembre 2018.

Notre situation de trésorerie et nos lignes de crédit bancaire suffisent au financement de notre stratégie de croissance. Au 30 septembre 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements non courants s'établissaient à 214,1 millions \$.

Les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à terme, lesquels ont tous une échéance d'au plus 90 jours. Les placements non courants comprennent les obligations gouvernementales et de sociétés assorties d'échéances variant de un an à cinq ans ayant une note de crédit A ou plus.

Au 30 septembre 2018, le montant total des sources de financement à la disposition de la Société s'élevait à 1 509,7 millions \$. Les ententes de crédit à long terme sont assorties de clauses restrictives qui exigent le maintien de certains ratios financiers. Au 30 septembre 2018, CGI respectait ces clauses restrictives.

Le total de la dette a diminué de 61,1 millions \$, pour s'établir à 1 800,9 millions \$ au 30 septembre 2018, comparativement à 1 862,0 millions \$ au 30 septembre 2017. L'écart s'explique en grande partie par la variation nette de notre dette à long terme de 103,1 millions \$, en partie contrebalancée par l'incidence de change de 55,2 millions \$.

Au 30 septembre 2018, CGI affichait un fonds de roulement négatif² de 8,8 millions \$. La Société disposait également de 1 295,6 millions \$ de capacité d'emprunt aux termes de sa facilité de crédit renouvelable non garantie et elle dégage suffisamment de flux de trésorerie pour continuer de financer ses activités, tout en maintenant une bonne situation de trésorerie. Le 6 novembre 2018, la facilité de crédit renouvelable non garantie a été prolongée de un an jusqu'en décembre 2023 et pourra être prolongée de nouveau. Toutes les autres modalités demeurent relativement inchangées.

Au 30 septembre 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par les filiales à l'étranger s'élevaient à 142,4 millions \$ (126,4 millions \$ au 30 septembre 2017). Ni le rapatriement de ceux-ci ni leurs répercussions fiscales n'auront d'incidence importante sur les liquidités de la Société.

Le fonds de roulement correspond au total des actifs courants moins le total des passifs courants.

4.3. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Nous assumons des obligations contractuelles assorties de dates d'échéance variées. Ces obligations sont principalement liées à la location de locaux, au matériel informatique utilisé pour exécuter les contrats d'impartition et aux ententes de service à long terme. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a diminué de 12,9 millions \$ ses engagements, en raison principalement de la réduction de la dette à long terme.

Type d'engagement	Total	Moins de un an	2º année et 3º année	4º année et 5º année	Après 5 ans
En milliers de dollars canadiens					
Dette à long terme	1 783 717	336 200	342 294	651 434	453 789
Intérêts estimatifs sur la dette à long terme	251 965	64 569	109 782	59 454	18 160
Obligation découlant de contrats de location- financement	29 909	12 380	15 731	1 798	_
Intérêts estimatifs sur l'obligation découlant de contrats de location-financement	1 067	529	473	65	_
Contrats de location simple					
Location de bureaux (compte non tenu des coûts de services et des taxes)	626 885	128 471	222 201	158 201	118 012
Matériel informatique	10 770	4 208	6 116	446	_
Véhicules	68 485	34 792	30 251	3 442	_
Ententes de service à long terme et autres ententes	283 469	136 509	138 408	8 552	_
Total	3 056 267	717 658	865 256	883 392	589 961

Le montant des cotisations requises au titre de nos régimes de retraite ne figure pas au tableau ci-dessus étant donné que ces montants sont établis à partir d'évaluations actuarielles effectuées périodiquement aux fins de capitalisation. Nos cotisations au titre des régimes à prestations définies sont estimées à 24,2 millions \$ pour l'exercice 2019, comme il est décrit à la note 16 des états financiers consolidés audités.

4.4. INSTRUMENTS FINANCIERS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

Nous avons recours à divers instruments financiers pour gérer le risque lié à la fluctuation des taux de change et des taux d'intérêt. Veuillez vous reporter aux notes 3 et 31 des états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements sur les instruments financiers et les transactions de couverture.

4.5. INDICATEURS DES SOURCES DE FINANCEMENT ET DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE

Aux 30 septembre	2018	2017
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages		
Rapprochement de la dette nette et de la dette à long terme, incluant la tranche courante :		
Dette nette	1 640 814	1 749 374
Rajouter:		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	184 091	165 872
Placements non courants	30 054	23 047
Juste valeur des instruments dérivés de devises liés à la dette	(54 066)	(76 290)
Dette à long terme, incluant la tranche courante	1 800 893	1 862 003
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette	19,2 %	21,5 %
Rendement des capitaux propres	17,3 %	16,1 %
Rendement du capital investi	14,5 %	13,7 %
Délai moyen de recouvrement des créances (en jours)	52	47

Nous utilisons le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette comme indicateur de notre levier financier afin de poursuivre notre stratégie de croissance interne et par acquisition. Le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette a diminué, passant de 21,5 % en 2017 à 19,2 % en 2018. La variation du ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette est imputable en grande partie à l'augmentation de nos capitaux propres par suite d'une forte rentabilité au cours de l'exercice précédent.

Le RCP est une mesure du rendement que nous produisons pour nos actionnaires. Le RCP a augmenté, passant de 16,1 % pour l'exercice 2017 à 17,3 % pour l'exercice 2018. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse du bénéfice net au cours des quatre derniers trimestres.

Le RCI est une mesure de l'efficacité de la Société à répartir les capitaux dont elle a le contrôle dans des placements rentables. Le RCI a augmenté, passant 13,7 % pour l'exercice 2017 à 14,5 % pour l'exercice 2018. Cette amélioration s'explique en grande partie par la hausse du bénéfice net excluant les charges financières nettes après impôt au cours des quatre derniers trimestres.

Le délai moyen de recouvrement des créances est passé de 47 jours pour l'exercice 2017 à 52 jours pour l'exercice 2018 en raison de l'augmentation de la proportion de nos revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils. On calcule le délai moyen de recouvrement des créances en soustrayant les revenus différés de la somme des créances clients et des travaux en cours; ainsi, les avances reçues de clients de services d'impartition en contrepartie de travaux à exécuter et les paiements effectués selon les jalons de projets atteints peuvent avoir une incidence sur cet indicateur. La Société maintient un délai moyen de recouvrement des créances cible de 45 jours.

4.6. INSTRUMENTS DE FINANCEMENT HORS BILAN ET GARANTIES

CGI utilise des instruments de financement hors bilan dans le cours normal de ses activités pour diverses transactions comme les contrats de location simple visant les espaces de bureaux, le matériel informatique et les véhicules. De temps à autre, nous concluons des ententes en vertu desquelles nous fournissons à des tiers des garanties de performance opérationnelle ou financière dans le cadre de la vente d'actifs, de cessions d'entreprises et de garanties sur les contrats gouvernementaux et commerciaux.

Dans le cadre de la vente d'actifs et de cessions d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des tiers par suite, entre autres, de violations de nos obligations contractuelles, de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des tiers. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale d'environ 11,4 millions \$, d'autres ne stipulent aucun plafond ni durée limitée. Il n'est pas possible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait devoir être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à ce moment-ci. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée relativement à ces garanties n'aurait pas un effet important sur ses états financiers consolidés audités.

Dans le cours normal de nos activités, nous pouvons fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, nous ne serions responsables des montants des cautionnements de soumission que si nous refusions d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission remportée. Nous serions également responsables des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de nos engagements. Au 30 septembre 2018, nous avions engagé un montant total de 27,8 millions \$ dans ces types de cautionnement. Au meilleur de notre connaissance, nous nous conformons à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée relativement à ces garanties n'aurait pas un effet important sur nos résultats ni sur notre situation financière consolidés.

4.7. CAPACITÉ DE LIVRER LES RÉSULTATS

Une situation de trésorerie et des sources de financement suffisantes sont nécessaires pour appuyer les activités continues et exécuter notre stratégie de croissance interne et par acquisition. La Société dispose de sources de financement adéquates grâce à ses flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, à ses facilités de crédit, à ses ententes de crédit à long terme et aux capitaux investis par ses actionnaires. Ces fonds ont été principalement affectés à l'obtention de nouveaux contrats importants d'impartition et de services de gestion déléguée, à des investissements dans nos solutions d'affaires, à la poursuite d'acquisitions génératrices de valeur, au rachat aux fins d'annulation d'actions classe A et au remboursement de la dette. Sur le plan du financement, nous sommes bien placés pour poursuivre, au cours de l'exercice 2019, l'exécution de notre stratégie de croissance qui s'appuie sur quatre piliers.

La participation de dirigeants forts et expérimentés est essentielle pour mener à bien la stratégie de la Société. CGI est dotée d'une équipe de direction solide, formée de membres très compétents qui ont acquis une vaste expérience dans le secteur des TI grâce à des cheminements de carrière et à des rôles de leadership variés. CGI favorise le développement du leadership pour s'assurer que l'ensemble de l'organisation bénéficie d'un apport continuel de savoir et de force. Dans le cadre de la planification de la relève aux postes clés, nous avons créé l'Institut de leadership de CGI, afin de développer le leadership, les compétences techniques et les aptitudes de gestion inspirés par les origines et les traditions de CGI.

Comme le capital humain est le pilier de notre Société, nos professionnels et leur savoir sont essentiels pour offrir un service de qualité à nos clients. Notre programme de ressources humaines offre une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels, un environnement de travail favorable ainsi que des programmes de formation et de perfectionnement professionnel afin d'attirer et de retenir les personnes les plus talentueuses. CGI s'informe régulièrement de la satisfaction des employés au moyen d'un sondage à l'échelle de la Société. Par ailleurs, nos membres sont également propriétaires de CGI par le biais de notre régime d'achat d'actions. Ainsi, grâce au régime

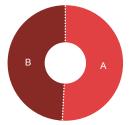
d'achat d'actions et au régime de participation aux profits, tous les membres prennent part au succès de la Société, ce qui permet d'harmoniser les objectifs des membres avec nos buts stratégiques.

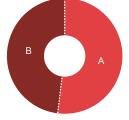
Outre nos sources de financement et le talent de notre capital humain, CGI a établi des assises de gestion qui comprennent la régie d'entreprise, des cadres de gestion perfectionnés et un modèle organisationnel pour les processus de ses unités opérationnelles et d'entreprise. Ces assises, de même que les systèmes internes appropriés, permettent d'offrir à nos clients un service de qualité suivant des normes élevées et rigoureuses à l'échelle de toutes nos activités ainsi que davantage de valeur pour nos partenaires. Les activités de CGI maintiennent des certifications appropriées au regard des normes de service de programmes de certification, notamment l'ISO et le CMMI.

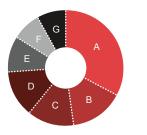
5. Résultats du quatrième trimestre (non audités)

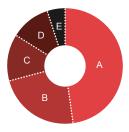
5.1. NOUVEAUX CONTRATS ET RATIO NOUVEAUX CONTRATS/FACTURATION

Les nouveaux contrats pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 ont atteint 3,5 milliards \$, représentant un ratio nouveaux contrats/facturation de 126,2 %. La répartition des nouveaux contrats conclus au cours du trimestre considéré s'établit comme suit :



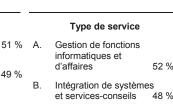






	. , , ,
A.	Nouvelles ententes
B.	Prolongations et renouvellements

Type de contrat





	Secteur cible	
A.	Gouvernements	48 %
B.	Manufacturier, distribution et détail	23 %
C.	Services financiers	13 %
D.	Communications et services publics	11 %
E.	Santé	5 %

L'information concernant nos nouveaux contrats est un indicateur clé de notre volume d'affaires au fil du temps. Cependant, compte tenu des délais de prise d'effet de nos contrats d'impartition et des périodes de transition précédant leur mise en œuvre, les revenus associés à ces nouveaux contrats peuvent fluctuer d'une période à l'autre. Les valeurs initialement comptabilisées peuvent changer avec le temps en raison de leur caractère variable, y compris l'utilisation découlant de la demande, les modifications de la portée des travaux à exécuter découlant de changements des demandes des clients ainsi que les dispositions de résiliation au gré des clients. Par conséquent, l'information concernant nos nouveaux contrats ne doit pas faire l'objet d'une comparaison avec l'analyse de nos revenus ni se substituer à une telle analyse. La direction est toutefois d'avis qu'il s'agit d'un indicateur clé des revenus futurs éventuels.

Le tableau qui suit présente un sommaire des nouveaux contrats et le ratio nouveaux contrats/facturation par secteur :

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages	Nouveaux contrats pour la période de trois mois close le 30 septembre 2018	Nouveaux contrats pour l'exercice clos le 30 septembre 2018	Ratio nouveaux contrats/facturation pour l'exercice clos le 30 septembre 2018
Total – CGI	3 533 650	13 492 959	117,3 %
Europe du Nord	518 917	2 331 847	123,3 %
Canada	365 785	1 647 927	90,6 %
France	457 771	1 775 929	101,0 %
ÉU. Secteur privé et gouvernements locaux	459 133	2 055 587	117,9 %
ÉU. Gouvernement fédéral américain	1 172 161	2 574 633	173,9 %
RU.	269 330	1 663 132	117,3 %
ECS	278 713	1 372 820	108,2 %
Asie-Pacifique	11 840	71 084	55,6 %

5.2. TAUX DE CHANGE

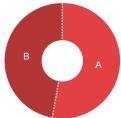
La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et est exposée à la variation des taux de change. Par conséquent, selon les IFRS, nous évaluons les actifs, les passifs et les opérations en devises étrangères en fonction des divers taux de change. Nous présentons tous les montants en dollars canadiens.

Taux de change moyens

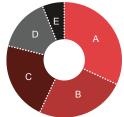
Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2018	2017	Variation
Dollar américain	1,3072	1,2531	4,3 %
Euro	1,5204	1,4728	3,2 %
Roupie indienne	0,0187	0,0195	(4,1) %
Livre sterling	1,7035	1,6399	3,9 %
Couronne suédoise	0,1462	0,1541	(5,1) %
Dollar australien	0,9565	0,9896	(3,3) %

5.3. RÉPARTITION DES REVENUS

Les graphiques suivants fournissent des renseignements additionnels sur la répartition de nos revenus pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 :







Type de service		Répartition géographique		Secteur cible				
A.	Intégration de système et		A.	ÉU.	29 %	A.	Gouvernements	32 %
	services-conseils	53 %	В.	Canada	16 %	B.	Manufacturier,	
B.			C.	France	15 %		distribution et détail	25 %
	et d'affaires	47 %	D.	RU.	13 %	C.	Services financiers	22 %
			E.	Finlande	6 %	D.	Communications	
			F.	Suède	6 %		et services publics	15 %
			G.	Reste du monde	15 %	E.	Santé	6 %

5.3.1. Concentration de la clientèle

Les lignes directrices des IFRS sur les informations sectorielles définissent un seul client comme un groupe d'entités que l'entreprise publiante sait être sous contrôle commun. Ainsi, nos activités auprès du gouvernement fédéral américain et ses diverses agences ont représenté 12,0 % de nos revenus pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, contre 14,3 % pour le quatrième trimestre de 2017.

5.4. REVENUS PAR SECTEUR

Le tableau qui suit présente la variation de nos revenus sur douze mois, dans l'ensemble et selon les secteurs opérationnels en isolant l'incidence de la variation des taux de change entre le quatrième trimestre de l'exercice 2018 et le trimestre correspondant de l'exercice 2017. Les revenus par secteur pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017 ont été établis à l'aide des taux de change moyens réels de cette période. La variation des taux de change correspond à la différence entre les résultats réels de la période considérée et les résultats de la période considérée convertis selon les taux de change moyens de la période correspondante de l'exercice précédent.

			Variat	ion
Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2018	2017	\$	%
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages				
Total des revenus de CGI	2 798 960	2 608 099	190 861	7,3 %
Variation, compte non tenu de l'incidence des taux de change	5,0 %			
Incidence des taux de change	2,3 %			
Variation par rapport à la période précédente	7,3 %			
Europe du Nord				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	398 658	356 623	42 035	11,8 %
Incidence des taux de change	(2 289)			
Revenus attribuables au secteur Europe du Nord	396 369	356 623	39 746	11,1 %
Canada				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	421 642	397 317	24 325	6,1 %
Incidence des taux de change	511			,
Revenus attribuables au secteur Canada	422 153	397 317	24 836	6,3 %
France				.,.
France Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	394 837	369 472	25 365	6,9 %
Incidence des taux de change	14 203	309 472	25 305	0,3 %
Revenus attribuables au secteur France	409 040	369 472	39 568	10,7 %
	403 040	303 472	33 300	10,1 /
ÉU. Secteur privé et gouvernements locaux				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	407 120	391 353	15 767	4,0 %
Incidence des taux de change	17 814			
Revenus attribuables au secteur ÉU. Secteur privé et gouvernements locaux	424 934	391 353	33 581	8,6 %
ÉU. Gouvernement fédéral américain				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	338 952	364 073	(25 121)	(6,9) %
Incidence des taux de change	14 734			
Revenus attribuables au secteur ÉU. Gouvernement	050.000	004.070	(40.007)	(0.0) 0
fédéral américain	353 686	364 073	(10 387)	(2,9) %
RU.				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	316 588	294 175	22 413	7,6 %
Incidence des taux de change	12 680			
Revenus attribuables au secteur RU.	329 268	294 175	35 093	11,9 %
ECS				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	304 959	285 870	19 089	6,7 %
Incidence des taux de change	9 660			
Revenus attribuables au secteur ECS	314 619	285 870	28 749	10,1 %
Asie-Pacifique				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	155 396	149 216	6 180	4,1 %
Incidence des taux de change	(6 505)			
Revenus attribuables au secteur Asie-Pacifique	148 891	149 216	(325)	(0,2) %

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les revenus se sont établis à 2 799,0 millions \$, soit une hausse de 190,9 millions \$, ou 7,3 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice 2017. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 130,1 millions \$, ou 5,0 %. Les variations des taux de change ont eu une incidence favorable sur nos revenus de 60,8 millions \$, ou 2,3 %. L'augmentation des revenus est principalement attribuable aux récentes acquisitions d'entreprises, à la forte demande pour nos services et nos solutions dans l'ensemble de nos secteurs, et a été en partie contrebalancée par un ajustement des travaux en cours lié à un contrat avec le gouvernement fédéral américain au quatrième trimestre de 2018.

5.4.1. Europe du Nord

Pour le quatrième trimestre de 2018, les revenus du secteur Europe du Nord se sont établis à 396,4 millions \$, soit une hausse de 39,7 millions \$, ou 11,1 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 42,0 millions \$, ou 11,8 %. Cette augmentation s'explique surtout par l'acquisition d'Affecto et par une augmentation de l'intégration de systèmes et de services-conseils en Suède. Le tout a été en partie contrebalancé par certains contrats d'impartition non renouvelés en Suède et en Finlande, principalement dans les infrastructures.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Europe du Nord ont été les secteurs manufacturier, distribution et détail, et gouvernements, lesquels ont généré des revenus d'environ 270 millions \$ pour le trimestre considéré.

5.4.2. Canada

Pour le quatrième trimestre de 2018, les revenus du secteur Canada se sont établis à 422,2 millions \$, soit une hausse de 24,8 millions \$, ou 6,3 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 24,3 millions \$, ou 6,1 %. L'augmentation des revenus est principalement attribuable aux revenus découlant de l'acquisition de Facilité Informatique et à la croissance interne dans le secteur cible services financiers. Le tout a été en partie contrebalancé par une diminution des revenus tirés des solutions fondées sur la propriété intellectuelle en raison d'une importante vente de licences dans le secteur cible services financiers au cours de l'exercice 2017.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Canada ont été les secteurs services financiers et communications et services publics, lesquels ont généré des revenus d'environ 292 millions \$ pour le trimestre considéré.

5.4.3. France

Pour le quatrième trimestre de 2018, les revenus du secteur France se sont établis à 409,0 millions \$, soit une hausse de 39,6 millions \$, ou 10,7 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 25,4 millions \$, ou 6,9 %. L'augmentation des revenus est attribuable principalement à la croissance interne dans tous les secteurs cibles, principalement dans les secteurs manufacturier, distribution et détail, et services financiers.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur France ont été le secteur manufacturier, distribution et détail, et le secteur gouvernements, lesquels ont généré des revenus d'environ 278 millions \$ pour le trimestre considéré.

5.4.4. É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux

Pour le quatrième trimestre de 2018, les revenus du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux se sont établis à 424,9 millions \$, soit une hausse de 33,6 millions \$, ou 8,6 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 15,8 millions \$, ou 4,0 %. Cette augmentation des revenus s'explique principalement par l'acquisition de Paragon et par une hausse du volume des services rendus dans le secteur cible services financiers.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux ont été les secteurs services financiers et gouvernements, lesquels ont généré des revenus d'environ 266 millions \$ pour le trimestre considéré.

5.4.5. É.-U. Gouvernement fédéral américain

Pour le quatrième trimestre de 2018, les revenus du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain se sont établis à 353,7 millions \$, soit une diminution de 10,4 millions \$, ou 2,9 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont diminué de 25,1 millions \$, ou 6,9 %. Cette variation des revenus est principalement attribuable à la baisse du volume des services rendus auprès des agences responsables de la défense et à un ajustement des travaux en cours dans le cadre d'un contrat. Le tout a été contrebalancé en partie par la croissance des revenus générés par le domaine des activités civiles, principalement liés à nos solutions d'affaires ERP, de cybersécurité et autres services de sécurité.

Pour le quatrième trimestre de 2018, 78 % des revenus du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain provenaient du domaine des activités civiles.

5.4.6. R.-U.

Pour le quatrième trimestre de 2018, les revenus du secteur R.-U. se sont établis à 329,3 millions \$, soit une hausse de 35,1 millions \$, ou 11,9 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 22,4 millions \$, ou 7,6 %. Cette augmentation des revenus est principalement attribuable à l'obtention de nouveaux contrats d'impartition dans les secteurs cibles gouvernements et communications et services publics et a été en partie contrebalancée par le non-renouvellement de certains contrats d'impartition en infrastructure.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur R.-U. ont été les secteurs gouvernements et communications et services publics, lesquels ont généré des revenus d'environ 266 millions \$ pour le trimestre considéré.

5.4.7. ECS

Pour le quatrième trimestre de 2018, les revenus du secteur ECS se sont établis à 314,6 millions \$, soit une hausse de 28,7 millions \$, ou 10,1 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 19,1 millions \$, ou 6,7 %. Cette augmentation des revenus s'explique par la demande et la croissance du marché en Allemagne et en Europe de l'Est.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur ECS ont été les secteurs manufacturiers, distribution et détail, et communications et services publics, lesquels ont généré des revenus d'environ 208 millions \$ pour le trimestre considéré.

5.4.8. Asie-Pacifique

Pour le quatrième trimestre de 2018, les revenus du secteur Asie-Pacifique se sont établis à 148,9 millions \$, soit une baisse de 0,3 million \$, ou 0,2 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 6,2 millions \$, ou 4,1 %. Cette augmentation des revenus découle

principalement de la demande continue pour nos centres mondiaux de prestation de services, en partie contrebalancée par l'achèvement réussi de projets en Australie.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Asie-Pacifique ont été les secteurs manufacturier, distribution et détail, et services financiers, lesquels ont généré des revenus d'environ 14 millions \$ pour le trimestre considéré.

5.5. BAII AJUSTÉ PAR SECTEUR

				ion
Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2018	2017	\$	%
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages				
Europe du Nord	49 868	41 597	8 271	19,9 %
En pourcentage des revenus sectoriels	12,6 %	11,7 %		
Canada	93 329	99 243	(5 914)	(6,0)%
En pourcentage des revenus sectoriels	22,1 %	25,0 %		
France	54 189	42 465	11 724	27,6 %
En pourcentage des revenus sectoriels	13,2 %	11,5 %		
ÉU. Secteur privé et gouvernements locaux	86 738	68 024	18 714	27,5 %
En pourcentage des revenus sectoriels	20,4 %	17,4 %		
ÉU. Gouvernement fédéral américain	45 394	42 986	2 408	5,6 %
En pourcentage des revenus sectoriels.	12,8 %	11,8 %		
RU.	41 924	38 572	3 352	8,7 %
En pourcentage des revenus sectoriels.	12,7 %	13,1 %		
ECS	28 051	26 584	1 467	5,5 %
En pourcentage des revenus sectoriels	8,9 %	9,3 %		
Asie-Pacifique	36 239	36 362	(123)	(0,3)%
En pourcentage des revenus sectoriels	24,3 %	24,4 %	. ,	
BAII ajusté	435 732	395 833	39 899	10,1 %
Marge du BAII ajusté	15,6 %	15,2 %		

Pour le trimestre considéré, le BAII ajusté a atteint 435,7 millions \$, soit une hausse de 39,9 millions \$ ou 10,1 % par rapport au quatrième trimestre de 2017. La marge du BAII ajusté, quant à elle, s'est améliorée, passant de 15,2 % au quatrième trimestre de 2017 à 15,6 % au quatrième trimestre de 2018. Cette hausse est principalement attribuable aux économies réalisées grâce au programme de restructuration et aux crédits d'impôt pour la R et D supplémentaires aux États-Unis, en partie contrebalancée par l'incidence d'un ajustement des travaux en cours lié à un contrat avec le gouvernement fédéral américain au quatrième trimestre de 2018.

5.5.1. Europe du Nord

Pour le quatrième trimestre de 2018, le BAII ajusté du secteur Europe du Nord a atteint 49,9 millions \$, soit une hausse de 8,3 millions \$ sur douze mois. La marge du BAII ajusté, quant à elle, est passée de 11,7 % à 12,6 %. Cette augmentation découle principalement des économies réalisées grâce au programme de restructuration.

5.5.2. Canada

Pour le quatrième trimestre de 2018, le BAII ajusté du secteur Canada a atteint 93,3 millions \$, soit une baisse de 5,9 millions \$ sur douze mois. La marge du BAII ajusté, quant à elle, a diminué, passant de 25,0 % à 22,1 %. Cette variation de la marge du BAII ajusté s'explique principalement par la vente de licences dans le secteur cible services financiers au cours de l'exercice précédent et par l'effet dilutif temporaire de l'acquisition de Facilité Informatique.

5.5.3. France

Pour le quatrième trimestre de 2018, le BAII ajusté du secteur France a atteint 54,2 millions \$, soit une hausse de 11,7 millions \$ sur douze mois. La marge du BAII ajusté, quant à elle, a augmenté, passant de 11,5 % à 13,2 %, en raison surtout de la croissance interne et de son incidence positive sur le taux d'utilisation.

5.5.4. É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux

Pour le quatrième trimestre de 2018, le BAII ajusté du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux a atteint 86,7 millions \$, soit une hausse de 18,7 millions \$ sur douze mois. La marge du BAII ajusté, quant à elle, a augmenté, passant de 17,4 % à 20,4 %. Cette augmentation découle principalement de crédits d'impôt pour la R et D supplémentaires.

5.5.5. É.-U. Gouvernement fédéral américain

Pour le quatrième trimestre de 2018, le BAII ajusté du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain a atteint 45,4 millions \$, soit une hausse de 2,4 millions \$ sur douze mois. La marge du BAII ajusté, quant à elle, a augmenté, passant de 11,8 % à 12,8 %, surtout en raison de crédits d'impôt pour la R et D supplémentaires et d'ajustements au titre de la comptabilisation de la rémunération liée au rendement ayant contrebalancé l'incidence d'un ajustement des travaux en cours lié à un contrat.

5.5.6. R.-U.

Pour le quatrième trimestre de 2018, le BAII ajusté du secteur R.-U. a atteint 41,9 millions \$, soit une hausse de 3,4 millions \$ sur douze mois. La marge du BAII ajusté, quant à elle, a diminué, passant de 13,1 % à 12,7 %, en raison du non-renouvellement de certains contrats d'impartition, surtout dans les infrastructures. Le tout a été en partie contrebalancé par les économies réalisées grâce au programme de restructuration.

5.5.7. ECS

Pour le quatrième trimestre de 2018, le BAII ajusté pour le secteur ECS s'est établi à 28,1 millions \$, soit une hausse de 1,5 million \$ sur douze mois. La marge sur le BAII ajusté, quant à elle, a diminué, passant de 9,3 % à 8,9 %. Cette variation s'explique principalement par la diminution du volume des services rendus et par l'achèvement de projets en Belgique, en partie contrebalancée par l'amélioration de la rentabilité aux Pays-Bas, du fait des économies réalisées grâce au programme de restructuration.

5.5.8. Asie-Pacifique

Pour le quatrième trimestre de 2018, le BAII ajusté et la marge du BAII pour le secteur Asie-Pacifique sont demeurés relativement stables à 36,2 millions \$ et 24,3 %.

5.6. BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente les renseignements sous-jacents au calcul du bénéfice par action :

			V	ariation
Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2018	2017	\$	%
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action				
BAII ajusté	435 732	395 833	39 899	10,1 %
Moins les éléments suivants :				
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	2 089	2 980	(891)	(29,9)%
Coûts de restructuration	20 082	88 628	(68 546)	(77,3)%
Charges financières nettes	20 782	16 575	4 207	25,4 %
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	392 779	287 650	105 129	36,5 %
Charge d'impôt sur les bénéfices	99 294	79 188	20 106	25,4 %
Taux d'imposition effectif	25,3 %	27,5 %		
Bénéfice net	293 485	208 462	85 023	40,8 %
Marge	10,5 %	8,0 %		
Nombre moyen pondéré d'actions				
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (de base)	279 415 304	292 708 617		(4,5)%
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (après dilution)	284 531 000	297 581 974		(4,4)%
Bénéfice par action (en dollars)				
De base	1,05	0,71	0,34	47,9 %
Après dilution	1,03	0,70	0,33	47,1 %

Pour le trimestre considéré, l'augmentation du bénéfice avant impôt sur les bénéfices s'explique en grande partie par des coûts de restructuration de 68,5 millions \$ engagés au cours du quatrième trimestre de 2017.

Pour le quatrième trimestre de 2018, la charge d'impôt sur les bénéfices s'est établie à 99,3 millions \$, comparativement à 79,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Notre taux d'imposition effectif, quant à lui, a diminué, passant de 27,5 % à 25,3 %, en raison surtout de la réforme fiscale aux États-Unis adoptée au premier trimestre de 2018.

Au cours du trimestre considéré, 2 379 600 actions subalternes classe A avec droit de vote ont été rachetées aux fins d'annulation, alors que 343 084 options sur actions ont été exercées.

5.6.1. Bénéfice net et bénéfice par action excluant les éléments spécifiques

Le tableau ci-dessous présente les comparaisons sur douze mois excluant les éléments spécifiques, notamment les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration et les coûts de restructuration :

				ation
Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2018	2017	\$	%
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action				
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	392 779	287 650	105 129	36,5 %
Rajouter :				
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	2 089	2 980	(891)	(29,9)%
Coûts de restructuration	20 082	88 628	(68 546)	(77,3)%
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices excluant les éléments spécifiques	414 950	379 258	35 692	9,4 %
Charge d'impôt sur les bénéfices	99 294	79 188	20 106	25,4 %
Rajouter :				
Impôt déductible sur les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	448	1 057	(609)	(57,6)%
Impôt déductible sur les coûts de restructuration	5 364	23 292	(17 928)	(77,0)%
Charge d'impôt sur les bénéfices excluant les éléments spécifiques	105 106	103 537	1 569	1,5 %
Taux d'imposition effectif excluant les éléments spécifiques	25,3 %	27,3 %		
Bénéfice net excluant les éléments spécifiques	309 844	275 721	34 123	12,4 %
Marge du bénéfice net excluant les éléments spécifiques	11,1 %	10,6 %		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (de base)	279 415 304	292 708 617		(4,5)%
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (après dilution)	284 531 000	297 581 974		(4,4) %
Bénéfice par action excluant les éléments spécifiques (en dollars)				
De base	1,11	0,94	0,17	18,1 %
Après dilution	1,09	0,93	0,16	17,2 %

5.7. ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Au 30 septembre 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 184,1 millions \$. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les trimestres clos les 30 septembre 2018 et 2017.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2018	2017	Variation
En milliers de dollars canadiens			
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	340 363	352 077	(11 714)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(76 826)	(98 121)	21 295
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(226 120)	(373 896)	147 776
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(24 422)	(17 125)	(7 297)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	12 995	(137 065)	150 060

5.7.1. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

Pour le quatrième trimestre de 2018, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont élevés à 340,4 millions \$, comparativement à 352,1 millions \$ au quatrième trimestre de 2017, soit 11,8 % des revenus par rapport à 13,5 % pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2018	2017	Variation
En milliers de dollars canadiens			
Bénéfice net	293 485	208 462	85 023
Amortissement	101 471	100 210	1 261
Autres ajustements ¹	<u>25 283</u>	<u>12 910</u>	12 373
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	420 239	321 582	98 657
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :			
Créances clients, travaux en cours et revenus différés	(13 106)	19 879	(32 985)
Fournisseurs et autres créditeurs, rémunération à payer, provisions et passifs non courants	(79 057)	(9 282)	(69 775)
Autres ²	12 287	19 898	(7 611)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(79 876)	30 495	(110 371)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	340 363	352 077	(11 714)

¹ Les autres ajustements comprennent la charge d'impôt différé, le gain de change et la charge au titre des paiements fondés sur des actions.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 79,9 millions \$ est principalement attribuable au moment où la comptabilisation au titre des rémunérations à payer, surtout liées aux vacances, et des fournisseurs a été effectuée, à la diminution nette des charges payées d'avance et autres actifs découlant en grande partie du calendrier des paiements pour des services de maintenance et du moment où a eu lieu le recouvrement de crédits d'impôt.

Le moment des rentrées et des sorties du fonds de roulement aura toujours une incidence sur les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

Comprennent les charges payées d'avance et autres actifs, les actifs financiers non courants, les obligations au titre des prestations de retraite, les instruments financiers dérivés et l'impôt sur les bénéfices.

5.7.2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Pour le quatrième trimestre de 2018, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 76,8 millions \$, comparativement à 98,1 millions \$ pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie des activités d'investissement.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2018	2017	Variation
En milliers de dollars canadiens			
Acquisitions d'entreprises	(614)	(32 799)	32 185
Produit tiré de cessions d'entreprises	3 500	_	3 500
Acquisition d'immobilisations corporelles	(42 367)	(29 219)	(13 148)
Ajouts de coûts liés à des contrats	(16 746)	(22 509)	5 763
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(20 320)	(22 969)	2 649
(Achat) produit net tiré de la vente de placements non courants	(279)	9 375	(9 654)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(76 826)	(98 121)	21 295

Par rapport à l'exercice précédent, la diminution de 21,3 millions \$ au titre des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement au cours du quatrième trimestre de 2018 est principalement attribuable à une diminution des investissements dans les acquisitions d'entreprises, et a été en partie contrebalancée par une augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles, découlant surtout du remplacement de matériel.

5.7.3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2018	2017	Variation
En milliers de dollars canadiens			
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable non garantie	53 136	200 000	(146 864)
Variation nette de la dette à long terme	<u>(71 882)</u>	(14 171)	<u>(57 711)</u>
	(18 746)	185 829	(204 575)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre de l'acquisition d'entreprises	_	(222)	222
Règlement d'instruments financiers dérivés	(2 430)	_	(2 430)
Rachat et annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	(215 616)	(563 574)	347 958
Émission d'actions subalternes classe A avec droit de vote	10 672	4 071	6 601
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(226 120)	(373 896)	147 776

Au cours du quatrième trimestre de 2018, un montant de 71,9 millions \$ a servi à réduire l'encours de notre dette à long terme, comparativement à un montant de 14,2 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement du premier remboursement annuel prévu au calendrier de remboursement d'une tranche de billets de premier rang non garantis en devise américaine totalisant 65,0 millions \$. De plus, un montant de 53,1 millions \$ a été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable non garantie de la Société au quatrième trimestre de 2018, contre un montant de 200,0 millions \$ prélevé au quatrième trimestre de l'exercice précédent pour racheter des actions aux fins d'annulation dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Pour le quatrième trimestre de 2018, nous avons affecté 215,6 millions \$ pour racheter aux fins d'annulation des actions classe A dans le cadre de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pour la période correspondante de l'exercice précédent, nous avions affecté 563,6 millions \$ pour racheter aux fins d'annulation des actions classe A aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours du quatrième trimestre de 2018, nous avons reçu un produit de 10,7 millions \$ à la suite de l'exercice d'options sur actions, comparativement à un produit de 4,1 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

6. Sommaire des huit derniers trimestres (non audité)

Aux dates indiquées et pour les périodes de trois mois closes à ces dates	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 mars 2018	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017	31 déc. 2016
En millions de dollars canadiens, sauf ind	lication contra	ire						
Croissance								
Revenus	2 799,0	2 940,7	2 950,3	2 816,9	2 608,1	2 836,8	2 724,4	2 675,7
Croissance des revenus sur douze mois	7,3 %	3,7 %	8,3 %	5,3 %	1,0 %	6,4 %	(0,9)%	(0,3)%
Croissance des revenus sur douze mois en devises constantes	5,0 %	3,8 %	4,9 %	4,9 %	2,5 %	5,2 %	5,6 %	3,7 %
Carnet de commandes	22 577	22 407	22 049	21 110	20 813	20 800	20 968	20 975
Nouveaux contrats	3 534	3 470	3 513	2 976	2 913	2 675	2 735	2 962
Ratio nouveaux contrats/facturation	126,2 %	118,0 %	119,1 %	105,7 %	111,7 %	94,3 %	100,4 %	110,7 %
Ratio nouveaux contrats/facturation des douze derniers mois	117,3 %	113,8 %	107,7 %	102,8 %	104,1 %	103,8 %	107,9 %	107,7 %
Rentabilité								
BAII ajusté	435,7	435,3	424,4	406,3	395,8	399,1	395,1	396,7
Marge du BAII ajusté	15,6 %	14,8 %	14,4 %	14,4 %	15,2 %	14,1 %	14,5 %	14,8 %
Bénéfice net	293,5	288,3	274,4	285,3	208,5	276,6	274,4	275,7
Marge du bénéfice net	10,5 %	9,8 %	9,3 %	10,1 %	8,0 %	9,8 %	10,1 %	10,3 %
Bénéfice par action après dilution (en dollars)	1,03	1,00	0,94	0,98	0,70	0,92	0,90	0,89
Bénéfice net excluant les éléments spécifiques	309,8	309,7	303,2	288,0	275,7	278,5	275,2	277,6
Marge du bénéfice net excluant les éléments spécifiques	11,1 %	10,5 %	10,3 %	10,2 %	10,6 %	9,8 %	10,1 %	10,4 %
Bénéfice par action après dilution excluant les éléments spécifiques (en dollars)	1,09	1,08	1,04	0,99	0,93	0,93	0,91	0,90
Situation de trésorerie	-,							
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	340,4	317,3	425,7	410,1	352,1	290,6	366,2	349,7
En pourcentage des revenus	12,2 %	10,8 %	14,4 %	14,6 %	13,5 %	10,2 %	13,4 %	13,1 %
Délai moyen de recouvrement des créances (en jours)	52	50	46	47	47	45	42	44
Structure du capital								
Dette nette	1 640,8	1 685,2	1 525,9	1 635,0	1 749,4	1 449,8	1 493,7	1 491,7
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette	19,2 %	19,6 %	17,5 %	19,3 %	21,5 %	17,2 %	18,2 %	18,2 %
Rendement des capitaux propres	17,3 %	16,0 %	16,0 %	16,2 %	16,1 %	17,2 %	17,5 %	17,7 %
Rendement du capital investi	14,5 %	13,5 %	13,5 %	13,7 %	13,7 %	14,6 %	14,7 %	14,6 %
Bilan								
Trésorerie et équivalents de	104.4	174 4	207 5	220.0	165.0	202.0	202.0	242.0
trésorerie et placements courants	184,1	171,1	287,5	238,9	165,9	302,9	282,0	313,9
Total de l'actif Passifs financiers non courants ¹	11 919,1	12 155,0	12 363,7	11 957,5	11 396,2	11 832,6	11 526,0	11 535,9
r assiis iiiiaiicieis fiofi courants	1 530,1	1 615,7	1 578,9	1 588,3	1 821,9	1 725,3	1 747,0	1 760,9

¹ Les passifs financiers non courants comprennent la tranche non courante de la dette à long terme et les instruments financiers dérivés non courants.

Certains facteurs entraînent des variations trimestrielles qui ne sont pas forcément représentatives des résultats futurs de la Société. Premièrement, les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils ont un caractère saisonnier, et les résultats trimestriels de ces activités sont touchés par certains éléments comme les vacances et le nombre de jours fériés au cours d'un trimestre donné. Les variations saisonnières se font moins sentir dans le cas des contrats d'impartition, y compris les contrats de gestion des processus d'affaires. Deuxièmement, le volume de travail émanant de certains clients peut varier d'un trimestre à l'autre en fonction de leur cycle économique et du caractère saisonnier de leurs propres activités. Troisièmement, les économies que nous réalisons pour un client dans le cadre d'un contrat d'impartition peuvent réduire temporairement nos revenus, car ces économies ne sont pas nécessairement compensées sur-le-champ par une augmentation des travaux réalisés pour ce client.

En règle générale, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles sont susceptibles de fluctuer considérablement d'un trimestre à l'autre en fonction du moment où d'importants clients effectuent leurs paiements mensuels, des besoins de liquidités associés aux grandes acquisitions, aux contrats et projets d'impartition, ainsi que du moment de remboursement de divers crédits d'impôt, de versement des primes de participation aux bénéfices attribuées aux membres et de paiement des frais de réorganisation.

Les mouvements des taux de change peuvent également occasionner des écarts trimestriels à mesure que le pourcentage de la croissance de nos activités dans d'autres pays évolue. L'incidence de ces écarts touche principalement nos revenus et, dans une moindre mesure, notre marge nette étant donné que nous tirons parti, autant que possible, de couvertures naturelles.

7. Modifications de normes comptables

Les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 comprennent tous les ajustements que la direction de CGI juge nécessaires à une présentation fidèle de la situation financière, des résultats des activités et des flux de trésorerie de la Société.

ADOPTION DE NORME COMPTABLE

La modification à la norme existante suivante a été adoptée par la Société le 1er octobre 2017 :

IAS 7 - Tableau des flux de trésorerie

En janvier 2016, l'IASB a modifié l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, qui exige la présentation d'informations additionnelles concernant les variations des passifs découlant des activités de financement, y compris les variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement, les variations découlant de l'obtention ou de la perte de contrôle dans des filiales ou d'autres entreprises, l'incidence des variations des taux de change et les variations de la juste valeur. Les informations additionnelles sont présentées à la note 27, *Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie*.

MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES

Les normes suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur au 30 septembre 2018.

IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui précise la méthode et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. La norme remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires.

La norme entre en vigueur le 1^{er} octobre 2018 pour la Société. La norme peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : i) de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle la Société présente de l'information financière; ii) de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application initiale de la norme à la date de première application (méthode rétrospective modifiée). La Société adoptera l'IFRS 15 et utilisera la méthode rétrospective modifiée.

Afin de se préparer à la conversion à l'IFRS 15, la Société a élaboré un plan de conversion détaillé en quatre étapes : 1) familiarisation, 2) évaluation détaillée, 3) conception, 4) mise en œuvre. Dans le cadre de la première étape, la Société a mis en place un Comité directeur qui est responsable de faire le suivi des progrès et d'approuver les recommandations de l'équipe de projet. Les membres du Comité directeur se rencontrent régulièrement et transmettent des mises à jour trimestrielles au Comité d'audit et de gestion des risques.

La Société a terminé la deuxième étape du plan de conversion qui porte sur l'évaluation détaillée des différences entre les exigences actuelles et celles de l'IFRS 15, y compris l'évaluation des incidences de ces différences.

Généralement, la Société s'attend à ce que les revenus tirés des accords d'impartition, des services en gestion des processus d'affaires et d'intégration de systèmes et de services-conseils continuent d'être comptabilisés à mesure que les services sont fournis, conformément aux méthodes comptables actuellement appliquées. Toutefois, les activités d'implantation initiales, qui ne sont actuellement pas considérées comme des éléments identifiables séparément, pourraient dans certains cas être considérées comme une obligation de prestation distincte puisqu'elles seront réputées « exister de façon distincte » selon les critères de l'IFRS 15, entraînant une accélération de la comptabilisation des revenus. La Société ne prévoit aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Actuellement, lorsque les licences d'utilisation de logiciels ont une valeur en soi pour le client et qu'elles sont considérées comme des éléments identifiables séparément, les revenus tirés d'accords visant la vente de licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés à la livraison. Selon l'IFRS 15, lorsqu'un accord vise d'importants services de personnalisation,

les revenus tirés des licences d'utilisation de logiciels seront combinés à ceux des services, entraînant un report dans la comptabilisation des revenus. La Société ne prévoit aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

La Société a terminé la troisième étape du plan de conversion et est en voie de terminer la quatrième. La Société n'a relevé aucun changement important relatif aux systèmes. De la formation et de l'encadrement ont été offerts sur une base continue à ceux impliqués dans les contrats des clients. La Société a procédé à la mise à jour des politiques, des procédures et des contrôles révisés, et en finalise actuellement la mise en œuvre, afin de respecter les exigences de la norme, notamment les exigences supplémentaires en matière de présentation et d'informations à fournir.

IFRS 9 - Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers*: *Comptabilisation et évaluation*. La norme entre en vigueur le 1^{er} octobre 2018 pour la Société et requiert l'application rétrospective. La Société se prévaudra de l'exemption de l'obligation de retraiter les informations comparatives.

La norme simplifie le classement des actifs financiers, tout en reprenant la plupart des exigences de l'IAS 39. Les actifs financiers de la Société actuellement classés comme des prêts et créances continueront d'être évalués au coût amorti, et les actifs financiers actuellement classés comme disponibles à la vente continueront d'être évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La norme introduit un nouveau modèle de dépréciation qui sera appliqué aux créances clients, aux montants à recevoir à long terme et aux obligations non courantes de la Société. La direction ne croit pas que la Société soit assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients et de sa stratégie d'atténuation des risques visant à investir dans des obligations d'État et de sociétés de première qualité notées A ou mieux.

Finalement, l'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture qui s'aligne mieux avec les activités de gestion des risques. La Société appliquera le nouveau modèle de comptabilité de couverture et s'attend à ce que les relations de couverture existantes restent encore admissibles à la comptabilité de couverture en vertu de ce nouveau modèle.

La Société procède toujours à l'évaluation des exigences à l'égard de l'information à fournir selon la norme. La Société ne prévoit pas que l'adoption de cette norme aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16 - Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, pour les deux parties au contrat de location. La norme remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et d'autres interprétations relatives aux contrats de location, élimine le classement des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement et introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur. La norme entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2019 pour la Société. La norme peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : i) de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle la Société présente de l'information financière; ii) de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application initiale de la norme à la date de première application (« méthode rétrospective modifiée »). La Société entend recourir à la méthode rétrospective modifiée aux fins de l'adoption de l'IFRS 16.

Dans les cas où la Société est le preneur, l'application de l'IFRS 16 devrait entraîner la comptabilisation au bilan de la plupart de ses contrats de location qui sont actuellement considérés comme des contrats de location simple et qui visent principalement la location de locaux. La Société s'attend également à une diminution de ses coûts immobiliers et à une augmentation de ses charges financières et de l'amortissement découlant de la modification apportée à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des charges locatives. La Société ne prévoit pas que l'adoption de l'IFRS 16 aura une incidence sur sa capacité à respecter les clauses restrictives imposées par des tiers touchant ses billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros et sa facilité de crédit renouvelable non garantie, tels qu'ils sont présentés à la note 32, Gestion du risque de capital.

8. Principales estimations comptables

Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 30 septembre 2018. Certaines de ces normes comptables, présentées ci-après, exigent que la direction fasse des estimations et pose un jugement qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres et sur les informations fournies à la date des états financiers consolidés audités ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Ces estimations comptables sont considérées comme principales, car, pour les faire, la direction doit formuler des jugements subjectifs ou complexes fondés sur des renseignements intrinsèquement incertains, et parce qu'elles pourraient avoir une incidence importante sur notre situation financière, sur l'évolution de notre situation financière ou sur nos résultats opérationnels.

Éléments sur lesquels les estimations ont une incidence	Bilans consolidés	États consolidés du résultat			
		Revenus	Coûts des services et frais de vente et d'administration	Charge d'impôt sur les bénéfices	
Comptabilisation des revenus ¹	✓	✓	✓		
Pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus	✓		✓		
Dépréciation du goodwill	✓		✓		
Regroupement d'entreprises	✓	✓	✓	✓	
Charge d'impôt sur les bénéfices	✓			✓	
Litiges et réclamations	✓	✓	✓		

A une incidence sur le bilan par les créances clients, travaux en cours et revenus différés.

Comptabilisation des revenus

Accords comprenant des éléments multiples

Lorsqu'un accord vise la prestation d'éléments multiples, la valeur totale de l'accord est répartie séparément entre chaque élément identifiable en fonction de son prix de vente relatif au moment de la conclusion du contrat. La Société passe en revue au moins tous les ans sa meilleure estimation du prix de vente, laquelle est établie au moyen d'une fourchette de prix raisonnables pour les différents services et produits offerts par la Société d'après l'information disponible sur le marché local. L'information utilisée pour établir la fourchette repose principalement sur les derniers contrats conclus et la conjoncture économique. Tout changement dans la fourchette pourrait avoir une incidence importante sur la répartition de la valeur totale de l'accord ainsi que sur le montant des revenus comptabilisés et le moment de leur comptabilisation.

Accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours de la période où les services sont fournis. La Société utilise surtout le nombre d'heures de travail ou les coûts de la main-d'œuvre pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Les gestionnaires de projet font le suivi et réévaluent une fois par mois les prévisions relativement aux projets. Les prévisions sont revues pour tenir compte de facteurs comme les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier et des complications imprévues dans l'exécution des travaux. Les prévisions dépendent également des risques du marché, comme la disponibilité et le maintien en poste de professionnels de TI qualifiés ou de la capacité des sous-traitants à remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux calendriers convenus. Par suite de la revue des coûts à

engager pour achever les projets, les ajustements des revenus sont pris en compte dans la période au cours de laquelle les faits entraînant la revue sont connus, dans la mesure où le nombre d'heures de travail ou les coûts de la main-d'œuvre réels diffèrent des estimations. Lorsqu'il est prévu que le total des coûts sera supérieur au total des revenus, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus sont comptabilisées comme il est décrit ci-après.

Pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus

Des pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus peuvent survenir en raison de coûts additionnels qui n'avaient pas été prévus au moment de la conclusion du contrat. Les gestionnaires de projets font le suivi des projets et services mensuellement. Ils passent notamment en revue les indicateurs suivants : les résultats financiers réels, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier et des complications imprévues dans l'exécution des travaux, et les livrables et coûts estimatifs de tiers.

De plus, l'équipe des services d'évaluation des ententes de CGI effectue une évaluation mensuelle en bonne et due forme du portefeuille de projets de CGI pour tous les contrats ayant une valeur supérieure à un seuil établi. Les examens reposent sur un ensemble défini de risques et de catégories d'évaluation permettant la production de rapports détaillés sur l'état réel de la prestation et de la situation financière, lesquels sont passés en revue avec la haute direction. En raison de la variabilité des indicateurs passés en revue et du fait que les estimations reposent sur un grand nombre de variables, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus peuvent changer.

Dépréciation du goodwill

La valeur comptable du goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel ou si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. Pour déterminer si un test de dépréciation du goodwill est nécessaire, la direction passe en revue chaque trimestre différents facteurs, comme l'évolution de l'environnement technologique ou du marché, les modifications apportées aux hypothèses utilisées pour établir le coût moyen pondéré du capital et la performance réelle par rapport à la performance financière prévue.

La valeur recouvrable de chaque secteur a été établie conformément à la valeur d'utilité calculée qui comprend des estimations de sa performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction. Cependant, des facteurs comme notre capacité de développer et d'élargir notre gamme de services pour suivre l'évolution de la demande et les tendances technologiques, un cycle de vente prolongé et notre capacité d'embaucher et de fidéliser des professionnels de TI qualifiés ont une incidence sur les flux de trésorerie futurs, et les résultats réels peuvent différer des flux de trésorerie futurs utilisés dans le cadre d'un test de dépréciation du goodwill. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul des tests de dépréciation du goodwill sont présentées à la note 11 des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 30 septembre 2018. À ce jour, le goodwill n'a pas été ajusté pour dépréciation. Au 30 septembre 2018, la juste valeur de chacun des secteurs représentait entre 216 % et 438 % de sa valeur comptable.

Regroupement d'entreprises

Pour déterminer la juste valeur à la date d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles identifiables acquises et des passifs pris en charge, la direction pose des hypothèses fondées sur des estimations, telles que la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation ainsi que la durée d'utilité des actifs acquis.

La direction doit également faire preuve de jugement pour déterminer si une immobilisation incorporelle est identifiable et devrait être comptabilisée séparément du goodwill.

Toute modification apportée à ces hypothèses, estimations et jugements pourrait avoir des répercussions sur la juste valeur à la date d'acquisition et, par conséquent, avoir une incidence importante sur nos états financiers consolidés audités. Ces modifications sont comptabilisées dans la répartition du prix d'acquisition, ce qui se traduit par un ajustement du goodwill, lorsque les modifications sont apportées pendant la période d'évaluation, qui ne doit pas dépasser un an. Toute autre modification ultérieure est comptabilisée dans notre état consolidé du résultat.

Charge d'impôt sur les bénéfices

Des actifs d'impôt différés sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées et des différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables. La Société tient compte de l'analyse des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures. Les estimations de bénéfices imposables sont fondées sur les prévisions par territoire qui sont alignées sur les hypothèses relatives au test de dépréciation du goodwill, sur une base non actualisée. De plus, la direction tient compte de facteurs comme les taux d'imposition quasi adoptés, l'historique d'un bénéfice imposable et la disponibilité des stratégies fiscales. En raison du caractère incertain et variable des facteurs susmentionnés, les actifs d'impôt différé peuvent changer. La direction passe en revue ses hypothèses chaque trimestre et ajuste les actifs d'impôt différé, le cas échéant.

La Société est assujettie à l'impôt dans de nombreux territoires. La détermination définitive de l'impôt applicable à bon nombre d'opérations et de calculs est incertaine, lorsque le sens de la loi ou l'application de celle-ci dans le cadre d'une opération sont incertains. Dans ces situations, la Société pourrait passer en revue ses pratiques administratives ou consulter les autorités fiscales ou des fiscalistes pour connaître l'interprétation des lois fiscales. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société comptabilise un avantage d'impôt ou réduit un passif d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir ou que le passif d'impôt n'est plus probable. La provision pour une position fiscale incertaine est constituée à l'aide des meilleures estimations quant au montant à payer prévu en se fondant sur les évaluations qualitatives de tous les facteurs pertinents et peut changer. L'examen des hypothèses est réalisé trimestriellement.

Litiges et réclamations

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour litiges et réclamations sont calculées selon les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances. Les estimations tiennent compte de la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et du degré de probabilité d'une issue défavorable. La direction passe en revue les hypothèses et les faits relatifs aux litiges et aux réclamations en cours tous les trimestres, fait appel aux services d'un conseiller juridique externe, au besoin, et ajuste la provision en conséquence. La Société doit se conformer aux lois applicables de nombreux territoires, ce qui accroît la complexité de la provision adéquate à établir à la suite de l'examen de litiges. Du fait que l'issue des litiges et réclamations est impossible à prédire avec certitude, ces provisions peuvent varier. Les ajustements faits aux provisions des litiges et réclamations sont présentés dans la période au cours de laquelle les faits entraînant un ajustement sont connus.

9. Integrité de la présentation des résultats

Il incombe au conseil d'administration, en vertu de ses statuts et des lois sur les valeurs mobilières qui régissent les obligations d'information continue de CGI, de veiller à ce que CGI se conforme à ses obligations d'information continue en temps opportun ainsi qu'à l'intégrité des systèmes de contrôle interne et de gestion de l'information de la Société. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche principalement par l'entremise du Comité d'audit et de gestion des risques.

Le Comité d'audit et de gestion des risques de CGI se compose entièrement d'administrateurs indépendants respectant les exigences du Règlement 52-110 adopté par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et celles de la Bourse de New York et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis en matière d'indépendance et d'expérience. Le Comité d'audit et de gestion des risques assume notamment les rôles et les responsabilités suivants : a) l'examen des documents d'information au public contenant de l'information financière auditée ou non auditée concernant CGI; b) l'identification et l'examen des risques financiers et opérationnels importants auxquels la Société est exposée, l'examen des diverses politiques et pratiques de la Société prévues pour la gestion de ces risques et la présentation de façon régulière au conseil d'administration de l'information concernant la gestion des risques; c) l'examen et l'évaluation de l'efficacité des conventions et méthodes comptables portant sur l'information financière de CGI; d) l'examen et la surveillance des procédures, programmes et politiques de contrôle interne de CGI, ainsi que l'évaluation du caractère adéquat et de l'efficacité de ceux-ci; e) l'examen et le caractère suffisant des ressources d'audit interne de CGI, y compris le mandat et les objectifs de l'auditeur interne; f) la recommandation au conseil d'administration à l'égard de la nomination de l'auditeur externe, l'évaluation de son indépendance, l'examen des modalités de son mandat, la réalisation d'une évaluation annuelle de son rendement et le maintien de discussions continues avec celui-ci; g) l'examen des opérations avec les parties liées conformément aux règles de la Bourse de New York et autres lois et règlements applicables; h) l'examen des procédures d'audit, y compris l'étendue proposée des audits menés par l'auditeur externe; et i) l'exécution de toute autre fonction telle qu'elle est habituellement attribuée à un comité d'audit ou conférée par le conseil d'administration. Pour formuler des recommandations au conseil d'administration relativement à la nomination annuelle de l'auditeur externe, le Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration réalise une évaluation annuelle du rendement de l'auditeur externe, conformément aux recommandations de Comptables professionnels agréés du Canada. L'évaluation officielle est réalisée avant l'assemblée générale annuelle des actionnaires et est réalisée en collaboration avec des membres clés du personnel de CGI.

La Société a établi et maintient des contrôles et procédures de communication de l'information conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les informations importantes liées à la Société sont communiquées au chef de la direction et au chef de la direction financière par d'autres membres du personnel, en particulier pendant la période où les documents annuels et intermédiaires de la Société sont établis, et que l'information qui doit être présentée dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés ou transmis par la Société conformément aux lois sur les valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par ces lois et les règles qui s'y rattachent. En date du 30 septembre 2018, la direction a évalué, sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef de la direction financière, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société, tels que définis en vertu du Règlement 52-109 adopté par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la règle 13a – 15(e) de la Securities Exchange Act of 1934 telle que modifiée. À la suite de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 30 septembre 2018.

La Société a également établi et maintient un contrôle interne à l'égard de l'information financière, tel que défini en vertu du Règlement 52-109 et de la règle 13a – 15(f) de la Securities Exchange Act of 1934 telle que modifiée. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est un processus conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société, et mis en œuvre par la direction et d'autres membres clés du personnel de la Société, pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états

financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Toutefois, en raison de ses limitations intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas prévenir ou détecter les inexactitudes en temps opportun. En date du 30 septembre 2018, la direction a évalué, sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef de la direction financière, l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, en se fondant sur le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* (COSO) de la *Treadway Commission* (cadre de 2013 du COSO). À la suite de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace en date du 30 septembre 2018.

10. Environnement du risque

10.1. RISQUES ET INCERTITUDES

Bien que nous envisagions les perspectives d'avenir à long terme de la Société avec confiance, un certain nombre de risques et d'incertitudes pourraient avoir une incidence sur notre capacité de réaliser notre vision stratégique et nos objectifs de croissance. Les risques et incertitudes décrits ci-après devraient donc être pris en considération lors de l'évaluation du potentiel de la Société à des fins d'investissement.

10.1.1. Risques liés au marché

Risque économique

L'intensité des activités de nos clients, qui est tributaire de la conjoncture économique, a une incidence sur nos résultats opérationnels. Nous ne pouvons toutefois prédire ni les répercussions de la conjoncture économique sur nos revenus futurs ni le moment où une reprise marquée surviendra. Durant les périodes de récession, nos clients et nos clients éventuels peuvent annuler, réduire ou reporter des contrats en cours, ou encore retarder l'octroi de nouveaux mandats. Nos clients pourraient réduire l'ampleur des projets informatiques qu'ils entreprennent durant les périodes de difficultés économiques, ce qui se traduirait par une réduction du nombre d'implantations technologiques et de l'importance des mandats. En raison du nombre potentiellement restreint de mandats durant un ralentissement, la concurrence peut s'intensifier. Il pourrait alors arriver que les prix diminuent si certains concurrents réduisent leurs tarifs pour maintenir ou accroître leur part du marché. De telles circonstances pourraient déclencher des ajustements de prix visant à respecter les dispositions de nos contrats relatives à l'étalonnage. Ces facteurs pourraient entraîner une baisse de nos revenus et de notre rentabilité.

10.1.2. Risques liés à notre secteur d'activité

Concurrence pour l'obtention des contrats

CGI évolue dans un marché mondial où la concurrence entre les fournisseurs de services en TI est vive. Certains de nos concurrents ont de plus grandes ressources financières, de mise en marché et de vente ou une plus grande portée dans certaines régions, ce qui leur permet de mieux livrer concurrence pour les nouveaux contrats. Dans certains marchés spécialisés, régionaux ou métropolitains, nos concurrents sont des petites entreprises qui possèdent des capacités spécialisées et qui peuvent fournir des services plus abordables sur le plan financier. Certains de nos concurrents ont une plus grande présence que nous dans des pays où les coûts sont moins élevés, ce qui peut leur permettre d'offrir des services dans le monde entier à des conditions plus favorables. L'intensification de la concurrence parmi les entreprises de services en TI se traduit souvent par une pression sur les prix. Rien ne garantit que nous réussirons à fournir suffisamment de services de qualité à prix concurrentiel pour nous permettre de maintenir ou d'accroître notre part de marché.

Nous dégageons des revenus considérables de contrats octroyés à la suite d'appels d'offres qui limitent la capacité de la Société à négocier certaines modalités contractuelles. Les risques liés aux processus d'appels d'offres comprennent également les coûts importants engagés ainsi que les heures de gestion consacrées et les efforts déployés par la Société pour préparer les soumissions et les offres de service relativement à des contrats qui pourraient ou non lui être octroyés. Des charges supplémentaires et des retards pourraient également survenir si les concurrents de la Société contestaient ou remettaient en question les contrats qui lui auraient été octroyés par suite d'appels d'offres.

Disponibilité et conservation de professionnels de TI qualifiés

Le personnel qualifié fait l'objet d'une forte demande au sein du secteur des TI. De ce fait, le recrutement et la conservation d'un nombre suffisant de personnes possédant les connaissances et les habiletés souhaitées peuvent

s'avérer difficiles. Par conséquent, nous devons continuer d'attirer et de fidéliser des professionnels hautement compétents et d'établir un plan de relève efficace. Si nos programmes complets visant le recrutement et la conservation de professionnels qualifiés et dévoués ne nous permettent pas d'avoir un nombre suffisant d'employés bien formés, qualifiés et détenant les cotes de sécurité gouvernementales appropriées nécessaires pour servir les besoins de nos clients, nous pourrions devoir nous tourner vers des services de sous-traitance ou effectuer des mutations pour combler l'écart. Si notre plan de relève ne nous permet pas d'identifier des personnes ayant du potentiel ou de permettre à notre personnel clé de se perfectionner, nous pourrions ne pas être en mesure de remplacer ceux qui prennent leur retraite ou quittent la Société, et nous serions dans l'obligation de recruter et de former de nouveaux employés, ce qui pourrait entraîner une perte de revenus ou une hausse des coûts et exercerait une pression sur notre bénéfice net.

Capacité de l'entreprise de développer et d'élargir sa gamme de services pour suivre l'évolution de la demande et les tendances technologiques

En raison de l'évolution rapide du secteur des TI et de la baisse constante des coûts d'acquisition et de maintien d'une infrastructure de TI, nous devons anticiper la transformation des besoins de nos clients. Pour ce faire, nous devons adapter nos services et nos solutions de manière à conserver et à améliorer notre avantage concurrentiel et à préserver notre capacité à fournir des services et solutions rentables. La concurrence est féroce sur les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, et rien ne garantit que nous réussirons à croître et à adapter nos activités en temps opportun ou que nous serons en mesure de réussir à pénétrer de nouveaux marchés. Si nous tirons de l'arrière, notre capacité à garder nos clients et à en attirer de nouveaux pourrait en souffrir, ce qui pourrait exercer des pressions sur nos revenus, notre bénéfice net et les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles connexes.

Risque d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui

Malgré nos efforts, les mesures que nous mettons en place pour nous assurer que nos services et nos offres ne portent pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui pourraient ne pas être efficaces, et, par conséquent, il pourrait arriver que des poursuites alléguant une violation de ces droits soient intentées contre nous ou nos clients. Nous établissons des contrats de licence visant le droit d'utiliser la propriété intellectuelle et pouvons par ailleurs consentir des indemnisations à l'égard de la responsabilité et des dommages-intérêts résultant des réclamations de tiers touchant des manquements relativement aux brevets, droits d'auteur, marques de commerce ou secrets commerciaux concernant notre propriété intellectuelle, nos logiciels ou d'autres solutions mises au point pour nos clients. Dans certaines circonstances, le montant de ces demandes d'indemnisation pourrait être plus élevé que les revenus provenant du client (voir la rubrique « Risque associé aux garanties »). Les réclamations et les poursuites visant la propriété intellectuelle pourraient entraîner des coûts élevés et des pertes de temps importantes, ternir notre réputation, nous obliger à conclure des ententes supplémentaires en matière de redevances et de licences, ou nous empêcher d'offrir certaines solutions ou certains services. Si nous étions empêchés de vendre ou d'utiliser des solutions ou des services incorporant un logiciel ou une technologie faisant l'objet d'un litige, cela pourrait nous faire perdre des revenus ou nous obliger à assumer des charges supplémentaires afin de modifier ces solutions avant de les intégrer à de nouveaux projets.

Risques liés à la protection de nos droits de propriété intellectuelle

Notre réussite est tributaire, entre autres, de notre capacité de protéger nos méthodes, processus, savoir-faire, outils et techniques exclusifs, ainsi que toute autre propriété intellectuelle dont nous nous servons pour fournir nos services. Bien que CGI prenne des mesures raisonnables (par exemple, protection des droits d'auteur et, dans quelques cas, brevet) pour protéger et faire valoir ses droits de propriété intellectuelle, rien ne garantit que ces mesures seront adéquates ou qu'il sera possible de les faire respecter. Le coût lié au respect de nos droits pourrait être considérable et, dans certains cas, ne pas s'avérer viable sur le plan économique. En outre, il pourrait arriver que les lois de certains pays où nous exerçons nos activités ne protègent pas entièrement nos droits de propriété intellectuelle. Malgré nos efforts, les mesures que nous prenons pour protéger nos droits de propriété intellectuelle pourraient s'avérer insuffisantes pour prévenir ou décourager l'atteinte à ces droits ou empêcher l'appropriation illicite de notre propriété intellectuelle. Il se pourrait aussi

que nous ne détections pas l'utilisation non autorisée de notre propriété intellectuelle ou que nous ne prenions pas les mesures appropriées pour assurer le respect de nos droits de propriété intellectuelle.

Clauses d'étalonnage dans certains contrats

Certains contrats d'impartition permettent aux clients d'utiliser, pour certains services précisés dans le contrat, des mécanismes d'établissement des prix fondés sur l'étalonnage des prix exigés, pour des services similaires, par d'autres fournisseurs formant un groupe de comparaison. Ces mécanismes tiennent compte des caractéristiques uniques de l'environnement de chaque client, et, si les résultats indiquaient la présence d'un écart supérieur au seuil de tolérance convenu, nous pourrions être tenus de travailler avec le client afin d'établir une nouvelle grille de prix pour les services. Rien ne garantit que l'utilisation de ces mécanismes dégagera des données exactes et fiables, y compris des données sur l'établissement des prix, ce qui pourrait exercer des pressions sur nos revenus, notre bénéfice net et nos flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

10.1.3. Risques liés à notre entreprise

Risques associés à notre stratégie de croissance

La stratégie de croissance et d'acquisition de CGI se définit en fonction de quatre piliers de croissance : premièrement, la croissance interne grâce à l'obtention de nouveaux contrats, renouvellements et prolongations dans les secteurs de l'impartition et de l'intégration de systèmes; deuxièmement, l'obtention de contrats d'impartition d'envergure à long terme; troisièmement, les acquisitions d'entreprises de plus petite taille ou servant des créneaux particuliers; et quatrièmement, les acquisitions transformationnelles d'envergure.

Notre capacité de prospérer grâce à notre croissance interne est soumise à un certain nombre de facteurs qui échappent à notre contrôle, notamment l'allongement de notre cycle de ventes pour d'importants contrats d'impartition.

Notre capacité de prospérer grâce aux acquisitions d'entreprises servant des créneaux particuliers et aux acquisitions transformationnelles dépend de notre capacité d'identifier des cibles d'acquisition appropriées, d'évaluer correctement le potentiel de ces transactions à la lumière de nos objectifs financiers et opérationnels, et de les intégrer efficacement à nos activités. Nous ne pouvons toutefois pas garantir que nous continuerons d'identifier des cibles d'acquisition appropriées, que nous réaliserons de nouvelles acquisitions qui satisfont à nos critères économiques ni que les sociétés que nous acquerrons s'intégreront harmonieusement à CGI et augmenteront tangiblement la valeur de l'entreprise conformément aux attentes.

Si nous ne pouvons pas mettre en œuvre notre stratégie de croissance et d'acquisition, nous ne pourrons probablement pas conserver nos taux de croissance historiques ou prévus.

Variabilité des résultats financiers

Notre capacité de maintenir et d'accroître nos revenus dépend non seulement de la mise en œuvre de notre stratégie de croissance et d'acquisition, mais aussi d'un certain nombre d'autres facteurs, qui pourraient faire fluctuer les résultats financiers de la Société. Ces facteurs comprennent : i) notre capacité d'introduire et de livrer de nouveaux services et de nouvelles solutions d'affaires; ii) le risque possible lié à un cycle de vente prolongé; iii) la nature cyclique des achats de nos services et de nos produits informatiques; iv) la nature des activités de nos clients (par exemple, si un client rencontre des difficultés financières, il pourrait être forcé d'annuler, de réduire ou de reporter des contrats en cours avec notre Société); et v) la structure de nos contrats avec nos clients (par exemple, certaines clauses figurant dans les contrats de CGI permettent aux clients d'utiliser des mécanismes d'établissement des prix fondés sur l'étalonnage des prix exigés, pour des services similaires à ceux offerts par CGI, par d'autres fournisseurs). Ces facteurs, et bien d'autres, rendent difficile la prévision des résultats financiers pour une période donnée.

Fluctuations liées aux secteurs d'activité

Nos acquisitions et autres transactions pourraient faire fluctuer la proportion de nos revenus provenant de projets de plus courte durée (les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils) par opposition à ceux provenant de contrats de plus longue durée (les mandats d'impartition). Si le poids relatif des projets d'intégration de systèmes et de services-conseils augmentait, il pourrait en résulter une variation plus prononcée des revenus d'un trimestre à l'autre, puisque les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils ne génèrent pas de revenus stables à long terme.

Risque financier et risque opérationnel associés aux marchés internationaux

Nous gérons des activités dans de nombreux pays du monde, y compris des centres mondiaux de prestation de services. L'envergure de nos activités (y compris nos centres mondiaux de prestation de services) nous rend tributaires de facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats, notamment : les fluctuations des taux de change (voir la rubrique « Risque de change »); le fardeau résultant de l'obligation d'observer un grand nombre de lois nationales et locales différentes (voir la rubrique « Risque associé à la réglementation »); les incertitudes liées à la diversité des cultures et des pratiques commerciales dans les différentes régions du monde; l'instabilité politique, sociale et économique, y compris les menaces liées au terrorisme, au désordre civil, à la guerre, aux catastrophes naturelles et aux pandémies. N'importe lequel des risques auxquels nos activités internationales nous exposent ou l'ensemble de ces risques pourraient avoir un impact sur nos activités commerciales mondiales et provoquer une baisse de notre rentabilité.

Défis organisationnels associés à notre envergure

Nous devons transmettre notre culture, nos normes, nos valeurs de base, nos contrôles internes et nos politiques à l'échelle des entreprises que nous acquérons et les maintenir dans nos activités existantes. Toutefois, communiquer et gérer ces normes dans une vaste organisation mondiale comporte de nombreux défis et s'avère un long processus. Les entreprises acquises pourraient se montrer réfractaires au changement et tenir à leurs anciennes méthodes, normes et pratiques, ce qui pourrait nuire à notre capacité d'agir sur certaines occasions d'affaires. Il faut également tenir compte des différences culturelles des certains pays qui pourraient faire obstacle à l'introduction de nouvelles idées ou à l'adoption de notre vision stratégique. Si nous ne réussissons pas à tisser des liens étroits à l'échelle de la Société, nous pourrions ne pas être en mesure d'atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.

Impôts et taxes et programmes de crédits d'impôt

En estimant notre impôt sur les bénéfices à payer, la direction utilise des principes comptables pour déterminer les positions fiscales qui sont susceptibles d'être soutenues par les autorités fiscales applicables. Nous ne pouvons cependant pas affirmer avec certitude que nos avantages fiscaux futurs ou nos passifs d'impôt futurs ne différeront pas de manière importante de nos estimations ou de nos attentes. La législation, la réglementation et les interprétations fiscales qui s'appliquent à nos activités changent sans cesse. De plus, les avantages fiscaux futurs et les passifs d'impôt futur dépendent de facteurs qui sont essentiellement incertains et susceptibles de changer, notamment les bénéfices futurs, les taux d'imposition futurs et la répartition prévue des secteurs d'activité dans les différents pays où nous menons nos activités. De plus, nos déclarations d'impôt font continuellement l'objet de révisions par les autorités fiscales applicables, qui déterminent le montant réel de l'impôt à payer ou à recevoir, le montant de tous les avantages fiscaux futurs ou passifs d'impôt futur, ainsi que le montant de toute charge d'impôt sur les bénéfices que nous pourrions comptabiliser à la longue. Les montants déterminés par les autorités fiscales peuvent devenir définitifs et obligatoires pour la Société. L'un ou l'autre des facteurs mentionnés ci-dessus pourrait avoir une incidence négative importante sur notre bénéfice net ou sur nos flux de trésorerie nets en nuisant à nos activités et à notre rentabilité, à la disponibilité des crédits d'impôt, au coût des services que nous offrons et à la disponibilité des déductions pour pertes opérationnelles dans le cadre du développement de notre infrastructure mondiale de prestation de services.

Avantages tirés des programmes parrainés par le gouvernement

Nous tirons profit des programmes parrainés par le gouvernement qui soutiennent la recherche et le développement ainsi que la croissance de l'économie et de la main-d'œuvre dans les territoires où nous exerçons nos activités. Les

programmes gouvernementaux reflètent la politique du gouvernement et reposent sur divers facteurs politiques et économiques. Rien ne garantit toutefois que ces programmes demeureront disponibles pour la Société à l'avenir, ou qu'ils ne seront pas réduits, modifiés ou annulés. Toute réduction ou annulation des programmes gouvernementaux ou toute autre modification apportée aux modalités des programmes de crédits d'impôt pourrait accroître les charges opérationnelles ou les dépenses en immobilisations engagées par la Société et entraîner une incidence négative sur le bénéfice net ou les flux de trésorerie.

Risque de crédit associé aux créances clients et travaux en cours

La facturation et le recouvrement d'une manière efficace et en temps opportun des montants qui nous sont dus nous permettent de maintenir notre bénéfice net et nos flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles. Les provisions que nous constituons à l'égard du manque à gagner prévu sont fondées sur des estimations faites par la direction et sur notre évaluation de la solvabilité de nos clients, facteurs qui pourraient s'avérer inadéquats à la lumière des résultats réels. Si nous ne fournissons pas nos services conformément aux modalités de nos contrats et selon les attentes raisonnables des clients, et si nous ne facturons pas nos services ou ne recouvrons pas les montants qui sont dus à la Société de manière efficace et en temps opportun, nos recouvrements pourraient en souffrir, ce qui pourrait grandement nuire à nos revenus, à notre bénéfice net et à nos flux de trésorerie. En outre, un ralentissement économique prolongé pourrait pousser bon nombre de nos clients à suspendre ou à reporter leurs projets, freiner leur capacité à payer pour les services déjà rendus et, éventuellement, entraîner un manquement à leurs obligations en vertu des contrats existants, chacune de ces éventualités pouvant donner lieu à une baisse des revenus et nuire à nos perspectives d'avenir.

Changements importants touchant nos principaux clients commerciaux, résultant par exemple de l'évolution de leur situation financière, de fusions ou d'acquisitions

Le regroupement de nos clients résultant de fusions et d'acquisitions pourrait entraîner une perte ou une baisse de nos activités dans le cas où la Société résultante confierait ses besoins en TI à un autre fournisseur de services ou déciderait d'internaliser ces fonctions. Si les besoins en TI d'un client s'accroissent en raison d'acquisitions ou d'activités, nous pourrions ne plus avoir la portée géographique ou la masse critique pour servir le client efficacement, ce qui se traduirait par la perte du client et nuirait à nos perspectives d'avenir. Rien ne garantit que nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs de croissance visant à maintenir et à accroître notre portée géographique et notre masse critique dans les marchés que nous ciblons.

Risque de résiliation anticipée des contrats

Si nous n'exécutons pas nos mandats conformément aux ententes contractuelles conclues avec nos clients, certains pourraient décider de résilier leurs contrats avant la date d'échéance prévue, ce qui aurait pour effet de réduire notre bénéfice ainsi que nos flux de trésorerie et pourrait avoir une incidence sur la valeur de notre carnet de commandes. En outre, certains de nos contrats d'impartition comportent des dispositions permettant aux clients de les résilier pour des raisons de commodité, en cas de changement d'intention de leur part ou en cas de changement de contrôle de CGI. La résiliation anticipée de contrats peut également découler de l'exercice d'un droit légal ou de circonstances qui échappent à notre volonté ou à celle de nos clients et qui empêchent la poursuite du contrat. En cas de résiliation anticipée, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les coûts liés au contrat incorporés à l'actif ni d'éliminer les coûts récurrents engagés dans le cadre du contrat.

Risques liés à l'estimation des coûts

Pour que nous puissions dégager des marges acceptables, il faut que nous sachions établir les prix de nos services en nous fondant sur une estimation exacte des coûts et des heures de travail nécessaires pour réaliser les projets ou exécuter les contrats d'impartition à long terme, selon les spécifications propres à l'appel d'offres du client et, parfois, avant que la portée et la conception finale du contrat ne soient déterminées. De plus, une partie substantielle de nos contrats visant la réalisation de projets est exécutée en contrepartie de prix fixes. Dans ces cas, la facturation des travaux s'effectue selon les modalités du contrat signé avec le client, et les revenus sont constatés en fonction du pourcentage de

l'effort engagé par rapport à l'ensemble des efforts estimé pour la durée du contrat. Nos estimations se fondent sur notre appréciation de l'efficacité avec laquelle nous pourrons déployer nos méthodes et nos professionnels pour réaliser le contrat considéré, conformément au Cadre de gestion du partenariat client (le Cadre) de CGI, un ensemble structuré qui comporte des normes élevées de gestion des contrats devant être appliquées à l'échelle de la Société. Si nous n'appliquons pas le Cadre adéquatement, si nous ne réussissons pas à estimer correctement le temps ou les ressources nécessaires pour remplir nos obligations au titre d'un contrat, ou si des facteurs imprévus survenaient, y compris certains facteurs indépendants de notre volonté, il pourrait y avoir des répercussions sur les coûts ou les calendriers de réalisation, ce qui entraînerait une incidence négative importante sur le bénéfice net prévu.

Risques liés aux ententes de collaboration et aux contrats de sous-traitance

Nous dégageons des revenus de contrats que nous concluons en collaboration avec d'autres fournisseurs. Dans le cadre de certaines ententes de collaboration, nous sommes le principal fournisseur, tandis que dans d'autres, nous sommes sous-traitant. Dans les deux cas, nous comptons sur les relations que nous avons établies avec d'autres fournisseurs pour créer des possibilités d'affaires, et nous envisageons de continuer dans cette voie. Lorsque nous sommes le principal fournisseur, nous devons maintenir de bonnes relations avec d'autres fournisseurs, à défaut de quoi nous pourrions éprouver du mal à attirer des collaborateurs compétents. Parallèlement, si nous sommes le sous-traitant et que nos relations sont compromises, d'autres fournisseurs pourraient réduire le volume de travail qu'ils nous accordent, l'accorder à un concurrent ou offrir les services directement au client pour nous faire concurrence. Dans tous les cas, à défaut de maintenir de bonnes relations avec ces fournisseurs ou si nos relations avec ces fournisseurs étaient compromises de quelque manière que ce soit, notre entreprise, nos perspectives d'avenir, notre situation financière et nos résultats des activités pourraient en souffrir considérablement.

Capacité de nos partenaires de respecter leurs engagements

En raison de l'envergure et de la complexité croissante des contrats, il se peut que nous devions nous appuyer sur des sous-traitants externes, y compris des fournisseurs de logiciels et de matériel, pour remplir nos engagements. Le cas échéant, notre réussite dépend de la capacité de ces tiers à remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux échéances convenues. Dans le cas où nos partenaires ne s'acquitteraient pas de leurs obligations, notre aptitude à exécuter un contrat pourrait être compromise, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur notre rentabilité.

Risque associé aux garanties

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des ententes qui peuvent comporter des engagements d'indemnisation ou des garanties lors de transactions telles que la prestation de services-conseils ou de services d'impartition, la cessation d'activités commerciales, les contrats de location ou la constitution d'engagements financiers. Ces engagements d'indemnisation ou garanties pourraient nous obliger à dédommager nos cocontractants des coûts ou des pertes résultant de diverses circonstances, telles que le défaut de respecter des engagements, la violation d'une garantie, l'atteinte aux droits de propriété intellectuelle, les réclamations qui pourraient survenir dans le cadre de la prestation de services, ou les poursuites qui pourraient être entamées contre les cocontractants.

Risque associé aux taux d'utilisation des ressources humaines

Si nous voulons maintenir notre bénéfice net, nous devons gérer, dans chacune des régions géographiques, la charge de travail de nos professionnels, qui doivent avoir un taux d'utilisation élevé, tout en étant assez disponibles pour nous permettre d'affecter des employés additionnels aux nouveaux contrats. Pour maintenir un taux d'utilisation efficace, nous devons prévoir la charge de travail de nos professionnels, tout en gérant adéquatement les programmes de recrutement, de formation et de restructuration, et les taux de départs naturels. Si nous échouons à cette tâche ou si nous sommes limités en ce sens par les lois et les règlements en vigueur, nos taux d'utilisation pourraient diminuer, ce qui aurait une incidence sur nos revenus et notre rentabilité. Inversement, un manque de ressources entraverait nos occasions d'affaires et notre capacité d'accroître nos revenus.

Risque associé à la concentration de la clientèle

Nous dégageons une tranche considérable de nos revenus des services que nous fournissons à différents ministères et organismes gouvernementaux fédéraux des États-Unis. Nous comptons continuer dans cette voie. Toutefois, rien ne garantit qu'à l'avenir ces ministères et organismes gouvernementaux fédéraux des États-Unis continueront d'utiliser nos services dans la même mesure, ni même qu'ils continueront à le faire. Si un important ministère ou organisme gouvernemental fédéral des États-Unis limitait, réduisait ou éliminait le travail qu'il nous accorde, nous pourrions être dans l'incapacité de récupérer les revenus perdus par du travail attribué par d'autres ministères et organismes gouvernementaux fédéraux des États-Unis ou clients, ce qui pourrait nuire de manière marquée à notre entreprise, à nos perspectives d'avenir, à notre situation financière et à nos résultats des activités. Même si, selon les IFRS, un gouvernement national et ses ministères et organismes gouvernementaux ne représentent qu'un seul client, notre clientèle du secteur gouvernemental des États-Unis est très diversifiée, puisque nous avons des contrats en vigueur avec de nombreux ministères et organismes gouvernementaux différents.

Risque associé aux affaires émanant des autorités publiques

Les réorientations des politiques de dépenses publiques ou des priorités budgétaires des gouvernements pourraient avoir une incidence directe sur nos résultats financiers. Plusieurs facteurs sont susceptibles de réduire l'ampleur de nos activités auprès des autorités publiques, notamment : la réduction des contrats accordés par les gouvernements à des firmes de services-conseils et de services en TI; une diminution substantielle des dépenses touchant l'ensemble des gouvernements ou certains ministères ou organismes gouvernementaux en particulier; l'adoption de nouvelles lois/mesures visant les sociétés qui fournissent des services aux gouvernements; les délais d'acquittement de nos factures par le gouvernement; la conjoncture économique et politique en général. Ces facteurs et d'autres pourraient avoir pour effet de diminuer nos revenus futurs en incitant les ministères et organismes gouvernementaux à diminuer leurs contrats d'achat, à exercer leur droit de mettre fin à des contrats, à émettre des ordres de suspension temporaire des travaux ou à s'abstenir d'exercer leur droit de renouveler des contrats. En cas de réduction des dépenses des gouvernements ou de compressions budgétaires au sein de ces ministères et organismes, il pourrait arriver que la rentabilité continue de ces contrats ou la possibilité d'obtenir des contrats supplémentaires des mêmes sources soient compromises.

Risque associé à la réglementation

Nos activités internationales nous obligent à être conformes aux lois et règlements de nombreux territoires, notamment les lois sur la corruption, les restrictions commerciales, l'immigration, les impôts, les valeurs mobilières, l'antitrust, la confidentialité des données et les relations de travail. L'obligation d'observer ces différentes exigences à l'échelle mondiale représente un défi et mobilise d'importantes ressources. Le caractère parfois contradictoire des lois et règlements, l'absence, dans certains territoires, de lois et de règlements efficaces pour protéger nos droits de propriété intellectuelle, les restrictions sur la circulation de trésorerie et d'autres actifs, les restrictions touchant l'importation ou l'exportation de certaines technologies, ou les restrictions visant le rapatriement des bénéfices, ce qui aurait pour effet de réduire nos bénéfices, pourraient nous exposer à des amendes pour non-respect et nuire à notre réputation.

Nos activités auprès des ministères et organismes gouvernementaux fédéraux des États-Unis doivent être conformes aux lois et règlements complexes liés aux contrats conclus avec des autorités publiques. Ces lois et règlements, notamment, s'assurent du respect de l'intégrité du processus d'approvisionnement, imposent des exigences à l'égard de l'information à fournir et régissent les questions relatives à la sécurité nationale. Par exemple, nous faisons régulièrement l'objet de vérifications par des ministères et organismes gouvernementaux fédéraux des États-Unis relativement à l'observation de ces règles. Si nous ne sommes pas conformes aux exigences, nous pourrions nous voir imposer des pénalités et des sanctions, y compris la résiliation du contrat, la suspension des paiements, la suspension ou l'interdiction de faire affaire avec le gouvernement fédéral et des amendes.

Poursuites liées à nos travaux

Nous créons, déployons et entretenons des solutions en TI qui sont souvent essentielles aux activités commerciales de nos clients. Il peut arriver que des retards imprévus, des renégociations, de nouvelles exigences des clients ou des retards dans la réalisation des projets nous empêchent de réaliser de grands projets de la manière prévue. En outre, les solutions que nous créons peuvent comporter des défauts qui nuisent à leur performance, ne pas répondre aux besoins de nos clients ou ne pas offrir un service acceptable. De tels problèmes pourraient donner lieu à des poursuites qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités commerciales, sur nos résultats opérationnels, sur notre situation financière et sur notre réputation professionnelle. Bien que nous veillions à inclure de manière raisonnable dans nos contrats des dispositions limitant le risque de poursuites liées à nos services et aux solutions que nous développons, nous pourrions ne pas toujours être en mesure d'inclure de telles dispositions et, lorsque nous réussissons à le faire, il se pourrait que de telles dispositions ne nous protègent pas adéquatement ou ne soient pas applicables dans certaines circonstances ou en vertu des lois applicables dans certains territoires.

Risques associés à la protection des données et à l'infrastructure

Dans le cadre de nos activités, les applications et les renseignements de nos clients, y compris les renseignements exclusifs et les renseignements personnels qu'ils gèrent, doivent souvent être traités et sauvegardés sur nos réseaux et nos systèmes, ainsi que dans des centres de traitement des données que nous gérons. Nous traitons et sauvegardons également des renseignements exclusifs relatifs à nos activités ainsi que des renseignements personnels relatifs à nos membres. Le chef de la protection des données de la Société veille à ce que celle-ci se conforme aux lois en matière de protection des renseignements personnels. La Société fait face à des risques inhérents à la protection de la sécurité de données personnelles. La perte, le vol ou la destruction des renseignements numériques et de matériel connexe, de même que la défaillance du matériel ou des systèmes, peuvent entraîner l'interruption temporaire de nos services. Les causes de ces défaillances peuvent découler de l'erreur humaine dans un cadre de fonctionnement normal (y compris des actes commis volontairement ou involontairement ou l'inaction de nos membres), d'entretien ou de mise à niveau, d'actes de piratage, de vandalisme (y compris les attaques par déni de service et les virus), de vol et d'accès non autorisé, ainsi que de pannes de courant et surtensions, inondations, incendies, catastrophes naturelles ou de nombreuses autres causes. Les mesures que nous prenons pour nous protéger contre tous les risques associés à l'infrastructure informatique, y compris les contrôles physiques et logiques d'accès aux locaux et aux renseignements, pourraient ne pas prévenir la divulgation indue, la perte, le vol, le détournement, la destruction des renseignements sur nos clients ou l'accès non autorisé à ceux-ci ni les interruptions de service. Ces événements pourraient entraîner une perte financière découlant des coûts liés aux mesures de réparation, des litiges avec nos clients ou de tiers (y compris en vertu des lois en matière de protection des renseignements personnels), des réclamations et des dommages, exposer la Société à des sanctions gouvernementales, et ternir notre marque et notre réputation.

Risques associés à la sécurité et à la cybersécurité

Dans le contexte actuel, les risques associés à la sécurité sont nombreux et en constante évolution, en particulier les risques liés à la cybersécurité émanant des pirates informatiques, des cyberactivistes, d'organisations parrainées par l'État, de l'espionnage industriel, de l'inconduite d'un employé, et de l'erreur humaine ou technologique. En tant qu'entreprise de services-conseils en TI et en management d'envergure mondiale qui fournit à la fois des services au secteur privé et au secteur public, nous traitons et sauvegardons des quantités de données de plus en plus importantes pour nos clients, dont des renseignements exclusifs et des renseignements personnels. Par conséquent, les menaces physiques et les cybermenaces pourraient avoir une incidence négative sur nos activités et nuire à nos ventes futures et à notre situation financière ou accroître nos coûts et nos dépenses. La divulgation non autorisée d'informations confidentielles ou à caractère sensible relatives à nos clients ou à nos membres, y compris les cyberattaques ou autres atteintes connexes à la sécurité, pourrait entraîner la perte de données, donner lieu à des frais liés à des mesures correctives ou d'autres frais, engager notre responsabilité en vertu des lois fédérales et provinciales, donner lieu à des litiges et des enquêtes dont nous ferions l'objet, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos activités, notre

situation financière et nos résultats opérationnels. Ces risques associés à la sécurité pour la Société comprennent toute attaque éventuelle non seulement de nos produits, services et systèmes, mais également de ceux de nos clients, fournisseurs, partenaires et autres tiers. Le chef de la sécurité de la Société veille à la sécurité de la Société. Nous nous efforçons de détecter tous les incidents liés à la sécurité et de mener enquête, le cas échéant, et visons à prévenir le risque qu'ils ne surviennent ou ne se répètent. Pour ce faire, nous : i) établissons et passons en revue, sur une base régulière, les politiques et les normes liées à la sécurité de l'information, à la protection des données, à la sécurité physique des installations et à la continuité des affaires, ii) surveillons le rendement de la Société par rapport aux politiques et aux normes en question, iii) élaborons des stratégies visant à atténuer les risques auxquels la Société est exposée, notamment au moyen de formations pour tous les employés en matière de sécurité pour accroître la sensibilisation aux cybermenaces éventuelles, iv) mettons en place des mesures de sécurité pour assurer un niveau de contrôle approprié selon la nature de l'information et des risques s'y rattachant, notamment grâce à la gestion des accès, à la surveillance de la sécurité et à la réalisation de tests visant à atténuer, à détecter et à contrer les tentatives d'accès non autorisé aux systèmes et aux réseaux d'information, et v) travaillons de concert avec l'industrie et le gouvernement pour contrer les cybermenaces. Toutefois, en raison de la nature évolutive et de la complexité de ces menaces, rien ne garantit que nos mesures de sécurité permettront de détecter ou de prévenir les atteintes à la cybersécurité, les cyberintrusions et les cyberattaques. Nous sommes régulièrement la cible de tentatives de cybermenaces ou autres menaces à la sécurité et nous devons surveiller et développer nos réseaux informatiques et nos infrastructures technologiques en permanence afin d'éviter, de détecter, de gérer et d'atténuer le risque lié aux accès non autorisés, à l'usage abusif, aux virus informatiques ou à tout autre événement pouvant avoir une incidence sur la sécurité. Les cybermenaces et les menaces à la sécurité de la part d'initiés ou d'employés représentent une préoccupation croissante pour toutes les grandes entreprises, y compris la nôtre. CGI cherche continuellement à installer de nouveaux systèmes informatiques, à mettre à jour les systèmes existants et à offrir à ses membres des formations de sensibilisation relatives au hameçonnage, aux logiciels malveillants et aux autres cybermenaces, afin de s'assurer que la Société soit protégée, autant que possible, contre les cyberrisques et les atteintes à la sécurité. Bien que CGI choisisse ses fournisseurs tiers avec soin, elle ne contrôle pas leurs actes. Tout problème causé par ces fournisseurs tiers, y compris les problèmes découlant du manque de communication ou de toute autre perturbation des services de communication fournis par un fournisseur, l'incapacité d'un fournisseur à traiter les volumes actuels ou des volumes plus élevés, les cyberattaques et les atteintes à la sécurité visant un fournisseur pourraient avoir une incidence négative sur notre capacité d'offrir des produits et des services aux clients et d'exercer autrement nos activités. De plus, même si nous détenons une police d'assurance responsabilité couvrant les cyberrisques, rien ne garantit que cette protection sera suffisante, sur le plan du type ou du montant des prestations, pour couvrir les coûts, les dommages, les obligations et les pertes qui pourraient découler d'atteintes à la cybersécurité, de cyberattaques ou d'autres atteintes connexes. À mesure que le portrait de la cybersécurité évolue, la Société pourrait juger nécessaire d'investir davantage pour protéger les données et l'infrastructure. Toute menace à la sécurité susmentionnée pourrait exposer la Société, ses clients ou autres tiers à une responsabilité éventuelle, à un litige ou à des mesures de réglementation ainsi qu'à la perte de confiance des clients, à la perte de clients existants ou éventuels, à la perte de contrats gouvernementaux à caractère sensible, à la détérioration de notre marque et de notre réputation, et à d'autres pertes financières.

Risque d'atteinte à notre réputation

Notre capacité à livrer concurrence efficacement dans le marché des services en TI dépend de la réputation de CGI à titre de fournisseur de services et de partenaire à long terme compétent et digne de confiance. La nature de nos activités nous expose au potentiel de perte et de destruction des renseignements de nos clients, d'accès non autorisé à ceux-ci ou d'interruptions temporaires de service. Selon la nature des renseignements ou des services en question, ces événements peuvent nuire à la perception de la Société sur le marché. Le cas échéant, notre capacité d'attirer de nouveaux clients et de conserver les clients existants pourrait s'en ressentir, ce qui aurait une incidence sur nos revenus et notre bénéfice net.

Risques associés à l'intégration de nouvelles activités

La direction doit consacrer beaucoup de temps et d'attention à l'intégration des nouvelles activités découlant de notre stratégie d'acquisition ou d'importants contrats d'impartition. Le temps que consacrent les membres de la direction aux activités d'intégration peut nuire à leurs tâches habituelles, ce qui pourrait exercer une pression sur les revenus et les bénéfices tirés de nos activités existantes. De plus, la tâche que la direction est appelée à accomplir afin d'instaurer des normes, des mécanismes de contrôle, des procédures et des politiques uniformes dans toutes les nouvelles activités en les harmonisant avec nos unités opérationnelles existantes est fort complexe et potentiellement accaparante. Les activités d'intégration peuvent occasionner des difficultés opérationnelles, des charges et des obligations inattendues. Si nous ne réussissons pas à exécuter notre stratégie d'intégration en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts, nous aurons de la difficulté à atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.

Risques liés au contrôle interne

En raison des limites qui lui sont inhérentes, y compris le contournement des contrôles ou la fraude, le contrôle interne ne peut fournir à la Société qu'une assurance raisonnable quant à la détection et à la prévention des anomalies. Si la Société n'est pas en mesure de concevoir, de mettre en œuvre, de faire le suivi et de maintenir des contrôles internes efficaces pour l'ensemble de ses environnements d'affaires, l'efficacité de ses activités pourrait diminuer, ce qui se traduirait par une baisse des revenus et de la rentabilité, et l'exactitude de son information financière pourrait être compromise.

Risques de liquidité et de financement

La croissance future de la Société dépend du succès de sa stratégie d'entreprise, laquelle dépend, quant à elle, de la capacité de la Société de stimuler la croissance organique et la croissance au moyen de l'acquisition d'entreprises. Dans l'éventualité où nous devrions obtenir du financement additionnel sous forme de capitaux propres ou d'emprunts pour financer toute acquisition future et toute autre possibilité de croissance actuellement non identifiée ou non planifiée, rien ne garantit que nous obtiendrons le financement suffisant nécessaire et à des conditions acceptables pour nous. L'obtention du financement nécessaire dépend de la capacité des marchés financiers à satisfaire nos besoins en matière de financement par capitaux propres ou par emprunts en temps opportun, en fonction de taux d'intérêt et de cours raisonnables qui s'inscrivent dans le cadre de nos objectifs commerciaux. La hausse des taux d'intérêt, la volatilité du cours de nos actions et la capacité de nos prêteurs actuels à satisfaire nos besoins en liquidités additionnels sont autant de facteurs qui pourraient avoir des répercussions négatives importantes sur les activités d'acquisition ou de croissance que nous pourrions identifier ou planifier à l'avenir. Si nous ne sommes pas en mesure d'obtenir le financement nécessaire, nous pourrions ne pas atteindre nos objectifs de croissance.

Risque de change

La plupart de nos revenus et de nos frais sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Les variations des taux de change ont une incidence sur les résultats de nos activités étant donné qu'ils sont présentés en dollars canadiens. Ce risque est réduit en partie par une couverture naturelle de rapprochement des charges et des revenus libellés dans la même devise et l'utilisation de dérivés dans notre stratégie de couverture mondiale. Ces couvertures naturelles pourraient toutefois diminuer à mesure que nous continuons notre croissance internationale. Aussi, en raison de l'utilisation de contrats de couverture, nous courons le risque que les institutions financières ne s'acquittent pas de leurs obligations aux termes de nos instruments financiers. D'autre part, rien ne garantit que notre stratégie et nos ententes de couverture permettront de compenser l'incidence de la fluctuation des taux de change, ce qui pourrait grandement nuire à nos revenus, nos résultats opérationnels, notre situation financière et nos perspectives. À l'exception des produits financiers utilisés dans le cadre de notre stratégie de couverture, nous ne participons pas au marché des instruments financiers dérivés.

Le dollar canadien est à la fois notre monnaie fonctionnelle et notre monnaie de présentation. Par conséquent, nos placements, nos activités et nos actifs américains, européens et asiatiques sont exposés à la variation nette des taux de change. La volatilité des taux de change peut avoir une incidence négative sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

10.2. POURSUITES JUDICIAIRES

La Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, d'audits, de réclamations et de litiges dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces procédures pourraient entraîner des coûts importants. Même si l'issue de ces questions est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur sa situation financière, sur les résultats de ses activités ou sur sa capacité à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales.

Agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare inc. (800) 564-6253

Relations avec les investisseurs

Lorne Gorber Vice-président exécutif, Relations avec les investisseurs et relations publiques Téléphone : (514) 841-3355 lorne.gorber@cgi.com

1350, boulevard René-Lévesque Ouest 25° étage Montréal (Québec) H3G 1T4 Canada

DÉCLARATION CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION D'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction du Groupe CGI inc. (la Société) est responsable de la préparation des états financiers consolidés et du rapport de gestion ainsi que de leur intégrité. Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comportent nécessairement des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière et opérationnelle présentée ailleurs dans le rapport de gestion est conforme aux états financiers consolidés connexes.

Afin de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière de fiabilité de l'information financière et de protection des actifs de la Société, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne soutenus par des règles écrites d'éthique et de conduite professionnelle. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les états financiers consolidés de la Société sont soumis à un audit par les auditeurs indépendants, Ernst & Young s.r.l./s.E.N.C.R.L., dont les rapports sont présentés ci-après. Les auditeurs indépendants ont été nommés par les actionnaires de la Société afin de réaliser un audit intégré des états financiers consolidés de la Société et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société. De plus, le Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration passe en revue les obligations d'information financière et supervise le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information financière de la Société.

Les membres du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, qui siègent tous à titre d'administrateurs indépendants de la Société, rencontrent régulièrement les auditeurs indépendants ainsi que la direction pour discuter des contrôles internes dans le processus d'information financière et des questions relatives à l'audit et à l'information financière, et formulent des recommandations appropriées au conseil d'administration. Les auditeurs indépendants peuvent communiquer librement et en tout temps avec le Comité d'audit et de gestion des risques. Le conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion et les a approuvés.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,

George D. Schindler

Le 6 novembre 2018

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de la Société d'établir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et d'en maintenir l'efficacité. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société consiste en un processus conçu, sous la supervision et avec la participation du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef de la direction financière, de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers consolidés de la Société aux fins de publication, conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend des politiques et des procédures qui :

- ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Tous les contrôles internes comportent des limites intrinsèques. Par conséquent, même lorsque le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été jugé efficace, il ne peut fournir qu'une assurance raisonnable. Les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

À la fin de l'exercice 2018 de la Société, la direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en fonction du cadre établi dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission* (cadre 2013 du COSO). Sur la base de cette évaluation, la direction a déterminé qu'au 30 septembre 2018, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2018 a été auditée par les auditeurs indépendants de la Société, comme il est énoncé dans leur rapport figurant à la page 73.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,

George D. Schindler

Le 6 novembre 2018

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe CGI inc. (la Société) en date du 30 septembre 2018 en fonction des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission* (cadre 2013 du COSO) (les critères du COSO). Il incombe à la direction de la Société de maintenir l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et de procéder à l'évaluation de l'efficacité de celui-ci, tel qu'il est inclus dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en nous fondant sur notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été maintenue à tous les égards importants. Notre audit a consisté à acquérir une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, à évaluer le risque qu'une faiblesse importante existe, à tester et à évaluer l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne basé sur l'évaluation du risque, et à mettre en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires selon les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société consiste en un processus conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend les conventions et les procédures qui : 1) ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la société; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et les décaissements de la société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la société; 3) fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. Les projections de toute évaluation de l'efficacité pour des périodes ultérieures sont également assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux conventions ou aux procédures diminue.

À notre avis, la Société maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 30 septembre 2018, selon les critères du COSO.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, des états financiers consolidés de la société au 30 septembre 2018 et pour l'exercice clos à cette date. Notre rapport, daté du 6 novembre 2018, exprime une opinion sans réserve sur ces états financiers.

Ernst & young s.r.l. S.E.N.C.R.L.

Ernst & Young s.r.l./s.E.N.C.R.L.

Montréal, Canada Le 6 novembre 2018

^{1.} CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique nº A113209

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe CGI inc. (la Société), qui comprennent les bilans consolidés aux 30 septembre 2018 et 30 septembre 2017, et les états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes connexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (collectivement, les états financiers consolidés).

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société aux 30 septembre 2018 et 30 septembre 2017, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière telles que publiées par l'International Accounting Standards Board.

Rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons également audité, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) des États-Unis, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2018, selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission* (COSO), et notre rapport daté du 6 novembre 2018 comporte une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Fondement de l'opinion

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes. Ces normes exigent également que nous nous conformions aux règles de déontologie, notamment celles portant sur l'indépendance. Nous sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada, aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures pour répondre à ces risques. Ces procédures comprennent l'obtention et le contrôle par sondages d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de la Société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes et des principes comptables retenus et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour constituer un fondement raisonnable à notre opinion d'audit.

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la Société depuis 2010.

Ernst * young s.n.l./s.E.N.C.R.L.

Ernst & Young s.r.l./s.E.N.C.R.L.

Montréal, Canada Le 6 novembre 2018

^{1.} CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A113209

États consolidés du résultat

Pour les exercices clos les 30 septembre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	2018	2017
		\$	\$
Revenus		11 506 825	10 845 066
Charges opérationnelles			
Coûts des services et frais de vente et d'administration	22	9 801 791	9 257 659
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	26b	37 482	10 306
Coûts de restructuration	24	100 387	88 628
Charges financières nettes	25	73 885	69 792
Perte de change		3 300	784
		10 016 845	9 427 169
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices		1 489 980	1 417 897
Charge d'impôt sur les bénéfices	15	348 578	382 702
Bénéfice net		1 141 402	1 035 195
Bénéfice par action			
Bénéfice de base par action	20	4,02	3,48
Bénéfice par action après dilution	20	3,95	3,41

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)

	2018	2017
	\$	\$
Bénéfice net	1 141 402	1 035 195
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	63 424	(141 465)
(Pertes nettes) gains nets sur les instruments financiers dérivés ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger	(25 710)	13 109
Pertes nettes non réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie	(28 456)	(12 261)
Pertes nettes non réalisées sur les placements disponibles à la vente	(2 054)	(3 509)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
Gains nets (pertes nettes) de réévaluation sur les régimes à prestations définies	35 001	(611)
Autres éléments du résultat global	42 205	(144 737)
Résultat global	1 183 607	890 458

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

Aux 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2018	2017
		\$	\$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27e et 31	184 091	165 872
Créances clients	4	1 481 368	1 285 880
Travaux en cours		942 826	922 620
Instruments financiers dérivés courants	31	12 395	8 152
Charges payées d'avance et autres actifs courants		153 554	160 402
Impôt sur les bénéfices		4 646	6 541
Total des actifs courants avant les fonds détenus pour des clients		2 778 880	2 549 467
Fonds détenus pour des clients	5	325 552	313 552
Total des actifs courants		3 104 432	2 863 019
Immobilisations corporelles	6	388 093	396 613
Coûts liés à des contrats	7	243 147	243 056
Immobilisations incorporelles	8	479 326	490 426
Autres actifs non courants	9	104 948	85 159
Actifs financiers non courants	10	117 736	111 307
Actifs d'impôt différé	15	139 664	146 602
Goodwill	11	7 341 720	7 060 030
		11 919 066	11 396 212
- ·			
Passif			
Passifs courants		4 404 000	4 004 00
Fournisseurs et autres créditeurs		1 134 802	1 004 307
Rémunération à payer		602 245	578 886
Instruments financiers dérivés courants	31	39 418	12 069
Revenus différés		399 549	409 332
Impôt sur les bénéfices		194 681	174 102
Provisions	12	72 068	86 154
Tranche courante de la dette à long terme	13	348 580	122 467
Total des passifs courants avant les obligations liées aux fonds des clients		2 791 343	2 387 317
Obligations liées aux fonds des clients		328 324	314 233
Total des passifs courants		3 119 667	2 701 550
Impôt sur les bénéfices à long terme		10 603	_
Provisions non courantes	12	25 933	40 892
Dette à long terme	13	1 452 313	1 739 536
Autres passifs non courants	14	205 646	213 436
Instruments financiers dérivés non courants	31	77 754	82 365
Passifs d'impôt différé	15	173 009	213 515
Obligations au titre des prestations de retraite	16	169 334	202 292
		5 234 259	5 193 586
Capitaux propres Bénéfices non distribués		4 251 424	2 704 404
	47		3 794 439
Cumul des autres éléments du résultat global	17	201 596	159 391
Capital-actions	18	2 018 592	2 054 725
Surplus d'apport		213 195	194 071
		6 684 807	6 202 626
		11 919 066	11 396 212

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

George D. Schindler

Administrateur

(greg D. Solm Serge Rodn' Serge Godin Administrateur

Approuvé par le conseil

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2017		3 794 439	159 391	2 054 725	194 071	6 202 626
Bénéfice net		1 141 402	_	_	_	1 141 402
Autres éléments du résultat global		_	42 205	_	_	42 205
Résultat global		1 141 402	42 205	_	_	1 183 607
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		_	_	_	38 457	38 457
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions		_	_	_	5 422	5 422
Exercice d'options sur actions	18	_	_	94 552	(17 340)	77 212
Exercice d'unités d'actions liées au rendement (UAR)	18	_	_	7 439	(7 439)	_
Rachat aux fins d'annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	18	(684 417)	_	(113 839)	_	(798 256)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	18	_	_	(24 789)	_	(24 789)
Revente d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	18	_	_	504	24	528
Solde au 30 septembre 2018		4 251 424	201 596	2 018 592	213 195	6 684 807

	Notes	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2016		3 778 848	304 128	2 194 731	186 901	6 464 608
Bénéfice net		1 035 195	_	_	_	1 035 195
Autres éléments du résultat global		_	(144 737)	_	_	(144 737)
Résultat global		1 035 195	(144 737)	_	_	890 458
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		_	_	_	34 443	34 443
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions		_	_	_	5 961	5 961
Exercice d'options sur actions	18	_	_	60 943	(11 169)	49 774
Exercice d'UAR	18	_	_	23 666	(23 666)	_
Rachat aux fins d'annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	18	(1 019 604)	_	(227 060)	_	(1 246 664)
Revente d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	18	_	_	2 445	1 601	4 046
Solde au 30 septembre 2017		3 794 439	159 391	2 054 725	194 071	6 202 626

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2018	2017
		\$	\$
Activités opérationnelles			
Bénéfice net		1 141 402	1 035 195
Ajustements pour :			
Amortissement	23	392 675	377 204
Charge d'impôt différé	15	(41 238)	60 897
Perte (gain) de change		349	(3 102)
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		38 457	34 443
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	27a	(38 237)	(146 085)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		1 493 408	1 358 552
Activités d'investissement			
Acquisitions d'entreprises (déduction faite de la trésorerie acquise)	26a	(248 137)	(283 061)
Produit tiré de la vente d'une entreprises		3 500	_
Acquisition d'immobilisations corporelles		(143 250)	(112 667)
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles		_	3 317
Ajouts de coûts liés à des contrats		(87 420)	(95 676)
Ajouts d'immobilisations incorporelles		(95 451)	(106 267)
Acquisition de placements non courants		(16 238)	(5 150)
Produit tiré de la vente de placements non courants		9 578	7 248
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(577 418)	(592 256)
Activités de financement			
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable non garantie	13 et 27c	(5 205)	200 000
Augmentation de la dette à long terme	27c	20 111	18 921
Remboursement de la dette à long terme	27c	(121 771)	(199 841)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	27c	(28 609)	(9 119)
Règlement d'instruments financiers dérivés	31 et 27c	(2 430)	_
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	18	(24 789)	_
Revente d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	18	528	4 046
Rachat et annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	18	(794 076)	(1 246 664)
Émission d'actions subalternes classe A avec droit de vote		77 197	49 671
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(879 044)	(1 182 986)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(18 727)	(13 967)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		18 219	(430 657)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		165 872	596 529
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		184 091	165 872

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 27).

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

1. Description des activités

Le Groupe CGI inc. (la Société), directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, fournit des services en technologies de l'information (TI), ainsi que des services en gestion des processus d'affaires, afin d'aider ses clients à réaliser leurs stratégies de façon efficace tout en créant de la valeur ajoutée. Les services de la Société comprennent la gestion des TI et des fonctions d'affaires (impartition), l'intégration de systèmes, des services-conseils, ainsi que la vente de solutions d'affaires. La Société a été constituée en vertu de la partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec), qui a été remplacée par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), sanctionnée le 14 février 2011, et ses actions subalternes classe A avec droit de vote sont négociées sur le marché. Le siège social et les bureaux de la direction de la Société sont situés au 1350, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3G 1T4, Canada.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme pour toutes les périodes présentées.

Les états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration le 6 novembre 2018.

3. Sommaire des principales méthodes comptables

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité quand elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition et elles le demeurent jusqu'à la date de perte de contrôle sur les filiales.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui a trait à certains actifs et passifs financiers, qui ont été évalués à la juste valeur comme il est décrit ci-après.

UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres, sur les informations fournies à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Étant donné que la présentation de l'information financière suppose l'utilisation de jugements et d'estimations, les résultats réels pourraient différer.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS (SUITE)

Les jugements et estimations importants concernant l'avenir et d'autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière pourraient présenter un risque important d'ajustements significatifs de la valeur comptable des éléments suivants au cours du prochain exercice : la comptabilisation des revenus, les actifs d'impôt différé, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus, la dépréciation du goodwill, les regroupements d'entreprises, les provisions pour les positions fiscales incertaines, et les litiges et réclamations.

Les jugements posés par la direction, à l'exclusion de ceux qui impliquent des estimations, qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

Comptabilisation des revenus tirés des accords comprenant des éléments multiples

Afin d'évaluer si les livrables aux termes d'un accord sont des éléments identifiables séparément, la direction doit exercer son jugement. Un élément est considéré comme étant identifiable séparément s'il a une valeur en soi pour le client. En premier lieu, la Société examine les clauses du contrat afin de déterminer si le livrable est accepté séparément par le client. Puis, la Société évalue si le livrable aurait pu être fourni par un autre fournisseur et s'il aurait été possible pour le client de décider de ne pas faire l'acquisition du livrable.

Actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes pourront être imputées. La direction doit exercer son jugement en ce qui concerne la présence d'incertitudes relativement au calendrier des bénéfices imposables futurs requis pour comptabiliser un actif d'impôt différé. La Société comptabilise un avantage d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir. En établissant ce jugement, la Société tient compte des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures disponibles.

Une description des estimations figure dans les rubriques respectives des notes des états financiers consolidés.

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS

La Société génère des revenus au moyen de la prestation de services en TI et en gestion des processus d'affaires, tel qu'il est indiqué à la note 1, Description des activités.

La Société fournit des services et des biens dans le cadre d'accords comportant divers mécanismes d'établissement des prix. La Société comptabilise les revenus lorsque les conditions suivantes sont satisfaites : il y a des preuves claires de l'existence d'un accord; il est possible d'évaluer de façon fiable le montant des revenus et des charges connexes; il est probable que des avantages économiques futurs iront à la Société; le degré d'avancement des travaux peut être mesuré de façon fiable lorsque des services sont fournis et les risques et avantages importants inhérents à la propriété, dont notamment le contrôle effectif, sont transférés aux clients lorsque des biens sont vendus. Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des remises, rabais pour quantités et taxes de vente connexes.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

Certains accords de la Société peuvent comprendre des clauses d'acceptation par le client. Chaque clause est étudiée pour déterminer si le processus de génération des bénéfices est terminé lorsque le service est rendu. Il n'est pas toujours nécessaire d'obtenir une acceptation formelle du client pour comptabiliser les revenus à condition que la Société fasse la démonstration objective que les critères stipulés dans les clauses d'acceptation sont remplis. Parmi les critères revus, notons les accords semblables signés par le passé, si ces clauses sont uniques au client ou si elles s'appliquent à tous les accords, la durée des modalités d'acceptation et les antécédents spécifiques au client.

Les revenus tirés de la vente de biens de tiers fournisseurs, comme les licences d'utilisation de logiciels, le matériel informatique ou les services, sont comptabilisés sur la base du montant brut si la Société agit pour son propre compte dans le cadre de la transaction et sont comptabilisés sur la base du montant net si la Société agit à titre d'agent entre le client et le tiers fournisseur. Les facteurs généralement considérés pour déterminer si la Société agit pour son propre compte ou à titre d'agent comprennent ceux qui suivent : si la Société est la principale responsable de la fourniture des biens ou de la prestation des services, si elle ajoute une valeur significative au bien ou au service du fournisseur, si le choix du fournisseur est à sa discrétion et si elle assume un risque de crédit.

Prix de vente relatif

Les accords de la Société comprennent souvent la prestation de plusieurs services et biens, qui sont décrits ci-après. Lorsqu'un accord vise la prestation d'éléments multiples, la valeur totale de l'accord est répartie entre chaque élément identifiable séparément en fonction de son prix de vente relatif. Lorsqu'elle fait l'estimation du prix de vente de chaque élément, la Société privilégie l'utilisation de prix observables qui sont établis au moyen des prix obtenus par la Société pour les mêmes éléments ou pour des éléments semblables. Si les prix observables ne peuvent être obtenus, le prix de vente correspond à la meilleure estimation de ce prix par la Société. La meilleure estimation du prix de vente est le prix auquel la Société s'attend normalement à fournir des services ou des biens et tient compte d'un certain nombre de facteurs internes et externes y compris, sans s'y limiter, les régions géographiques, les politiques de prix de la Société, les coûts internes et les marges. La méthode de comptabilisation des revenus appropriée est appliquée à chaque élément identifiable séparément, comme il est mentionné ci-après.

Impartition

Les revenus tirés des accords d'impartition et de gestion des processus d'affaires sont en général comptabilisés au prix contractuel à mesure que les services sont fournis, sauf s'il existe une meilleure façon de mesurer la performance ou la prestation de services.

Intégration de systèmes et services-conseils

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis, tandis que ceux qui sont fondés sur les coûts sont comptabilisés à mesure que les coûts remboursables sont engagés.

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours de la période où les services sont fournis. La Société utilise principalement les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Cette méthode se fonde sur des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu pour fournir le service, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre ou aux heures déjà engagées, pour évaluer le pourcentage des revenus gagnés. La direction révise régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu. Lorsque le résultat d'un accord ne peut être estimé de façon fiable, les revenus ne sont comptabilisés qu'à hauteur des coûts engagés s'il est probable que ces coûts seront recouvrés.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

Intégration de systèmes et services-conseils (suite)

Les revenus tirés d'accords liant la rémunération aux gains réalisés par le client sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que les bénéfices résultant de ces accords généreront la valeur sur laquelle la comptabilisation des revenus repose.

Licences d'utilisation de logiciels

La plupart des accords visant la vente de licences d'utilisation de logiciels comprennent d'autres services, comme l'implantation, la personnalisation et l'entretien. Dans le cas de ces accords, les revenus tirés de licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés à la livraison s'il a été déterminé que le logiciel est un élément identifiable séparément. Dans le cas contraire, il est combiné aux services d'implantation et de personnalisation et est comptabilisé comme il est indiqué à la rubrique Intégration de systèmes et services-conseils ci-dessus. Les revenus tirés des services d'entretien des licences vendues sont comptabilisés de façon proportionnelle sur la durée de la période d'entretien.

Travaux en cours et revenus différés

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la prestation des services ou la livraison des biens sont classés dans les revenus différés.

Pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus

Des pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus peuvent survenir en raison de coûts additionnels qui n'avaient pas été prévus au moment de la conclusion du contrat. Les pertes relatives à un contrat correspondent à l'excédent des coûts prévus sur le total des revenus estimatifs du contrat. Les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle il est établi qu'une perte est probable. La perte prévue est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés, et l'excédent est comptabilisé dans les fournisseurs et autres créditeurs et dans les autres passifs non courants. La direction passe régulièrement en revue la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement l'encaisse non affectée et les placements courants dont l'échéance est d'au plus trois mois à la date d'achat.

FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS

Dans le cadre des services de paie, de production de déclarations fiscales et de services de règlement, la Société recueille les fonds aux fins du versement des salaires, des impôts et des règlements; conserve temporairement ces fonds jusqu'au moment du paiement; verse les fonds aux employés des clients, aux administrations fiscales compétentes et aux porteurs des demandes de règlement; produit les déclarations fiscales; et prend en charge la correspondance et les révisions réglementaires en découlant. Les fonds détenus pour des clients comprennent des obligations non courantes et de la trésorerie. La Société présente séparément les fonds détenus pour des clients des obligations relatives à ces fonds. Les fonds détenus pour des clients sont classés comme actifs courants puisque, selon les intentions de la direction, ils sont détenus seulement dans le but de respecter les obligations liées aux fonds des clients, lesquels seront remboursés dans un délai d'un an à partir de la date du bilan consolidé. Les fluctuations du marché ont une incidence sur la juste valeur des obligations non courantes. En raison de ces fluctuations, les fonds détenus pour des clients pourraient ne pas équivaloir aux obligations liées aux fonds des clients.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS (SUITE)

Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés lors de la cession des obligations non courantes sont comptabilisés dans les revenus de la période au cours de laquelle ils sont gagnés, puisque le recouvrement, la garde et le versement de ces fonds sont des facteurs décisifs dans la prestation de ces services.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, y compris celles visées par des contrats de location-financement, sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

Immeubles	10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée d'utilité ou durée du contrat de location, selon la moindre des deux
Mobilier, agencements et matériel	3 à 20 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsque les modalités du contrat transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont initialement comptabilisés dans les immobilisations corporelles à un montant égal à la juste valeur des actifs loués ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux à payer au titre de la location au commencement du contrat de location, puis sont amortis sur la durée d'utilité économique de l'actif ou, si elle est inférieure, sur la durée du contrat de location. La portion en capital des paiements futurs au titre de la location est comprise dans la dette à long terme aux bilans consolidés. L'intérêt est passé en charges dans les états consolidés du résultat de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde du passif.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont passés en charges dans les états consolidés du résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les incitatifs dans les contrats de location simple, visant généralement les locaux, sont comptabilisés en diminution de la charge locative sur la durée du contrat de location.

COÛTS LIÉS À DES CONTRATS

Les coûts liés à des contrats sont principalement engagés dans le cadre de l'acquisition et de la mise en œuvre de contrats d'impartition à long terme. Les coûts liés à des contrats comprennent principalement des coûts de transition et des incitatifs.

Coûts de transition

Les coûts de transition comprennent principalement les coûts liés à l'installation des systèmes et des processus ainsi qu'à la conversion des applications du client sur les plateformes de la Société engagés après l'obtention des contrats d'impartition et de services en gestion des processus d'affaires. Les coûts de transition se composent essentiellement du coût de la main-d'œuvre, qui comprend la rémunération et les avantages connexes du personnel, de même que les frais de sous-traitance.

Incitatifs

Des incitatifs sont occasionnellement accordés aux clients lors de la signature de contrats d'impartition. Ces incitatifs sont accordés sous la forme de paiements en trésorerie.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COÛTS LIÉS À DES CONTRATS (SUITE)

Coûts préalables aux contrats

Les coûts liés à l'acquisition ou à la mise en œuvre de contrats d'impartition à long terme qui sont engagés préalablement à l'obtention des contrats concernés sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés, sauf dans les cas où il est pratiquement certain que les contrats seront octroyés et que les coûts sont directement liés à l'acquisition du contrat. En ce qui concerne les contrats d'impartition, la Société est pratiquement certaine qu'un contrat sera octroyé si la Société est choisie par le client, mais avant la signature du contrat.

Amortissement des coûts liés à des contrats

Les coûts liés à des contrats sont amortis selon le mode linéaire au cours de la période où les services sont fournis. L'amortissement des coûts de transition et l'amortissement des coûts préalables aux contrats, s'il y a lieu, sont inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration, et l'amortissement des incitatifs est comptabilisé en réduction des revenus.

Perte de valeur des coûts liés à des contrats

Lorsqu'il est prévu qu'un contrat ne sera pas rentable, la perte prévue est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés. L'excédent de la perte prévue sur les coûts liés au contrat capitalisés est comptabilisé à titre de pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus dans les fournisseurs et autres créditeurs et dans les autres passifs non courants. Si le contrat redevient rentable à une date ultérieure, la perte de valeur préalablement comptabilisée doit être reprise. Tout d'abord, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus doivent être reprises, et s'il reste encore une rentabilité prévue supplémentaire, alors toute perte de valeur préalablement appliquée aux coûts liés au contrat capitalisés doit être reprise. La reprise de la perte de valeur est limitée afin que la valeur comptable des coûts liés à un contrat ne soit supérieure ni à leur valeur recouvrable ni à leur valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée à leur égard au cours d'exercices antérieurs.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de logiciels pour utilisation interne, de solutions d'affaires, de licences d'utilisation de logiciels et de relations clients. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires et les licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés au coût. Les logiciels pour utilisation interne développés en interne sont capitalisés s'ils répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique et financière et si la Société démontre sa capacité et son intention de les utiliser. Les solutions d'affaires développées en interne et offertes sur le marché sont capitalisées si elles répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires, les licences d'utilisation de logiciels et les relations clients acquis lors de regroupements d'entreprises sont comptabilisés initialement à leur juste valeur fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, ce qui implique des estimations, telles que la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation.

Amortissement des immobilisations incorporelles

La Société amortit les immobilisations incorporelles selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée.

Logiciels pour utilisation interne	2 à 7 ans
Solutions d'affaires	2 à 10 ans
Licences d'utilisation de logiciels	3 à 8 ans
Relations clients et autres	2 à 10 ans

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL Échéancier des tests de dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill est revue pour dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La Société évalue, à chaque date de clôture, si de tels événements ou changements de circonstances se sont produits. Les valeurs comptables des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles qui ne sont pas prêtes à être utilisées font l'objet d'un test de dépréciation annuel au 30 septembre. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre de chaque exercice.

Tests de dépréciation

S'il existe un indice de dépréciation ou si un actif doit être soumis à un test de dépréciation annuel, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient pour déterminer le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de la cession et sa valeur d'utilité pour la Société. La Société a principalement recours à la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la cession, les transactions récentes sur le marché sont prises en compte lorsque disponibles. S'il est estimé que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable doit être réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

Le goodwill acquis à la suite d'un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier de la main-d'œuvre acquise et des synergies du regroupement d'entreprises en question. Le groupe d'UGT qui devrait bénéficier de la main-d'œuvre acquise et des synergies correspond aux secteurs opérationnels de la Société. Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, le groupe d'UGT qui représente, au sein de la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill doit faire l'objet d'un suivi par la direction est le niveau du secteur opérationnel.

La valeur recouvrable de chaque secteur opérationnel a été établie conformément au calcul de la valeur d'utilité qui comprend des estimations de sa performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction couvrant une période de cinq ans. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de la valeur d'utilité sont le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme des flux de trésorerie opérationnels nets. Pour formuler ces hypothèses, la direction a pris en compte la conjoncture économique et son incidence sur les taux de croissance et d'actualisation prévus. Les projections de flux de trésorerie reflètent les attentes de la direction quant au rendement du secteur opérationnel et les perspectives de croissance du marché du secteur opérationnel. Le taux d'actualisation affecté à un secteur opérationnel est le coût moyen pondéré du capital (CMPC). La direction tient compte de facteurs comme la prime de risque pays, le taux sans risque, la prime relative à la taille et le coût de la dette pour calculer le CMPC. Les pertes de valeur comptabilisées se rapportant au goodwill ne peuvent pas être reprises à des périodes ultérieures.

Pour les actifs autres que le goodwill ayant subi une perte de valeur, une évaluation est effectuée, à chaque date de clôture, s'il existe un indice que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement sont susceptibles de ne plus exister ou d'avoir diminué. S'il existe un tel indice, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise seulement s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable, ni la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours d'exercices antérieurs. Le montant de la reprise est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les placements non courants, lesquels sont présentés dans les actifs financiers non courants, sont composés d'obligations qui sont classées comme étant non courantes selon les intentions de la direction.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur. Les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration découlant de regroupements d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés ou lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle. La Société comptabilise le goodwill comme étant l'excédent du coût d'acquisition sur les actifs corporels et incorporels identifiables acquis net des passifs pris en charge à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le goodwill comptabilisé comprend la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société qui découlent principalement de la réduction des coûts et de nouvelles occasions d'affaires. Pour déterminer la juste valeur à la date d'acquisition des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge, la direction pose des hypothèses fondées sur des estimations telles que la prévision des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et de la durée d'utilité des actifs acquis. Les variations ultérieures de la juste valeur sont portées au coût d'acquisition si elles constituent des ajustements au cours de la période d'évaluation. La période d'évaluation, qui ne doit pas dépasser 12 mois, correspond à la période entre la date d'acquisition et la date à laquelle toute l'information importante nécessaire à l'établissement des justes valeurs est disponible. Toute autre variation ultérieure est comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est établi en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le bénéfice par action après dilution est calculé selon la méthode du rachat d'actions afin d'évaluer l'effet dilutif des options sur actions et des UAR.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS

Les frais de recherche, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement de logiciels liés aux logiciels pour utilisation interne et aux solutions d'affaires, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent aux critères de capitalisation spécifiques relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière, comme il a été mentionné ci-dessus à la rubrique Immobilisations incorporelles.

CRÉDITS D'IMPÔT

Pour la comptabilisation des crédits d'impôt pour la recherche et le développement (R et D) et d'autres crédits d'impôt, la Société utilise l'approche par le résultat, selon laquelle les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera à l'ensemble des conditions rattachées à la subvention. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés aux charges opérationnelles sont comptabilisés en diminution des charges connexes dans la période au cours de laquelle ces charges sont engagées. Les crédits d'impôt relatifs aux dépenses en immobilisations sont comptabilisés en diminution du coût des actifs connexes. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon les meilleures estimations de la direction des montants qu'elle s'attend à recevoir et font l'objet d'une vérification par les administrations fiscales.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices est comptabilisé d'après la méthode axée sur le bilan.

L'impôt sur les bénéfices exigible est comptabilisé relativement aux montants prévus à payer ou à recouvrer selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date des bilans.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en fonction des différences temporelles déductibles ou imposables entre la valeur comptable dans les états financiers consolidés et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui entreront en vigueur pendant l'exercice au cours duquel la Société s'attend à recouvrer ou à régler les différences. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'état du résultat, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres selon le classement de l'élément auquel ils se rattachent.

Les actifs d'impôt différé provenant des pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes peuvent être imputées. Une fois cette évaluation réalisée, la Société tient compte de l'analyse des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures. Les estimations de bénéfices imposables sont fondées sur les prévisions par administration fiscale sur une base non actualisée. De plus, la direction tient compte de facteurs comme les taux d'imposition quasi adoptés, l'historique des bénéfices imposables et la disponibilité des stratégies fiscales.

La Société est assujettie à l'impôt dans de nombreuses administrations fiscales, et il existe des transactions et des calculs pour lesquels le montant d'impôt définitif est incertain. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société comptabilise un actif d'impôt ou réduit un passif d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'actif d'impôt se matérialisera à l'avenir ou que le passif d'impôt n'est plus probable. La provision pour positions fiscales incertaines est constituée en ayant recours à la meilleure estimation du montant qui devrait être payé en se fondant sur l'évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents, tels que l'expérience tirée de vérifications fiscales antérieures ou l'interprétation des règlements fiscaux.

PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions de la Société constituent des passifs correspondant aux contrats de location visant des locaux libérés, aux provisions pour litiges et réclamations survenant dans le cours normal des activités, et aux passifs relatifs au démantèlement liés à des immeubles de bureaux visés par des contrats de location simple. La Société comptabilise aussi des provisions pour restructuration visant les coûts de cessation d'emploi liés à ses efforts pour améliorer sa productivité et à l'intégration des entreprises qu'elle a acquises.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont actualisées au moyen d'un taux courant avant impôt lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif. L'augmentation des provisions pour refléter le passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières.

La Société comptabilise les provisions pour les contrats de location déficitaires, lesquelles se composent des coûts estimatifs liés aux locaux inoccupés. Les provisions reflètent la valeur actualisée des paiements de loyer qui excèdent les revenus de sous-location prévus sur la durée restante du contrat de location.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

PROVISIONS (SUITE)

Les provisions pour litiges et réclamations sont calculées selon les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances. Les estimations portent sur la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et sur le degré de probabilité d'une issue défavorable.

Les passifs relatifs au démantèlement ont trait à des immeubles visés par des contrats de location simple qui contiennent des clauses exigeant la remise des lieux à leur état initial à l'échéance du contrat. La provision est établie en utilisant la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures estimatives.

Des provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsqu'un plan officiel détaillé mentionne l'activité ou une partie de l'activité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés, une estimation détaillée des frais connexes, des calendriers appropriés, et qu'il a été communiqué aux personnes concernées.

CONVERSION DES DEVISES

Les états financiers consolidés de la Société sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

Soldes et transactions en devises

Les revenus, les charges, et les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Établissements à l'étranger

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société, les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant la période. Les gains ou les pertes non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est la même que celle de la Société, les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans, et les actifs et passifs non monétaires, aux taux de change historiques. Les revenus et charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains et pertes de change de ces établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régimes d'options réglées en instruments de capitaux propres

La Société maintient des régimes d'options sur actions et d'UAR réglées en instruments de capitaux propres qui sont versées à titre de rémunération à des employés, dirigeants et administrateurs fournissant des services à la Société.

La juste valeur de ces paiements fondés sur des actions est déterminée à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes pour les options sur actions, et le cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société à la Bourse de Toronto pour les UAR. Le nombre d'options sur actions et d'UAR dont il est prévu que les droits seront acquis est estimé à la date d'attribution, puis révisé à chaque date de clôture. Pour établir une estimation de la juste valeur des options sur actions, il faut formuler des hypothèses sur les données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment la durée de vie prévue des options et la volatilité prévue du cours des actions. La juste valeur des paiements fondés sur des actions, ajustée pour tenir compte des attentes relativement aux conditions liées au rendement et aux taux d'extinction, est comptabilisée en résultat comme une charge au titre des paiements fondés sur des actions sur la période d'acquisition des droits et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport, sur la base de l'acquisition graduelle des droits si les droits sont acquis annuellement ou de façon linéaire si les droits sont acquis à la fin de la période d'acquisition des droits.

Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie payée est portée au crédit du capital-actions, et la juste valeur des options sur actions comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions. Lorsque les UAR sont exercées, leur juste valeur comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions.

Régime d'achat d'actions

La Société administre un régime d'achat d'actions pour les employés admissibles. Selon ce régime, la Société verse des cotisations correspondant à celles effectuées par les employés jusqu'à un pourcentage maximal du salaire de l'employé. Les cotisations versées par la Société sont comptabilisées au titre des salaires et autres coûts des membres dans les coûts des services et frais de vente et d'administration.

Unités d'actions différées réglées en trésorerie

La Société administre un régime d'unités d'actions différées (UAD) pour rémunérer les membres externes du conseil d'administration. Une charge égale au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société à la Bourse de Toronto à la date d'attribution de chaque UAD est comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration et un passif correspondant est comptabilisé à titre de rémunération à payer. Après la date d'attribution, le passif au titre des UAD est réévalué pour tenir compte des variations ultérieures de la juste valeur des actions de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à leur juste valeur. Par la suite, les actifs financiers classés comme des prêts et créances et les passifs financiers classés comme autres passifs sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs et passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du bénéfice net et classés comme disponibles à la vente sont par la suite évalués à leur juste valeur.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Les instruments financiers peuvent être désignés au moment de la comptabilisation initiale à la juste valeur par le biais du bénéfice net si l'un des critères suivants est respecté : i) l'instrument financier comprend un ou plusieurs dérivés incorporés qui, autrement, auraient été comptabilisés séparément, ii) la désignation élimine ou réduit significativement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui surviendrait de l'évaluation de l'actif ou du passif financier ou de la comptabilisation des gains et des pertes sur ceux-ci selon des bases différentes ou iii) l'actif financier et le passif financier font partie d'un groupe d'actifs ou de passifs financiers qui est géré et dont la performance s'apprécie sur la base de la juste valeur, selon une gestion des risques ou une stratégie d'investissement documentée. Les gains et pertes liés aux réévaluations périodiques des actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les gains et pertes non réalisés, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sur les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés sur la vente des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les coûts de transaction comprennent essentiellement les frais associés aux services juridiques et comptables et tout autre coût directement attribuable à l'émission des actifs et passifs financiers. Les coûts de transaction sont capitalisés au coût des actifs et des passifs financiers autres que ceux classés dans les instruments désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net.

Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à échéance, ou si l'actif est transféré et que ce transfert remplit les conditions de décomptabilisation. Le transfert remplit les conditions de décomptabilisation si la quasi-totalité des risques et avantages importants inhérents à la propriété a été transférée.

La Société a effectué les classements suivant :

Désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments financiers dérivés, sauf s'ils sont admissibles à la comptabilité de couverture. De plus, les actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants ont été désignés par la direction à la juste valeur par le biais du bénéfice net au moment de leur comptabilisation initiale, étant donné que ce classement reflète la stratégie d'investissement de la direction.

Prêts et créances

Les créances clients, la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients et les montants à recevoir à long terme comptabilisés dans les actifs financiers non courants.

Disponibles à la vente

Les obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et dans les placements non courants comptabilisés dans les actifs financiers non courants.

Autres passifs

Les fournisseurs et autres créditeurs, la rémunération à payer, la dette à long terme et les obligations liées aux fonds des clients.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées aux bilans sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : un cours (non ajusté) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : les données autres que les cours visés au niveau 1, mais qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement:

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

La Société a recours à divers instruments financiers dérivés pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux taux de change.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date à laquelle les contrats dérivés sont conclus et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à la date de clôture de présentation de l'information financière. Le gain ou la perte qui en découle est comptabilisé dans les états consolidés du résultat, à moins que le dérivé ne soit désigné comme instrument de couverture et qu'il ne soit jugé efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation dans les états consolidés du résultat repose sur la nature de la relation de couverture.

À la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et documente officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie de la gestion des risques qui sous-tendent la couverture. La documentation porte sur l'identification de l'instrument de couverture, la transaction ou l'élément couvert, la nature du risque couvert et la façon dont la Société appréciera l'efficacité de l'instrument de couverture à compenser, par ses variations de juste valeur, l'exposition aux variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuables au risque couvert. Ces couvertures devraient être hautement efficaces pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie et sont appréciées de manière continue afin d'établir si, dans les faits, elles ont été hautement efficaces au cours des périodes de présentation de l'information financière pour lesquelles elles ont été désignées.

Les flux de trésorerie liés aux transactions de couverture sont classés de la même manière que les flux de trésorerie liés à la position couverte.

Les instruments financiers dérivés utilisés comme éléments de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés à titre d'instruments financiers dérivés courants, d'actifs financiers non courants ou d'instruments financiers dérivés non courants. Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers dérivés, la Société utilise des modèles d'évaluation tels que les analyses des flux de trésorerie actualisés reposant sur des données observables sur le marché.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE (SUITE)

Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société a recours aux swaps de devises et aux dettes à long terme libellées en devises pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et en Europe. Les gains ou pertes de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à titre d'autres éléments du résultat global. Dans la mesure où la couverture est inefficace, ces écarts sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat. Lorsque l'investissement net faisant l'objet de la couverture est cédé, le montant qui s'y rattache dans les autres éléments du résultat global est alors transféré dans le bénéfice net, au titre des gains ou des pertes découlant de la cession.

Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs et à la dette à long terme

La plupart des revenus et des coûts de la Société sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Le risque que les variations des taux de change aient une incidence sur les résultats est atténué en grande partie par l'appariement des coûts de la Société et des revenus libellés dans la même devise. Dans certains cas où il existe un déséquilibre important dans une monnaie en particulier, la Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des taux de change.

La Société a aussi recours à des swaps de taux d'intérêt et de devises pour couvrir soit le risque lié aux flux de trésorerie soit le risque de change de la dette à long terme.

Ces instruments dérivés sont documentés en tant que couvertures de flux de trésorerie, et aucun élément de la juste valeur des contrats dérivés n'est exclu de l'appréciation ou de l'évaluation de l'efficacité des couvertures. La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée à titre d'autres éléments du résultat global et la partie inefficace, le cas échéant, dans les états consolidés du résultat. La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés est reclassée des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque lié à la juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine à taux fixe. En vertu du swap de taux d'intérêt, la Société obtient un taux d'intérêt fixe, mais rembourse un taux d'intérêt variable sur le montant notionnel.

Les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt sont comptabilisées à titre de charges financières dans les états consolidés du résultat. Les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuables au risque couvert sont comptabilisées à titre d'ajustement de la valeur comptable des billets de premier rang non garantis en devise américaine, et sont aussi inscrites au titre des charges financières dans les états consolidés du résultat. Si les éléments couverts sont décomptabilisés, la juste valeur non amortie est comptabilisée immédiatement dans les états consolidés du résultat.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société administre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et à cotisations définies.

Le coût des régimes à cotisations définies est passé en charges dans les états consolidés du résultat en fonction des cotisations payables par la Société au cours de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, l'obligation au titre des prestations définies est calculée par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Les obligations au titre des prestations de retraite dans les bilans consolidés représentent la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies réduite de la juste valeur des actifs au titre du régime. Les actifs au titre des prestations de retraite sont comptabilisés dans la mesure où la Société peut bénéficier de remboursements ou d'une réduction des cotisations futures. Les régimes de retraite qui sont capitalisés à même le paiement des primes d'assurance sont traités comme des régimes à cotisations définies, sauf si la Société a une obligation soit de verser directement les prestations lorsqu'elles deviennent exigibles, soit de verser d'autres montants si les actifs accumulés auprès de l'assureur ne couvrent pas tous les avantages futurs du personnel. Dans ces circonstances, le régime est traité comme un régime à prestations définies.

Les contrats d'assurance sont traités comme des actifs de régime d'un régime à prestations définies si les produits du contrat :

- ne peuvent servir qu'à financer les avantages du personnel;
- sont hors de portée des créanciers de la Société;
- ne peuvent pas être restitués à la Société, sauf si ces produits représentent un surplus d'actifs non nécessaires au respect de l'ensemble des obligations relatives aux avantages du personnel ou constituent un remboursement des avantages du personnel déjà payés par la Société.

Les contrats d'assurance qui ne respectent pas les critères susmentionnés sont traités comme des investissements non courants et sont inscrits à leur juste valeur comme des actifs financiers non courants dans les bilans consolidés.

Pour calculer le coût des régimes à prestations définies et leur valeur actualisée à l'aide d'évaluations actuarielles, il est nécessaire de formuler des hypothèses sur les taux d'actualisation, les augmentations salariales futures et des prestations de retraite, les taux d'inflation et la mortalité. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de première qualité libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et dont l'échéance se rapproche de celle de l'obligation de retraite concernée.

Le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les coûts des services et frais de vente et d'administration des états consolidés du résultat. L'intérêt net calculé d'après le taux d'actualisation appliqué au passif ou à l'actif net au titre du montant net des prestations définies est comptabilisé comme une charge financière nette ou un revenu financier net. Si les avantages d'un régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une compression, la modification des avantages qui en résulte ayant trait à des services passés ou bien les gains ou les pertes liés à la compression sont comptabilisés immédiatement dans l'état consolidé du résultat. Les gains ou les pertes sur le règlement d'un régime à prestations définies sont comptabilisés au moment du règlement.

Les réévaluations des régimes à prestations définies comprennent les gains et les pertes actuariels, les changements dans l'effet du plafonnement de l'actif ainsi que le rendement des actifs des régimes à l'exclusion du montant compris dans l'intérêt net sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies. Les réévaluations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles sont réalisées.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

ADOPTION DE NORME COMPTABLE

La modification à la norme existante suivante a été adoptée par la Société le 1er octobre 2017 :

IAS 7 - Tableau des flux de trésorerie

En janvier 2016, l'IASB a modifié l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, qui exige la présentation d'informations additionnelles concernant les variations des passifs découlant des activités de financement, y compris les variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement, les variations découlant de l'obtention ou de la perte de contrôle dans des filiales ou d'autres entreprises, l'incidence des variations des taux de change et les variations de la juste valeur. Les informations additionnelles sont présentées à la note 27, Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie.

MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES

Les normes suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur au 30 septembre 2018.

IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui précise la méthode et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. La norme remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires.

La norme est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2018 pour la Société. La norme peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : i) de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle la Société présente de l'information financière; ii) de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application initiale de la norme à la date de première application (méthode rétrospective modifiée). La Société adoptera l'IFRS 15 conformément à la méthode rétrospective modifiée.

Afin de se préparer à la conversion à l'IFRS 15, la Société a élaboré un plan de conversion détaillé en quatre étapes : 1) familiarisation, 2) évaluation détaillée, 3) conception, 4) mise en œuvre. Dans le cadre de la première étape, la Société a mis en place un Comité directeur qui est responsable de faire le suivi des progrès et d'approuver les recommandations de l'équipe de projet. Les membres du Comité directeur se rencontrent régulièrement et transmettent des mises à jour trimestrielles au Comité d'audit et de gestion des risques.

La Société a terminé la deuxième étape du plan de conversion qui porte sur l'évaluation détaillée des différences entre les exigences actuelles et celles de l'IFRS 15, y compris l'évaluation des incidences de ces différences.

Généralement, la Société s'attend à ce que les revenus tirés des accords d'impartition, des services en gestion des processus d'affaires et d'intégration de systèmes et de services-conseils continuent d'être comptabilisés à mesure que les services sont fournis, conformément aux méthodes comptables actuellement appliquées. Toutefois, les activités d'implantation initiales, qui ne sont actuellement pas considérées comme des éléments identifiables séparément, pourraient dans certains cas être considérées comme une obligation de prestation séparée, car elles peuvent exister de façon distincte selon les critères de l'IFRS 15, entraînant une accélération de la comptabilisation des revenus. La Société ne prévoit aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Actuellement, lorsque les licences d'utilisation de logiciels ont une valeur en soi pour le client et qu'elles sont considérées comme des éléments identifiables séparément, les revenus tirés de ces licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés à la livraison. Selon l'IFRS 15, lorsqu'un accord vise d'importants services de personnalisation, les revenus tirés des licences d'utilisation de logiciels seront combinés à ceux des services, entraînant un report dans la comptabilisation des revenus. La Société ne prévoit aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (suite)

La Société a terminé la troisième étape du plan de conversion et finalise la quatrième étape. La Société n'a relevé aucun changement important relatif aux systèmes. De la formation et de l'encadrement ont été offerts sur une base continue à ceux impliqués dans les contrats des clients. La Société a mis à jour et finalise la mise en œuvre des politiques, des procédures et des contrôles révisés afin de respecter les exigences de la norme, notamment à l'égard de la présentation et des informations additionnelles à fournir.

IFRS 9 - Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2018 pour la Société et requiert l'application rétrospective. La Société se prévaudra de l'exemption de l'obligation de retraiter les informations comparatives.

La norme simplifie le classement des actifs financiers, tout en reprenant la plupart des exigences de l'IAS 39. Les actifs financiers de la Société actuellement classés comme des prêts et créances continueront d'être évalués au coût amorti, et les actifs financiers actuellement classés comme disponibles à la vente continueront d'être évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La norme introduit un nouveau modèle de dépréciation qui sera appliqué aux créances clients, aux montants à recevoir à long terme et aux obligations non courantes de la Société. La direction ne croit pas que la Société soit assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients et de sa stratégie d'atténuation des risques visant à investir dans des obligations d'État et de sociétés de première qualité notées A ou plus.

Finalement, l'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture qui s'aligne mieux avec les activités de gestion des risques. La Société appliquera le nouveau modèle de comptabilité de couverture et s'attend à ce que les relations de couverture existantes soient encore admissibles à la comptabilité de couverture en vertu de ce nouveau modèle.

La Société évalue encore les exigences à l'égard de l'information à fournir selon la norme. La Société ne prévoit pas que l'adoption de cette norme ait une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16 - Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, pour les deux parties au contrat de location. La norme remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et d'autres interprétations relatives aux contrats de location, élimine le classement des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement et introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur. La norme entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2019 pour la Société. La norme peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : i) de façon rétrospective pour chaque période antérieure pour laquelle la Société présente de l'information financière; ii) de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application initiale de la norme à la date de première application (méthode rétrospective modifiée). La Société prévoit d'adopter IFRS 16 conformément à la méthode rétrospective modifiée.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 16 - Contrats de location (suite)

Dans les cas où la Société est le preneur, l'application de l'IFRS 16 devrait entraîner la comptabilisation au bilan de la plupart de ses contrats de location qui sont actuellement considérés comme des contrats de location simple et qui visent principalement la location de locaux. La Société s'attend également à une diminution de ses coûts immobiliers et à une augmentation de ses charges financières et de l'amortissement découlant de la modification apportée à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des charges locatives. La Société ne prévoit pas que l'adoption de l'IFRS 16 aura une incidence importante sur sa capacité à respecter les clauses restrictives imposées par des tiers touchant ses billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros et sa facilité de crédit renouvelable non garantie présentés à la note 32, Gestion du risque de capital.

4. Créances clients

	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
	\$	\$
Clients (note 31)	1 126 772	931 530
Crédits pour la R et D et autres crédits d'impôt ¹	245 980	246 616
Autres	108 616	107 734
	1 481 368	1 285 880

Les crédits pour la R et D et autres crédits d'impôt étaient liés à des programmes gouvernementaux au Canada, aux États-Unis d'Amérique (É.-U.), en France, au Royaume-Uni (R.-U.) et dans d'autres pays.

5. Fonds détenus pour des clients

	Au	Au
	30 septembre 2018	30 septembre 2017
	\$	\$
Trésorerie	141 151	118 043
Obligations non courantes (note 31)	184 401	195 509
	325 552	313 552

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

6. Immobilisations corporelles

Écart de conversion

Au 30 septembre 2017

Amortissement cumulé Au 30 septembre 2016

Amortissement (note 23)

Écart de conversion

Au 30 septembre 2017

Dépréciation (notes 23 et 24)

Cessions/mises hors service

Valeur comptable nette au 30 septembre 2017

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2017	65 640	210 326	164 016	645 363	1 085 345
Ajouts	748	27 970	11 034	110 776	150 528
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26a)	_	192	943	1 479	2 614
Cessions/mises hors service	(8 933)	(35 311)	(11 082)	(73 245)	(128 571)
Écart de conversion	1 000	1 711	(277)	2 126	4 560
Au 30 septembre 2018	58 455	204 888	164 634	686 499	1 114 476
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2017	20 691	154 801	99 131	414 109	688 732
Amortissement (note 23)	2 000	21 881	16 003	116 703	156 587
Dépréciation (notes 23 et 24)	_	160	1 764	_	1 924
Cessions/mises hors service	(8 542)	(34 251)	(10 396)	(70 577)	(123 766)
Écart de conversion	503	1 684	(279)	998	2 906
Au 30 septembre 2018	14 652	144 275	106 223	461 233	726 383
Valeur comptable nette au 30 septembre 2018	43 803	60 613	58 411	225 266	388 093
	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2016	68 576	206 193	165 807	651 742	1 092 318
Ajouts	2 475	16 438	12 642	89 402	120 957
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26a)	_	673	1 206	3 609	5 488
Cessions/mises hors service	(4 076)	(11 141)	(13 696)	(87 158)	(116 071)

(1335)

65 640

15 001

2 324

4 985

(1350)

20 691

44 949

(269)

(1837)

210 326

146 836

20 687

(10 932)

(1790)

154 801

55 525

(1943)

164 016

97 574

15 796

(13558)

(1045)

99 131

64 885

364

(12232)

645 363

393 614

114 047

(87 126)

(6984)

414 109

231 254

558

 $(17\ 347)$

1 085 345

653 025

152 854

(112966)

(10088)

688 732

396 613

5 907

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

6. Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles comprennent les actifs acquis suivants aux termes de contrats de location-financement :

	Au 30 septembre 2018				Au 30 s	eptembre 2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Mobilier, agencements et matériel	15 309	7 958	7 351	15 201	6 381	8 820
Matériel informatique	46 183	29 831	16 352	46 514	29 992	16 522
	61 492	37 789	23 703	61 715	36 373	25 342

7. Coûts liés à des contrats

		Au 30 se	ptembre 2018		Au 30 se	eptembre 2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coûts de transition	461 262	235 931	225 331	420 475	185 461	235 014
Incitatifs	71 748	53 932	17 816	58 978	50 936	8 042
	533 010	289 863	243 147	479 453	236 397	243 056

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

8. Immobilisations incorporelles

Ajouts 5 742 21 724 — 47 125 19 343 — 93 93 Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26a) — — — — — — 46 755 46 755 46 755 46 755 Cessions/mises hors service (10 145) (1 605) (1 503) (2 796) (22 278) — (38 32 25 6 444 593 216 490 1 2641 27 40 40 40 1 550 12 641 27 40 40 40 1 550 12 641 27 40 40 40 1 550 12 641 27 40 40 40 1 550 12 641 27 40 40 40 1 2641 27 40 40 40 1 2641 27 40 40 40 1 2641 27 40 40 40 1 2641 27 40 40 40 40 40 1 2641 27 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 4		Logiciels pour utilisation interne acquis	Logiciels pour utilisation interne développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Licences d'utilisation de logiciels	Relations clients et autres	Total
Au 30 septembre 2017 99 047 94 788 84 044 387 624 217 875 965 687 1 849 06 Ajouts 5742 21 724 — 47 125 19 343 — 93 93 93 Ajouts — acquisitions d'entreprises (note 26a) — — — — — — — — — — — — — — — — — — —		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ajouts — acquisitions d'entreprises (note 26a) — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	Coût							
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26a) — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	Au 30 septembre 2017	99 047	94 788	84 044	387 624	217 875	965 687	1 849 065
Cessions/mises hors service (10 145) (1 605) (1 503) (2 796) (22 278) — (38 32 25 274) Écart de conversion 1 063 (206) (285) 12 640 1 550 12 641 27 40 Au 30 septembre 2018 95 707 114 701 82 256 444 593 216 490 1 025 083 1 978 83 Amortissement cumulé 4u 30 septembre 2017 74 286 50 842 78 151 237 351 131 672 786 337 1 358 63 Amortissement (note 23) 7 385 7 757 3 954 33 197 34 186 70 447 156 92 Dépréciation (notes 23 et 24) — 1 209 — 57 — — 1 26 Cessions/mises hors service (10 145) (1 605) (1 503) (2 062) (21 926) — 37 24 Au 30 septembre 2018 72 177 58 212 80 586 277 092 145 078 866 359 1 499 50 Valeur comptable nette au 30 septembre 2018 23 530 56 489 1 670 167 501 71 412 <td>Ajouts</td> <td>5 742</td> <td>21 724</td> <td>_</td> <td>47 125</td> <td>19 343</td> <td>_</td> <td>93 934</td>	Ajouts	5 742	21 724	_	47 125	19 343	_	93 934
Écart de conversion 1 063 (206) (285) 12 640 1 550 12 641 27 40 Au 30 septembre 2018 95 707 114 701 82 256 444 593 216 490 1 025 083 1 978 83 Amortissement cumulé Au 30 septembre 2017 74 286 50 842 78 151 237 351 131 672 786 337 1 358 63 Amortissement (note 23) 7 385 7 757 3 954 33 197 34 186 70 447 156 92 Dépréciation (notes 23 et 24) — 1 209 — 57 — — 1 26 Cessions/mises hors service (10 145) (1 605) (1 503) (2 062) (21 926) — 37 24 Écart de conversion 651 9 (16) 8 549 1 146 9 575 19 91 Au 30 septembre 2018 72 177 58 212 80 586 277 092 145 078 866 359 1 499 50 Valeur comptable nette au 30 septembre 2018 23 530 56 489 1 670 167 501 71 412 158 7	Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26a)	_	_	_	_	_	46 755	46 755
Au 30 septembre 2018 95 707 114 701 82 256 444 593 216 490 1 025 083 1 978 83 Amortissement cumulé Au 30 septembre 2017 74 286 50 842 78 151 237 351 131 672 786 337 1 358 63 Amortissement (note 23) 7 385 7 757 3 954 33 197 34 186 70 447 156 92 Dépréciation (notes 23 et 24) — 1 209 — 57 — — 1 26 Cessions/mises hors service (10 145) (1 605) (1 503) (2 062) (21 926) — (37 24 6 24) (2 1 926)	Cessions/mises hors service	(10 145)	(1 605)	(1 503)	(2 796)	(22 278)	_	(38 327)
Amortissement cumulé Au 30 septembre 2017 74 286 50 842 78 151 237 351 131 672 786 337 1 358 63 Amortissement (note 23) 7 385 7 757 3 954 33 197 34 186 70 447 156 92 Dépréciation (notes 23 et 24) — 1 209 — 57 — 64 1 26 Cessions/misses hors service (10 145) (1 605) (1 503) (2 062) (21 926) — (37 24 6 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Écart de conversion	1 063	(206)	(285)	12 640	1 550	12 641	27 403
Au 30 septembre 2017 74 286 50 842 78 151 237 351 131 672 786 337 1 358 63 Amortissement (note 23) 7 385 7 757 3 954 33 197 34 186 70 447 156 92 Dépréciation (notes 23 et 24) — 1 209 — 57 — — — 1 26 Cessions/mises hors service (10 145) (1 605) (1 503) (2 062) (21 926) — (37 24 Écart de conversion 651 9 (16) 8 549 1 146 9 575 19 91 Au 30 septembre 2018 72 177 58 212 80 586 277 092 145 078 866 359 1 499 50 Valeur comptable nette au 30 septembre 2018 23 530 56 489 1 670 167 501 71 412 158 724 479 32 Logiciels pour utilisation interne développés d'affaires d'affaires d'affaires d'affaires d'utilisation de logiciels en interne de logiciels en interne de logiciels en interne de logiciels sacquises service d'utilisation de logiciels en interne de logiciels sacquises service (10 145) (1 508 86 8 70 447 9 32 8 8 1 8 1 8 1 8 8 1 8 8 1 8 8 1 8 1 8	Au 30 septembre 2018	95 707	114 701	82 256	444 593	216 490	1 025 083	1 978 830
Amortissement (note 23) 7 385 7 757 3 954 33 197 34 186 70 447 156 92 Dépréciation (notes 23 et 24) — 1 209 — 57 — — 1 26 Cessions/mises hors service (10 145) (1 605) (1 503) (2 062) (21 926) — (37 24 Écart de conversion 651 9 (16) 8 549 1 146 9 575 19 91 Au 30 septembre 2018 72 177 58 212 80 586 277 092 145 078 866 359 1 499 50 Valeur comptable nette au 30 septembre 2018 23 530 56 489 1 670 167 501 71 412 158 724 479 32 Logiciels pour utilisation interne développés en interne développées en interne acquise en interne acquise en interne acquise sen interne developpées acquises sen interne developpées en int	Amortissement cumulé							
Dépréciation (notes 23 et 24) — 1 209 — 57 — — 1 26 Cessions/mises hors service (10 145) (1 605) (1 503) (2 062) (21 926) — (37 24 Écart de conversion 651 9 (16) 8 549 1 146 9 575 19 91 Au 30 septembre 2018 72 177 58 212 80 586 277 092 145 078 866 359 1 499 50 Valeur comptable nette au 30 septembre 2018 23 530 56 489 1 670 167 501 71 412 158 724 479 32 Logiciels pour utilisation interne acquis interne développés en interne développés en interne acquises en interne développées en interne de logiciels Licences d'utilisation d'affaires développées en interne de logiciels Relations clients et autres Total	Au 30 septembre 2017	74 286	50 842	78 151	237 351	131 672	786 337	1 358 639
Cessions/mises hors service (10 145) (1 605) (1 503) (2 062) (21 926) — (37 24 52 42 52 53) (37 24 52 52 52 52 52 52 52 52 52 52 52 52 52	Amortissement (note 23)	7 385	7 757	3 954	33 197	34 186	70 447	156 926
Écart de conversion 651 9 (16) 8 549 1 146 9 575 19 91 Au 30 septembre 2018 72 177 58 212 80 586 277 092 145 078 866 359 1 499 50 Valeur comptable nette au 30 septembre 2018 23 530 56 489 1 670 167 501 71 412 158 724 479 32 Logiciels pour utilisation interne acquis interne acquis interne acquises Solutions d'affaires acquises en interne developpés en interne acquises Solutions d'affaires acquises en interne en interne de logiciels Licences acquisies autres Relations clients et autres Tot.	Dépréciation (notes 23 et 24)	_	1 209	_	57	_	_	1 266
Au 30 septembre 2018 72 177 58 212 80 586 277 092 145 078 866 359 1 499 50 Valeur comptable nette au 30 septembre 2018 23 530 56 489 1 670 167 501 71 412 158 724 479 32 Logiciels pour utilisation interne développés en interne développés en interne de logiciels en interne de logiciels autres Tot. \$	Cessions/mises hors service	(10 145)	(1 605)	(1 503)	(2 062)	(21 926)	_	(37 241)
Valeur comptable nette au 30 septembre 2018 23 530 56 489 1 670 167 501 71 412 158 724 479 32 Logiciels pour utilisation interne développés en interne développés en interne de la course d'affaires développées acquises sen interne de la course d'affaires développées en interne de logiciels autres Totales de la course d'affaires développées en interne de logiciels autres Totales de la course d'affaires développées en interne de logiciels autres Totales de la course de	Écart de conversion	651	9	(16)	8 549	1 146	9 575	19 914
au 30 septembre 2018 23 530 56 489 1 670 167 501 71 412 158 724 479 32 Logiciels pour utilisation interne acquis en interne acquises en interne developpés en interne de logiciels en interne de logiciels autres Tot.	Au 30 septembre 2018	72 177	58 212	80 586	277 092	145 078	866 359	1 499 504
Logiciels pour utilisation Solutions d'affaires Licences Relations d'eveloppés d'affaires développées d'utilisation clients et interne acquis en interne acquises en interne de logiciels autres Tote		23 530	56 489	1 670	167 501	71 412	158 724	479 326
		utilisation	pour utilisation interne développés	d'affaires	d'affaires développées	d'utilisation	clients et	Total
	Coût	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$

	Logiciels pour utilisation interne acquis	pour utilisation interne développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Licences d'utilisation de logiciels	Relations clients et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût							
Au 30 septembre 2016	92 824	72 332	94 209	382 380	213 777	935 100	1 790 622
Ajouts	11 815	23 201	_	43 934	19 563	_	98 513
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26a)	78	_	_	_	255	50 141	50 474
Cessions/mises hors service	(4 750)	(805)	(7 330)	(24 271)	(12 804)	_	(49 960)
Écart de conversion	(920)	60	(2 835)	(14 419)	(2 916)	(19 554)	(40 584)
Au 30 septembre 2017	99 047	94 788	84 044	387 624	217 875	965 687	1 849 065
Amortissement cumulé							
Au 30 septembre 2016	72 368	46 513	81 611	237 953	111 593	730 803	1 280 841
Amortissement (note 23)	7 232	5 102	6 120	32 758	34 640	71 181	157 033
Cessions/mises hors service	(4 750)	(805)	(7 330)	(24 271)	(12 804)	_	(49 960)
Écart de conversion	(564)	32	(2 250)	(9 089)	(1 757)	(15 647)	(29 275)
Au 30 septembre 2017	74 286	50 842	78 151	237 351	131 672	786 337	1 358 639
Valeur comptable nette au 30 septembre 2017	24 761	43 946	5 893	150 273	86 203	179 350	490 426

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

9. Autres actifs non courants

	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
	\$	\$
Contrats de maintenance non courants	21 647	25 561
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes de retraite à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement (note 16)	24 652	23 945
Actifs au titre des prestations de retraite (note 16)	27 482	11 623
Dépôts	11 253	10 843
Frais de financement différés	3 182	3 292
Autres	16 732	9 895
	104 948	85 159

10. Actifs financiers non courants

	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
	\$	\$
Actifs au titre du régime de rémunération différée (notes 16 et 31)	56 900	46 906
Placements non courants (note 31)	30 054	23 047
Montants à recevoir à long terme	19 470	16 415
Instruments financiers dérivés non courants (note 31)	11 312	24 939
	117 736	111 307

11. Goodwill

Au cours de l'exercice précédent, la direction révisait les résultats opérationnels de la Société selon les sept secteurs opérationnels suivants, soit les unités d'affaires stratégiques de la Société : É.-U.; pays nordiques européens; Canada; France (y compris le Luxembourg et le Maroc); R.-U.; est, centre et sud de l'Europe (principalement les Pays-Bas et l'Allemagne) (ECS) et Asie-Pacifique (y compris l'Australie, l'Inde et les Philippines). Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a révisé sa structure de gestion. Par conséquent, la Société gérait ses activités selon les neuf secteurs opérationnels suivants : Europe du Nord (y compris les pays nordiques européens, les pays baltes et la Pologne); Canada; France (y compris le Luxembourg et le Maroc); É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux; É.-U. Gouvernement fédéral américain; R.-U.; est, centre et sud de l'Europe (principalement les Pays-Bas et l'Allemagne) (ECS); Centres mondiaux de prestation de services en Asie-Pacifique (Inde et Philippines) et Australie. Les deux derniers secteurs opérationnels, dont les revenus, les bénéfices et les actifs représentent moins de 10 % du total des revenus, du bénéfice et des actifs de la Société, ont été regroupés sous le secteur Asie-Pacifique.

Les secteurs opérationnels représentaient la structure de gestion de l'exercice 2018 ainsi que la façon dont le principal décideur opérationnel, c'est-à-dire le président et chef de la direction de la Société, a évalué les activités.

En raison des changements apportés aux secteurs opérationnels, qui comprennent le transfert des activités en Pologne, qui sont passées du secteur opérationnel ECS à celui de l'Europe du Nord, la Société a réaffecté le goodwill aux UGT révisées en fonction de leur juste valeur relative.

La Société a terminé le test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018 et n'a constaté aucune perte de valeur.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

11. Goodwill (suite)

Les variations du goodwill se présentaient comme suit :

	Europe du Nord	Canada	France	ÉU. Secteur privé et gouvernements locaux	ÉU. Gouvernement fédéral américain	RU.	ECS	Asie- Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2017	1 189 906	1 112 146	883 719	1 886 063	_	824 265	857 368	306 563	7 060 030
Acquisitions d'entreprises (note 26a)	136 237	29 081	_	45 439	_	_	_	_	210 757
Réaffectation du goodwill	14 524	_	_	(853 850)	853 850	_	(14 524)	_	_
Écart de conversion	(13 463)	_	14 467	34 067	28 396	5 255	14 072	(11 861)	70 933
Au 30 septembre 2018	3 1 327 204	1 141 227	898 186	1 111 719	882 246	829 520	856 916	294 702	7 341 720

Hypothèses clés relatives au test de dépréciation du goodwill

Les hypothèses clés utilisées pour les UGT sont présentées dans les tableaux suivants pour les exercices clos les 30 septembre :

2018	Europe du Nord	Canada	France	ÉU. Secteur privé et gouvernements locaux	ÉU. Gouvernement fédéral américain	RU.	ECS	Asie- Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%	%
CMPC avant impôt	9,1	8,9	8,6	10,9	10,2	8,1	9,0	19,1
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités opérationnelles nets ¹	2,0	2,0	1,7	2,0	2,0	1,9	2,0	2,0

2017	ÉU.	Pays nordiques européens	Canada	France	RU.	ECS	Asie- Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%
CMPC avant impôt	11,7	9,2	8,9	9,3	8,1	9,0	17,2
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités opérationnelles nets ¹	2,0	1,9	2,0	2,0	1,9	1,9	2,0

¹ Le taux de croissance à long terme est établi en fonction des recherches publiées de l'industrie.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. Provisions

	Contrats de location déficitaires ^{1, 4}	Litiges et réclamations ²	Passifs relatifs au démantèlement ³	Restructuration ⁴	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2017	24 961	6 572	32 385	63 128	127 046
Provisions additionnelles	14 433	3 080	2 353	111 878	131 744
Montants utilisés	(15 931)	(859)	(1 707)	(123 766)	(142 263)
Renversement de montants non utilisés	(9 833)	(2 032)	(7 940)	_	(19 805)
Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques	121	_	210	_	331
Écart de conversion	78	38	543	289	948
Au 30 septembre 2018	13 829	6 799	25 844	51 529	98 001
Tranche courante	10 271	6 799	4 868	50 130	72 068
Tranche non courante	3 558	_	20 976	1 399	25 933

	Contrats de location déficitaires ^{1, 4}	Litiges et réclamations ²	Passifs relatifs au démantèlement³	Restructuration ⁴	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2016	16 246	9 000	36 706	13 426	75 378
Provisions additionnelles	17 326	4 207	1 933	72 633	96 099
Montants utilisés	(7 055)	(3 649)	(1 698)	(23 047)	(35 449)
Renversement de montants non utilisés	(1 417)	(2 859)	(4 480)	_	(8 756)
Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques	139	_	291	_	430
Écart de conversion	(278)	(127)	(367)	116	(656)
Au 30 septembre 2017	24 961	6 572	32 385	63 128	127 046
Tranche courante	9 845	6 572	7 867	61 870	86 154
Tranche non courante	15 116	_	24 518	1 258	40 892

¹ Au 30 septembre 2018, l'échéancier des sorties de fonds liées à ces provisions s'échelonnait entre un an et huit ans (entre un an et neuf ans au 30 septembre 2017) et elles étaient actualisées selon un taux moyen pondéré de 0,68 % (0,71 % au 30 septembre 2017). Le renversement de montants non utilisés s'explique principalement par des règlements avantageux.

² Au 30 septembre 2018, les litiges et réclamations comprenaient des provisions pour risques fiscaux (autres que ceux attribuables à l'impôt sur les bénéfices), litiges contractuels, réclamations d'employés et autres de respectivement 985 000 \$, 5 733 000 \$ et 81 000 \$ (de respectivement 1 163 000 \$, 5 254 000 \$ et 155 000 \$ au 30 septembre 2017). Le renversement de montants non utilisés s'explique principalement par des règlements avantageux de litiges contractuels.

Au 30 septembre 2018, les passifs relatifs au démantèlement étaient fondés sur des flux de trésorerie attendus de 26 883 000 \$ (33 034 000 \$ au 30 septembre 2017) et ont été actualisés selon un taux moyen pondéré de 0,80 % (0,90 % au 30 septembre 2017). L'échéancier des paiements de ces obligations s'échelonnait entre un an et onze ans au 30 septembre 2018 (entre un an et dix ans au 30 septembre 2017). Le renversement de montants non utilisés s'explique principalement par des règlements avantageux.

⁴ Se reporter à la note 24, Coûts de restructuration et à la note 26b, Investissements dans les filiales.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

13. Dette à long terme

	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
	\$	\$
Billets de premier rang non garantis en devise américaine remboursables en décembre par tranches de 180 950 \$ (140 000 \$ US) en 2018 et de 323 125 \$ (250 000 \$ US) en 2021 ¹	491 651	485 401
Billets de premier rang non garantis remboursables en septembre par tranches de 51 700 \$ (40 000 \$ US) en 2019, 71 088 \$ (55 000 \$ US) en 2021, 387 750 \$ (300 000 \$ US) en 2024, 387 750 \$ (300 000 \$ US) en six remboursements annuels de 50 000 \$ US de 2019 à 2024 et de 127 704 \$ (85 000 €) en 2021²	1 025 683	1 057 027
Facilité de crédit renouvelable non garantie ³	194 795	200 000
Obligations remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2021, portant intérêt au taux moyen pondéré de 2,46 % (2,49 % en 2017)	30 124	61 703
Obligations en vertu de contrats de location-financement remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2022, portant intérêt au taux moyen pondéré de 2,40 % (2,89 % en 2017)	29 909	29 794
Autre dette à long terme	28 731	28 078
	1 800 893	1 862 003
Tranche courante	348 580	122 467
	1 452 313	1 739 536

Au 30 septembre 2018, un montant de 504 075 000 \$ avait été prélevé, moins les réévaluations à la juste valeur se rapportant à des swaps de taux d'intérêt désignés comme des couvertures de juste valeur de 12 274 000 \$ et les frais de financement de 150 000 \$. Le financement par voie de placement privé obtenu auprès d'investisseurs institutionnels américains comprenait deux tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine, d'une échéance moyenne pondérée de 2,1 ans et portant intérêt au taux moyen pondéré de 4,76 % (4,76 % en 2017). Les billets de premier rang non garantis contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2018, la Société respectait ces clauses restrictives.

Les remboursements de capital sur la dette à long terme pour les prochains exercices, compte non tenu des couvertures de juste valeur, des obligations en vertu de contrats de location-financement et des frais de financement, se répartissent comme suit :

	\$
Moins de un an	336 200
De un an à deux ans	75 374
De deux ans à cinq ans	918 354
Plus de cinq ans	453 789
Total des remboursements de capital sur la dette à long terme	1 783 717

Au 30 septembre 2018, un montant de 1 025 992 000 \$ avait été prélevé, moins les frais de financement de 309 000 \$. Le placement privé comprend quatre tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine et une tranche de billets de premier rang non garantis en euros, avec une échéance moyenne pondérée de 4,0 ans et portant intérêt au taux moyen pondéré de 3,63 % (3,62 % en 2017). En septembre 2018, la Société a effectué le premier des sept remboursements annuels prévus de 50 000 000 \$ US sur une tranche des billets de premier rang non garantis en devise américaine pour un montant total de 65 045 000 \$ et a réglé les swaps de devises connexes (note 31). Les billets de premier rang non garantis contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2018, la Société respectait ces clauses restrictives.

La Société dispose d'un montant de 1 500 000 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie échéant en décembre 2022. Cette facilité porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux LIBOR ou au taux préférentiel du Canada majoré d'une marge variable établie d'après le ratio du levier financier de la Société. Au 30 septembre 2018, un montant de 120 000 000 \$ avait été prélevé sur cette facilité au taux préférentiel du Canada non majoré et portant intérêt au taux moyen pondéré de 3,70 %, ainsi qu'un montant de 74 795 000 \$ au taux des acceptations bancaires majoré d'une marge de 1,00 % et portant intérêt au taux moyen pondéré de 1,85 %. De plus, un montant de 9 610 000 \$ de cette facilité a été donné en garantie de diverses lettres de crédit émises à des clients et à des tiers. Le 6 novembre 2018, cette facilité a été prolongée d'un an jusqu'en décembre 2023 et pourra être prolongée de nouveau. Aucun changement significatif n'a été apporté aux modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires. La facilité de crédit renouvelable non garantie contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2018, la Société respectait ces clauses restrictives.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

13. Dette à long terme (suite)

Versements minimaux en vertu des contrats de location-financement :

	Capital	Intérêts	Versement
	\$	\$	\$
Moins de un an	12 380	529	12 909
De un an à deux ans	9 686	319	10 005
De deux ans à cinq ans	7 843	219	8 062
Total des versements minimaux en vertu des contrats de location-financement	29 909	1 067	30 976

14. Autres passifs non courants

	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
	\$	\$
Revenus différés	86 272	112 244
Passifs au titre du régime de rémunération différée (note 16)	58 197	48 379
Loyers différés	47 325	39 554
Autres	13 852	13 259
	205 646	213 436

15. Impôt sur les bénéfices

	Exercices clos les 30 septembre	
	2018	2017
	\$	\$
Charge d'impôt exigible		
Charge d'impôt exigible pour l'exercice considéré	386 773	337 331
Charge d'impôt exigible afférente aux changements de lois fiscales	11 400	_
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge d'impôt		
des exercices antérieurs	(8 357)	(15 526)
Total de la charge d'impôt exigible	389 816	321 805
Charge d'impôt différé		
Charge d'impôt différé afférente à l'établissement et à la reprise de différences temporelles	2 617	70 641
Charge d'impôt différé afférente aux changements des taux d'imposition	(42 437)	2 575
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge d'impôt différé		
des exercices antérieurs	_	2 115
Comptabilisation de différences temporelles non comptabilisées auparavant	(1 418)	(14 434)
Total de la charge d'impôt différé	(41 238)	60 897
Total de la charge d'impôt sur les bénéfices	348 578	382 702

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

15. Impôt sur les bénéfices (suite)

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi au Canada, et il s'établit comme suit :

	Exercices clos les 30 septemb	
	2018	2017
	%	%
Taux d'imposition de la Société prévu par la loi	26,7	26,8
Effet des écarts des taux d'imposition étrangers	(1,3)	1,3
Entente finale avec les autorités fiscales et échéance des délais de prescription	(0,8)	(0,9)
Éléments non déductibles et exempts d'impôt	(0,2)	(0,3)
Comptabilisation de différences temporelles non comptabilisées auparavant	0,2	(1,0)
Charge d'impôt minimale	0,9	0,9
Changements liés aux lois fiscales et aux taux d'impôt	(2,1)	0,2
Taux d'imposition effectif	23,4	27,0

L'historique des soldes d'impôt différé se détaille comme suit :

	Au 30 septembre 2017	Ajouts provenant des acquisitions d'entreprise	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs, autres créditeurs et							
autres passifs non courants	82 697	(1 619)	(2 795)	_	_	(106)	78 177
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes							
fiscales	78 893	589	(18 141)	_	_	1 074	62 415
Rémunération à payer	40 830	_	(4 770)	_	(1 959)	786	34 887
Obligations au titre des prestations							
de retraite	34 162	_	(1 286)	(7 911)	_	453	25 418
Provision pour créances							
douteuses	323	_	(562)	_	_	(21)	(260)
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et							
autres actifs non courants	(134 083)	(8 216)	39 646	_	_	(3 554)	(106 207)
Travaux en cours	(80 898)	_	23 253	_	_	(1 497)	(59 142)
Goodwill	(60 668)	_	8 055	_	_	(1 278)	(53 891)
Crédits d'impôt remboursables							
sur les salaires	(29 785)	_	3 283	_	_	_	(26 502)
Couvertures de flux de trésorerie	(2 355)	_	(39)	14 618	_	174	12 398
Autres	3 971	_	(5 406)	675	_	122	(638)
Impôt différé, montant net	(66 913)	(9 246)	41 238	7 382	(1 959)	(3 847)	(33 345)

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

15. Impôt sur les bénéfices (suite)

	Au 30 septembre 2016	Ajouts provenant des acquisitions d'entreprise	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs, autres créditeurs et autres passifs non courants	81 092	_	4 339	_	_	(2 734)	82 697
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes							
fiscales	134 725	990	(54 545)	_	_	(2 277)	78 893
Rémunération à payer	41 780	_	5 274	_	(4 876)	(1 348)	40 830
Obligations au titre des prestations de retraite	41 265	_	(2 876)	(3 822)	_	(405)	34 162
Provision pour créances	41 203		(2 070)	(5 522)		(403)	34 102
douteuses	598	_	(275)	_	_	_	323
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et							
autres actifs non courants	(136 663)	(4 116)	4 217	_	_	2 479	(134 083)
Travaux en cours	(79 550)	_	(4 836)	_	_	3 488	(80 898)
Goodwill	(56 050)	_	(7 117)	_	_	2 499	(60 668)
Crédits d'impôt remboursables sur							
les salaires	(22 216)	_	(7 569)	_	_	_	(29 785)
Couvertures de flux de trésorerie	(9 035)	_	140	6 277	_	263	(2 355)
Autres	373	_	2 351	1 629	_	(382)	3 971
Impôt différé, montant net	(3 681)	(3 126)	(60 897)	4 084	(4 876)	1 583	(66 913)

Les montants au titre des soldes d'impôt différé sont présentés comme suit dans les bilans consolidés :

	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	139 664	146 602
Passifs d'impôt différé	(173 009)	(213 515)
	(33 345)	(66 913)

Le 22 décembre 2017, le gouvernement des É.-U. a adopté une réforme fiscale comprenant plusieurs mesures, notamment la réduction du taux d'imposition des sociétés qui est passé de 35 % à 21 % depuis le 1^{er} janvier 2018 et un impôt unique sur le rapatriement des bénéfices détenus par des filiales à l'étranger. En plus de la réforme fiscale aux É.-U., le gouvernement de la France a adopté une surtaxe temporaire des sociétés pour l'exercice actuel et une réduction du taux d'imposition a été adoptée par le gouvernement de la Belgique. Ainsi, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a comptabilisé un montant net de 34 100 000 \$ au titre du recouvrement d'impôt sur les bénéfices découlant de la réévaluation de ses actifs et passifs d'impôt différé s'élevant à 45 500 000 \$, en partie contrebalancée par une charge d'impôt sur les bénéfices de 11 400 000 \$ relativement à l'impôt sur le rapatriement des bénéfices aux É.-U.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

15. Impôt sur les bénéfices (suite)

Au 30 septembre 2018, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales opérationnelles totalisant 387 684 000 \$ (454 027 000 \$ au 30 septembre 2017), dont une tranche de 53 382 000 \$ (41 205 000 \$ au 30 septembre 2017) vient à échéance à diverses dates jusqu'en 2038 et une autre de 334 302 000 \$ (412 822 000 \$ au 30 septembre 2017) n'a pas de date d'échéance. La Société a comptabilisé des actifs d'impôt différé de 80 135 000 \$ (95 491 000 \$ au 30 septembre 2017) découlant des reports prospectifs de pertes ainsi qu'une provision pour moins-value de 22 091 000 \$ (21 218 000 \$ au 30 septembre 2017). L'actif d'impôt différé net d'un montant de 58 044 000 \$ (74 273 000 \$ au 30 septembre 2017) représente le montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable en raison du renversement du passif d'impôt différé et des bénéfices imposables futurs. Les pertes non comptabilisées s'élevaient à 97 440 000 \$ (89 954 000 \$ au 30 septembre 2017).

Au 30 septembre 2018, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales non opérationnelles totalisant 497 277 000 \$ (658 734 000 \$ au 30 septembre 2017) n'ayant pas de date d'échéance. La Société a comptabilisé des actifs d'impôt différé de 87 801 000 \$ (110 862 000 \$ au 30 septembre 2017) découlant des reports prospectifs de pertes ainsi qu'une provision pour moins-value de 83 430 000 \$ (106 242 000 \$ au 30 septembre 2017). L'actif d'impôt différé net d'un montant de 4 371 000 \$ (4 620 000 \$ au 30 septembre 2017) représente le montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable en raison du renversement du passif d'impôt différé et des bénéfices imposables futurs. Les pertes non comptabilisées s'élevaient à 479 031 000 \$ (640 246 000 \$ au 30 septembre 2017).

Au 30 septembre 2018, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus par les filiales à l'étranger s'élevant à 142 414 000 \$ (126 389 000 \$ au 30 septembre 2017). Les répercussions fiscales du rapatriement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, qui ne sont pas considérés comme réinvestis indéfiniment, ont été comptabilisées et n'auront pas d'incidence importante sur les liquidités de la Société. De plus, la Société n'avait pas comptabilisé de passifs d'impôt différé sur les bénéfices non distribués de 3 605 464 000 \$ (2 779 924 000 \$ au 30 septembre 2017) tirés de ses filiales à l'étranger, car ceux-ci étaient considérés comme étant réinvestis indéfiniment. Si ces bénéfices étaient distribués sous forme de dividendes ou autrement, la Société pourrait être assujettie à des impôts.

16. Avantages du personnel

La Société administre divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi notamment des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies ainsi que d'autres régimes d'avantages du personnel.

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société administre des régimes de retraite à prestations définies principalement au profit de ses employés au Royaume-Uni, en Allemagne et en France ainsi que des régimes moins importants dans d'autres pays. Ces prestations sont fondées sur le salaire donnant droit à pension et sur le nombre d'années de service. Les régimes au Royaume-Uni et en Allemagne sont capitalisés à même les actifs détenus dans des fonds distincts. Le régime en France est non capitalisé.

Les régimes à prestations définies exposent la Société au risque de taux d'intérêt, au risque d'inflation, au risque de longévité, au risque de change et au risque de placement sur le marché.

La description qui suit traite principalement des régimes enregistrés au Royaume-Uni, en Allemagne et en France.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la Société a trois régimes de retraite à prestations définies distincts : le régime de retraite de CMG, le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica.

Le régime de retraite de CMG est fermé aux nouveaux membres et les membres existants n'acquièrent plus de droits. Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est encore ouvert, mais seulement aux employés qui sont issus de la fonction publique et qui disposent de régimes protégés. Le régime de retraite à prestations définies de Logica a été créé sur le modèle du régime en vigueur dans le secteur de l'électricité et vise les employés qui ont travaillé pour National Grid and Welsh Water dont les avantages étaient protégés.

Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica sont des régimes à cotisations patronales et salariales.

Les fiduciaires sont les dépositaires des régimes de retraite à prestations définies et sont responsables d'administrer ceux-ci, y compris les stratégies de placement. Les fiduciaires passent périodiquement en revue les politiques de placement et de répartition de l'actif. Ainsi, la politique du régime de retraite de CMG vise une répartition de 33 % d'actifs axés sur le rendement, comme des actions, et de 67 % d'une combinaison d'actifs, comme des obligations et des placements axés sur le passif, tels que des fonds de placement; la politique du régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est d'investir 20 % des actifs au titre du régime dans des actions et 80 % dans des obligations et la politique du régime de retraite à prestations définies de Logica est d'investir 30 % des actifs au titre du régime dans des actions et 70 % dans des obligations.

En vertu de la *Pensions Act 2004* du Royaume-Uni, des évaluations actuarielles formelles et complètes doivent être réalisées au moins tous les trois ans dans le but de déterminer le montant des cotisations que la Société devrait verser pour que le régime respecte son objectif défini par la loi, compte tenu des actifs déjà détenus. Dans l'intervalle, les fiduciaires doivent obtenir des mises à jour sur la capitalisation estimative sauf si le régime compte moins de 100 membres.

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation des trois régimes de retraite à prestations définis cidessus sont actuellement réalisées en Septembre 2018 et les résultats devraient être disponibles d'ici la fin de l'année civile 2019. Entre-temps, conformément aux évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation, la Société continue de cotiser au régime de retraite de CMG et au régime de retraite à prestations définies de Logica en versant un montant de respectivement 3 867 000 \$ par trimestre et 155 000 \$ par mois pour atteindre leurs objectifs en matière de capitalisation et en versant un montant de respectivement 304 000 \$ par trimestre et 10 000 \$ par mois pour couvrir les frais d'administration.

Allemagne

En Allemagne, la Société a de nombreux régimes de retraite à prestations définies qui sont tous fermés aux nouveaux membres. Dans la majorité des régimes, les prestations sont versées sous forme de rente mensuelle à la retraite des employés. Dans quelques régimes, les employés recoivent une prestation sous forme de montant forfaitaire au moment de leur départ à la retraite. Environ le tiers des régimes sont liés par d'anciennes conventions collectives. Il n'existe aucune exigence obligatoire en matière de capitalisation. Les régimes sont capitalisés au moyen des cotisations de la Société. Dans le cas de certains régimes, des polices d'assurance sont souscrites pour capitaliser les régimes de retraite. Celles-ci ne sont pas admissibles à titre d'actifs au titre du régime et sont présentées à titre de droit au remboursement, à moins qu'elles fassent partie de fonds de soutien réassurés ou soient données en garantie aux employés.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

France

En France, les prestations de retraite sont versées en vertu des dispositions du Code du travail. Au moment de leur départ à la retraite, les employés recoivent une prestation en fonction du salaire et de leur ancienneté au sein de la Société sous la forme d'un montant forfaitaire.

Les tableaux suivants présentent les montants au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inclus dans les bilans consolidés :

Au 30 septembre 2018	RU.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(760 244)	(89 959)	(55 276)	(58 594)	(964 073)
Juste valeur des actifs des régimes	787 550	13 250	_	21 421	822 221
	27 306	(76 709)	(55 276)	(37 173)	(141 852)
Juste valeur du droit au remboursement		23 170		1 482	24 652
Actif (passif) net comptabilisé dans le bilan	27 306	(53 539)	(55 276)	(35 691)	(117 200)
Présenté à titre de :					
Autres actifs non courants (note 9)					
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement	_	23 170	_	1 482	24 652
Actifs au titre des prestations de retraite	27 306	_	_	176	27 482
Obligations au titre des prestations de retraite	_	(76 709)	(55 276)	(37 349)	(169 334)
	0= 000	(EQ EQQ)	(55 276)	(35 691)	(117 200)
	27 306	(53 539)	(33 270)	(33 091)	(117 200)
Au 30 septembre 2017	RU.	Allemagne	France	Autres	Total
·	RU.	Allemagne	France	Autres	Total
Obligations au titre des prestations définies	RU. \$ (792 216)	Allemagne \$ (87 995)	France	Autres \$ (58 933)	Total \$ (991 690)
·	RU. \$ (792 216) 763 859	Allemagne \$ (87 995) 12 088	France \$ (52 546) —	Autres \$ (58 933) 25 074	Total \$ (991 690) 801 021
Obligations au titre des prestations définies	RU. \$ (792 216)	Allemagne \$ (87 995) 12 088 (75 907)	France	Autres \$ (58 933) 25 074 (33 859)	Total \$ (991 690) 801 021 (190 669)
Obligations au titre des prestations définies Juste valeur des actifs des régimes	RU. \$ (792 216) 763 859	Allemagne \$ (87 995) 12 088	France \$ (52 546) —	Autres \$ (58 933) 25 074	Total \$ (991 690) 801 021
Obligations au titre des prestations définies Juste valeur des actifs des régimes Juste valeur du droit au remboursement	RU. \$ (792 216) 763 859 (28 357)	Allemagne \$ (87 995) 12 088 (75 907) 22 863	France \$ (52 546) — (52 546)	Autres \$ (58 933) 25 074 (33 859) 1 082	Total \$ (991 690) 801 021 (190 669) 23 945
Obligations au titre des prestations définies Juste valeur des actifs des régimes Juste valeur du droit au remboursement Passif net comptabilisé dans le bilan Présenté à titre de :	RU. \$ (792 216) 763 859 (28 357)	Allemagne \$ (87 995) 12 088 (75 907) 22 863	France \$ (52 546) — (52 546)	Autres \$ (58 933) 25 074 (33 859) 1 082	Total \$ (991 690) 801 021 (190 669) 23 945
Obligations au titre des prestations définies Juste valeur des actifs des régimes Juste valeur du droit au remboursement Passif net comptabilisé dans le bilan	RU. \$ (792 216) 763 859 (28 357)	Allemagne \$ (87 995) 12 088 (75 907) 22 863	France \$ (52 546) — (52 546)	Autres \$ (58 933) 25 074 (33 859) 1 082	Total \$ (991 690) 801 021 (190 669) 23 945
Obligations au titre des prestations définies Juste valeur des actifs des régimes Juste valeur du droit au remboursement Passif net comptabilisé dans le bilan Présenté à titre de : Autres actifs non courants (note 9) Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit	RU. \$ (792 216) 763 859 (28 357)	Allemagne \$ (87 995) 12 088 (75 907) 22 863 (53 044)	France \$ (52 546) — (52 546)	Autres \$ (58 933) 25 074 (33 859) 1 082 (32 777)	Total \$ (991 690) 801 021 (190 669) 23 945 (166 724)
Obligations au titre des prestations définies Juste valeur des actifs des régimes Juste valeur du droit au remboursement Passif net comptabilisé dans le bilan Présenté à titre de : Autres actifs non courants (note 9) Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement	RU. \$ (792 216) 763 859 (28 357) — (28 357)	Allemagne \$ (87 995) 12 088 (75 907) 22 863 (53 044)	France \$ (52 546) — (52 546)	Autres \$ (58 933) 25 074 (33 859) 1 082 (32 777)	Total \$ (991 690) 801 021 (190 669) 23 945 (166 724)

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Obligations au titre des prestations définies	RU.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2017	792 216	87 995	52 546	58 933	991 690
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 383	741	4 536	5 081	11 741
Charge d'intérêts	21 492	1 557	950	2 983	26 982
Coût des services passés	_	_	_	2 166	2 166
(Gains actuariels) pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses financières ¹	(28 091)	242	328	(3 977)	(31 498)
Gains actuariels attribuables à des variations des hypothèses démographiques ¹	(3 853)	_	(4 637)	(357)	(8 847)
Pertes actuarielles liées à l'expérience ¹	3 116	541	1 206	3 504	8 367
Cotisations des participants au régime	192	_	_	_	192
Prestations payées dans le cadre du régime	(31 907)	(171)	_	(5 267)	(37 345)
Prestations payées directement par l'employeur	_	(2 611)	(507)	(834)	(3 952)
Écart de conversion ¹	5 696	1 665	854	(3 638)	4 577
Au 30 septembre 2018	760 244	89 959	55 276	58 594	964 073
Obligations au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	_	_	55 276	32 749	88 025
Obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	760 244	89 959	_	25 845	876 048
Au 30 septembre 2018	760 244	89 959	55 276	58 594	964 073

Obligations au titre des prestations définies	RU.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2016	814 156	97 392	58 565	60 041	1 030 154
Obligations éteintes à la liquidation	_	_	_	(1 029)	(1 029)
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 552	878	4 906	4 735	12 071
Charge d'intérêts	18 147	982	599	2 778	22 506
Gains actuariels attribuables à des variations des hypothèses financières ¹	(22 195)	(9 055)	(8 625)	(1 884)	(41 759)
Gains actuariels attribuables à des variations des hypothèses démographiques ¹	(12 043)	_	(2 395)	(626)	(15 064)
Pertes actuarielles (gains actuariels) lié(e)s à l'expérience ¹	25 041	422	(209)	339	25 593
Cotisations des participants au régime	113	_	_	_	113
Prestations payées dans le cadre du régime	(18 065)	(1 033)	_	(3 377)	(22 475)
Prestations payées directement par l'employeur	_	(1 634)	(305)	(708)	(2 647)
Écart de conversion ¹	(14 490)	43	10	(1 336)	(15 773)
Au 30 septembre 2017	792 216	87 995	52 546	58 933	991 690
Obligations au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	_	_	52 546	33 353	85 899
Obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	792 216	87 995	_	25 580	905 791
Au 30 septembre 2017	792 216	87 995	52 546	58 933	991 690

¹ Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Actifs des régimes et droit au remboursement	RU.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2017	763 859	34 951	_	26 156	824 966
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre					
du régime	20 915	626	_	1 824	23 365
Cotisations patronales	20 152	2 283	507	1 145	24 087
Rendement des actifs compte non tenu des					
revenus d'intérêts1	12 981	226	_	1 826	15 033
Cotisations des participants au régime	192	_	_	_	192
Prestations payées dans le cadre du régime	(31 907)	(171)	_	(5 267)	(37 345)
Prestations payées directement par l'employeur	_	(2 611)	(507)	(834)	(3 952)
Frais d'administration payés dans le cadre					
du régime	(1 964)	_	_	(173)	(2 137)
Écart de conversion ¹	3 322	1 116	_	(1 774)	2 664
Au 30 septembre 2018	787 550	36 420	_	22 903	846 873
Actifs des régimes	787 550	13 250	_	21 421	822 221
Droit au remboursement	_	23 170	_	1 482	24 652
Au 30 septembre 2018	787 550	36 420	_	22 903	846 873

Actifs des régimes et droit au remboursement	RU.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2016	792 665	35 672	_	18 741	847 078
Actifs distribués sur liquidation	_	_	_	(449)	(449)
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	17 628	364	_	1 157	19 149
Cotisations patronales	17 651	1 411	305	11 482	30 849
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts ¹	(29 635)	380	_	532	(28 723)
Cotisations des participants au régime	113	_	_	_	113
Prestations payées dans le cadre du régime	(18 065)	(1 033)	_	(3 377)	(22 475)
Prestations payées directement par l'employeur	_	(1 634)	(305)	(708)	(2 647)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(2 108)	_	_	(113)	(2 221)
Écart de conversion ¹	(14 390)	(209)	_	(1 109)	(15 708)
Au 30 septembre 2017	763 859	34 951	_	26 156	824 966
Actifs des régimes	763 859	12 088	_	25 074	801 021
Droit au remboursement	_	22 863	_	1 082	23 945
Au 30 septembre 2017	763 859	34 951	_	26 156	824 966

¹ Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Les actifs des régimes à la fin des exercices se composent de ce qui suit :

Au 30 septembre 2018	RU.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	339 915	_	_	_	339 915
Obligations cotées	198 541	_	_	79	198 620
Biens immobiliers	34 399	_	_	_	34 399
Trésorerie	17 178	_	_	107	17 285
Autres ¹	197 517	13 250	_	21 235	232 002
	787 550	13 250	_	21 421	822 221

Au 30 septembre 2017	RU.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	233 871	_	_	_	233 871
Obligations cotées	183 729	_	_	123	183 852
Biens immobiliers	32 353	_	_	_	32 353
Trésorerie	75 044	_	_	51	75 095
Autres ¹	238 862	12 088	_	24 900	275 850
	763 859	12 088	_	25 074	801 021

¹ Se composent principalement de divers contrats d'assurance et de fonds de placement cotés qui couvrent des obligations au titre des prestations définies.

Les actifs des régimes ne comprennent pas les actions de la Société, les biens immobiliers occupés par celle-ci ou tout autre actif utilisé par la Société.

Le tableau suivant présente la charge¹ comptabilisée dans les états consolidés du résultat :

	Exercices clos les 30 septembre		
	2018	2017	
	\$	\$	
Coût des services rendus au cours de l'exercice	11 741	12 071	
Gain à la liquidation	_	(580)	
Coût des services passés	2 166	_	
Intérêts nets sur les obligations ou les actifs nets au titre des prestations définies	3 617	3 357	
Frais d'administration	2 137	2 221	
	19 661	17 069	

La charge a été comptabilisée à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration totalisant 13 907 000 \$ et de charges financières nettes totalisant 5 754 000 \$ (note 25) (respectivement 11 491 000 \$ et 5 578 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2017).

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles

Le tableau suivant présente les principales hypothèses actuarielles (présentées en moyennes pondérées). Les taux d'actualisation, les augmentations salariales et de prestations de retraite futures, les taux d'inflation et les taux de mortalité présumés ont tous une incidence importante sur l'évaluation comptable.

Au 30 septembre 2018	RU.	Allemagne	France	Autres
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	2,83	1,73	1,73	4,76
Augmentations salariales futures	3,40	2,50	3,29	1,30
Augmentations des prestations de retraite futures	3,32	1,50	_	_
Taux d'inflation	3,40	2,00	2,00	2,78
Au 30 septembre 2017	RU.	Allemagne	France	Autres
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	2,69	1,75	1,75	4,50
Augmentations salariales futures	3,48	2,50	2,86	1,96
Augmentations des prestations de retraite futures	3,38	1,50	_	_
Taux d'inflation	3,48	2,00	2,00	2,85

La longévité moyenne après l'âge de 65 ans d'un membre actuellement âgé de 45 ans ou de 65 ans se présente comme suit :

Au 30 septembre 2018	RU.	Allemagne
	(en a	nnées)
Longévité prévue des membres actuels âgés de 65 ans		
Hommes	21,9	20,0
Femmes	23,8	24,0
Longévité prévue des membres actuels âgés de 45 ans		
Hommes	23,3	22,0
Femmes	25,4	26,0
Au 30 septembre 2017	RU.	Allemagne
	(en a	années)
Longévité prévue des membres actuels âgés de 65 ans		
Hommes	22,1	20,0
Femmes	23,9	24,0
Longévité prévue des membres actuels âgés de 45 ans		
Hommes	23,5	22,0
Femmes	25,4	26,0

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles (suite)

Les hypothèses à l'égard des statistiques futures de mortalité sont établies d'après des conseils actuariels qui tiennent compte des statistiques et des résultats techniques publiés dans chaque pays. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, les hypothèses relatives à la mortalité pour les principaux pays reposent sur les tables de mortalité après le départ à la retraite suivantes : 1) au Royaume-Uni, 100 % selon le S2PxA (année de naissance), plus les projections du modèle CMI_2017 avec un taux d'amélioration annuel à long terme d'au moins 1,25 %; 2) en Allemagne, selon le Heubeck RT2005G et 3) en France selon l'INSEE TVTD 2011-2013.

Les tableaux suivants présentent la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements dans les principales hypothèses actuarielles :

Au 30 septembre 2018	RU.	Allemagne	France
	\$	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(32 877)	(2 870)	(1 998)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	34 433	3 024	2 098
Augmentation salariale de 0,25 %	478	53	2 130
Diminution salariale de 0,25 %	(472)	(51)	(2 037)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	16 567	1 330	_
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(16 157)	(1 276)	_
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	26 313	1 330	2 130
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	(24 808)	(1 276)	(2 037)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	18 676	2 501	377
Diminution de un an de l'espérance de vie	(18 590)	(2 237)	(400)

Au 30 septembre 2017	RU.	Allemagne	France
	\$	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(34 430)	(2 922)	(2 065)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	36 668	3 081	2 174
Augmentation salariale de 0,25 %	582	56	2 208
Diminution salariale de 0,25 %	(575)	(55)	(2 105)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	17 169	1 338	_
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(16 347)	(1 282)	_
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	27 484	1 338	2 208
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	(26 022)	(1 282)	(2 105)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	22 051	2 442	378
Diminution de un an de l'espérance de vie	(21 965)	(2 186)	(407)

L'analyse de sensibilité qui précède reposait sur une méthode qui extrapole l'incidence de modifications raisonnables apportées aux principales hypothèses à la fin de l'exercice sur les obligations au titre des prestations définies.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles (suite)

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies se présente comme suit :

	Exercices cl	Exercices clos les 30 septembre		
	2018	2017		
		(en années)		
Royaume-Uni	18	19		
Allemagne	14	14		
France	15	16		
Autres	11	11		

La Société s'attend à cotiser 24 243 000 \$ aux régimes à prestations définies au cours du prochain exercice, dont 20 151 000 \$ aux régimes du Royaume-Uni et 4 092 000 \$ à d'autres régimes. Les cotisations tiendront compte des paiements aux fins de la capitalisation et des nouvelles prestations constituées.

RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

La Société administre également des régimes de retraite à cotisations définies. Dans certains pays, les cotisations sont versées dans les régimes de retraite gouvernementaux. Le coût des régimes de retraite à cotisations définies s'est élevé à 233 376 000 \$ en 2018 (234 122 000 \$ en 2017).

De plus, en Suède, la Société cotise au régime multiemployeurs, le régime de retraite d'Alecta SE (Alecta), lequel est un régime de retraite à prestations définies. Ce régime de retraite est classé à titre de régime à cotisations définies, étant donné qu'il n'existe pas d'informations suffisantes pour le comptabiliser à titre de régime à prestations définies. Alecta est dans l'incapacité d'établir exactement la répartition des actifs et des provisions pour chaque employeur. La quote-part de la Société du total des cotisations s'élevait à 0,81 % et ses adhérents représentent 0,53 % du nombre total des adhérents actifs au régime.

Alecta utilise un ratio de capitalisation collectif pour déterminer l'excédent ou le déficit du régime de retraite. Tout excédent ou déficit du régime touchera le montant des cotisations futures à payer. La capitalisation collective représente l'écart entre les actifs d'Alecta et les engagements envers les titulaires de polices et les personnes assurées. La solvabilité collective peut généralement varier entre 125 % et 175 %. Au 30 septembre 2018, le ratio de capitalisation collectif d'Alecta s'établissait à 159 % (158 % en 2017). La charge au titre du régime s'est élevée à 36 645 000 \$ en 2018 (34 208 000 \$ en 2017). La Société s'attend à cotiser 28 575 000 \$ au régime au cours du prochain exercice.

AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société maintient des régimes de rémunération différée pour certains membres de la direction aux États-Unis et en Allemagne. Certains régimes comprennent des actifs qui seront utilisés pour financer les passifs. Au 30 septembre 2018, le passif au titre de la rémunération différée totalisait 58 197 000 \$ (48 379 000 \$ au 30 septembre 2017) (note 14) et les actifs au titre de la rémunération différée totalisaient 56 900 000 \$ (46 906 000 \$ au 30 septembre 2017) (note 10).

Pour le régime de rémunération différée aux États-Unis, une fiducie a été établie afin que les actifs au titre du régime soient distincts; cependant, dans le cas d'une faillite, les actifs sont sous réserve des droits des créanciers ordinaires de la Société. Ces actifs, composés de placements, changent de valeur selon les cotisations des employés et les variations de valeur des placements. Le changement de la valeur des passifs liés au régime est égal au changement de la valeur des actifs. Les actifs de la fiducie ainsi que les passifs connexes totalisaient 56 642 000 \$ au 30 septembre 2018 (46 480 000 \$ au 30 septembre 2017).

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Cumul des autres éléments du résultat global

	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
	\$	\$
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Gains nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 72 054 \$ au 30 septembre 2018 (65 850 \$ au 30 septembre 2017)	759 015	695 591
Pertes nettes sur les instruments financiers dérivés ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 73 502 \$ au 30 septembre 2018 (69 296 \$ au 30 septembre 2017)	(479 400)	(453 690)
(Pertes nettes) gains nets non réalisé(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 12 286 \$ au 30 septembre 2018 (déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 2 332 \$ au 30 septembre 2017)	(26 786)	1 670
Pertes nettes non réalisées sur les placements disponibles à la vente, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 734 \$ au 30 septembre 2018 (178 \$ au 30 septembre 2017)	(2 616)	(562)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Pertes de réévaluation nettes sur les régimes à prestations définies, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 13 021 \$ au 30 septembre 2018 (20 933 \$ au 30 septembre 2017)	(48 617)	(83 618)
	201 596	159 391

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, des gains nets non réalisés de 145 000 \$, auparavant classés dans les autres éléments du résultat global, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 694 000 \$, ont été reclassés au bénéfice net au titre des instruments financiers dérivés qui ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie (gains nets non réalisés de 15 425 000 \$, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 9 534 000 \$, pour l'exercice clos le 30 septembre 2017).

18. Capital-actions

Le capital social autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions sans valeur nominale :

- Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série, comportant un droit de vote par action, chaque série ayant un rang égal aux autres séries, mais ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions privilégiées de second rang, sur les actions subalternes classe A avec droit de vote et sur les actions classe B à droits de vote multiples;
- Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série, sans droit de vote, chaque série ayant un rang égal aux autres séries, mais ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions subalternes classe A avec droit de vote et les actions classe B à droits de vote multiples;
- Actions subalternes classe A avec droit de vote, comportant un droit de vote par action, de même rang que les actions classe B à droits de vote multiples quant au versement de dividendes et convertibles en actions classe B à droits de vote multiples, sous réserve de certaines conditions, dans l'éventualité où certaines offres d'achat visant les actions classe B à droits de vote multiples se concrétisent;
- Actions classe B à droits de vote multiples, comportant dix droits de vote par action, de même rang que les actions subalternes classe A avec droit de vote quant au versement de dividendes et convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions subalternes classe A avec droit de vote.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

18. Capital-actions (suite)

Au cours des exercices 2018 et 2017, le nombre d'actions subalternes classe A avec droit de vote et d'actions classe B à droits de vote multiples émises et en circulation a évolué comme suit :

	Actions subalternes classe A avec droit de vote					Total
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
		\$		\$		\$
Au 30 septembre 2016	271 956 913	2 148 898	32 852 748	45 833	304 809 661	2 194 731
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions ¹	2 079 150	60 943	_	_	2 079 150	60 943
UAR exercées ²	_	23 666	_	_	_	23 666
Rachetées et annulées ³	(19 929 268)	(227 060)	_	_	(19 929 268)	(227 060)
Détenues en fiducie et revendues ⁴	_	2 445	_	_	_	2 445
Au 30 septembre 2017	254 106 795	2 008 892	32 852 748	45 833	286 959 543	2 054 725
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions ¹	2 737 156	94 552	_	_	2 737 156	94 552
UAR exercées ²	_	7 439	_	_	_	7 439
Rachetées et annulées ³	(10 325 879)	(113 437)	_	_	(10 325 879)	(113 437)
Rachetées et non annulées3	_	(402)	_	_	_	(402)
Achetées et détenues en fiducie ⁴	_	(24 789)	_	_	_	(24 789)
Détenues en fiducie et revendues ⁴	_	504	_	_	_	504
Conversion d'actions ⁵	3 907 042	5 451	(3 907 042)	(5 451)	<u> </u>	
Au 30 septembre 2018	250 425 114	1 978 210	28 945 706	40 382	279 370 820	2 018 592

¹ La valeur comptable des actions subalternes classe A avec droit de vote comprend un montant de 17 340 000 \$ (11 169 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2017) qui correspond à une réduction du surplus d'apport et qui représente la valeur du coût de rémunération cumulé lié aux options sur actions exercées au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a racheté aux fins d'annulation 3 510 700 actions subalternes classe A avec droit de vote (15 074 900 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017) dans le cadre de l'offre publique actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités pour une contrepartie en trésorerie de 293 671 000 \$ (946 664 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017), et l'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 265 563 000 \$ (823 450 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017), a été imputé aux bénéfices non distribués. De ces actions subalternes classe A avec droit de vote rachetées, 50 000 actions d'une valeur comptable de 402 000 \$ et d'une valeur d'achat de 4 180 000 \$ étaient détenues par la Société et ont été payées et annulées après le 30 septembre 2018.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a également racheté aux fins d'annulation 3 634 729 actions subalternes classe A avec droit de vote (4 854 368 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017) détenues par la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour une contrepartie en trésorerie de 272 842 000 \$ (300 000 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017). L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 195 062 000 \$ (196 154 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017), a été imputé aux bénéfices non distribués. Les actions rachetées sont prises en compte dans la limite globale annuelle que la Société peut racheter dans le cadre de l'offre publique actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités.

De plus, le 26 février 2018, la Société a conclu une entente privée avec une partie liée, le fondateur et président exécutif du conseil de la Société, visant le rachat aux fins d'annulation de 3 230 450 actions subalternes classe A avec droit de vote pour une contrepartie en trésorerie de 231 443 000 \$, excluant des coûts de transaction de 300 000 \$. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 223 792 000 \$, a été imputé aux bénéfices non distribués. La transaction a été recommandée par un comité indépendant du conseil d'administration de la Société après la réception d'une opinion externe sur le caractère raisonnable des modalités de la transaction. Une décision favorable a été obtenue de l'autorité des valeurs mobilières au Québec afin de dispenser la Société des obligations relatives aux offres publiques de rachat. Les actions rachetées sont prises en compte dans la limite globale annuelle que la Société peut racheter dans le cadre de l'offre publique actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités.

- ⁴ Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, les fiduciaires, conformément aux modalités des régimes d'UAR et des contrats de fiducie, ont acheté sur le marché libre 372 290 actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société, pour une contrepartie en trésorerie de 24 789 000 \$\$. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, les fiduciaires ont revendu 7 711 actions subalternes classe A avec droit de vote qui étaient détenues en fiducie sur le marché libre conformément aux modalités des régimes d'UAR (64 000 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017). L'excédent du produit sur la valeur comptable des actions subalternes classe A avec droit de vote, de l'ordre de 24 000 \$\$ (1 601 000 \$\$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017), s'est traduit par une augmentation du surplus d'apport.
- Le 26 février 2018, le fondateur et président exécutif du conseil de la Société a converti un total de 3 031 383 actions classe B à droits de vote multiples en 3 031 383 actions subalternes classe A avec droit de vote. De plus, le 9 mai 2018, le fondateur et conseiller du président exécutif du conseil de la Société, également une partie liée de la Société, a converti un total de 875 659 actions classe B à droits de vote multiples en 875 659 actions subalternes classe A avec droit de vote.

² Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, 172 068 UAR ont été exercées (659 640 au cours de la période de l'exercice clos le 30 septembre 2017), dont la valeur comptabilisée de 7 439 000 \$ (23 666 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017) a été retirée du surplus d'apport. Au 30 septembre 2018, 661 179 actions subalternes classe A avec droit de vote étaient détenues en fiducie en vertu des régimes d'UAR (468 668 au 30 septembre 2017).

³ Le 31 janvier 2018, le conseil d'administration de la Société a autorisé et a reçu ultérieurement l'approbation des organismes de réglementation pour le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société, permettant à celle-ci de racheter aux fins d'annulation sur le marché libre jusqu'à 20 595 539 actions subalternes classe A avec droit de vote par l'entremise de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York et/ou d'autres types de plateforme de négociation ou autrement conformément à des dispenses émises par les autorités en valeurs mobilières. Les actions subalternes classe A avec droit de vote peuvent être rachetées aux fins d'annulation dès le 6 février 2018 jusqu'au 5 février 2019 au plus tard, ou plus foit si la Société procédait au rachat du nombre maximal d'actions ou décidait de mettre fin à l'offre publique de rachat.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. Paiements fondés sur des actions

a) Options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, le conseil d'administration peut, à son gré, attribuer à certains employés, dirigeants et administrateurs de la Société et de ses filiales, des options sur actions leur permettant d'acquérir des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société. Le prix d'exercice est déterminé par le conseil d'administration et est égal au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote à la Bourse de Toronto le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions deviennent généralement acquis sur une période de quatre ans après la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs de rendement, et les options sur actions doivent être exercées dans un délai de dix ans, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Au 30 septembre 2018, un total de 27 823 966 actions subalternes classe A avec droit de vote étaient réservées pour émission en vertu du régime d'options sur actions.

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs aux options sur actions en cours attribuées par la Société :

		2018		2017
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	15 237 883	44,70	16 623 619	39,40
Attribuées	1 944 829	83,94	2 961 866	63,22
Exercées	(2 737 156)	28,19	(2 079 150)	23,94
Éteintes	(1 610 969)	61,93	(2 267 952)	49,12
Échues	(3 761)	28,13	(500)	7,72
En cours à la fin de l'exercice	12 830 826	52,01	15 237 883	44,70
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	5 695 951	34,11	7 527 054	28,77

Le prix moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions exercées en 2018 s'établissait à 74,01 \$ (64,49 \$ en 2017).

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours attribuées par la Société au 30 septembre 2018 :

		Op	otions en cours	Options pouvant	être exercées
Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
\$		(en années)	\$		\$
9,31 à 13,26	339 976	1,01	12,56	339 976	12,56
14,48 à 15,96	486 850	1,99	15,47	486 850	15,47
19,28 à 21,31	259 879	3,00	19,75	259 879	19,75
23,65 à 30,79	1 455 678	4,21	23,88	1 455 678	23,88
34,68 à 38,79	1 366 457	5,36	37,24	1 268 377	37,20
39,47 à 47,36	792 932	6,13	39,69	562 583	39,72
47,81 à 56,69	1 417 422	6,99	48,48	713 048	48,50
57,21 à 63,72	4 776 343	8,53	63,21	609 560	63,16
67,04 à 85,62	1 935 289	9,91	84,02	_	_
	12 830 826	7,03	52,01	5 695 951	34,11

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. Paiements fondés sur des actions (suite)

a) Options sur actions (suite)

La juste valeur pondérée des options sur actions attribuées au cours de l'exercice et les hypothèses moyennes pondérées utilisées aux fins du calcul de leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes sont comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2018	2017
Juste valeur à la date d'attribution (\$)	16,45	13,03
Rendement du dividende (%)	0,00	0,00
Volatilité prévue (%) ¹	19,80	22,52
Taux d'intérêt sans risque (%)	2,21	1,66
Durée prévue (en années)	4,00	4,00
Prix d'exercice (\$)	83,94	63,22
Cours de l'action (\$)	83,94	63,22

La volatilité prévue a été établie selon les formules statistiques et l'historique hebdomadaire moyen des prix de clôture quotidiens sur la période de la durée de vie prévue des options.

b) Unités d'actions liées au rendement

La Société maintient deux régimes d'UAR assortis de modalités semblables. En vertu des deux régimes, le conseil d'administration peut attribuer aux cadres supérieurs et à d'autres employés clés (participants) des UAR qui leur donnent droit à une action subalterne classe A avec droit de vote pour chaque UAR. Les conditions liées à l'acquisition des droits et au rendement sont établies par le conseil d'administration à la date d'attribution. Les UAR expirent le jour ouvrable précédant le 31 décembre de la troisième année civile suivant la fin de l'exercice au cours duquel l'attribution a été effectuée, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Sous réserve de l'atteinte d'objectifs de rendement, les droits rattachés aux UAR attribuées en vertu du premier régime s'acquièrent annuellement sur une période de quatre ans à partir de la date d'attribution et les droits rattachés aux UAR attribuées en vertu du deuxième régime s'acquièrent à la fin de la période de quatre ans.

Les actions subalternes classe A avec droit de vote achetées dans le cadre des régimes d'UAR sont détenues en fiducie à l'intention des participants. Les fiducies, considérées comme des entités structurées, sont consolidées dans les états financiers consolidés de la Société, et le coût des actions achetées est comptabilisé en réduction du capital-actions (note 18).

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs au nombre d'UAR en cours attribuées par la Société :

En cours au 30 septembre 2018	658 732
Éteintes	(41 189)
Exercées (note 18)	(172 068)
Attribuées ¹	403 321
En cours au 30 septembre 2017	468 668
Éteintes	(285 000)
Exercées (note 18)	(659 640)
Attribuées ¹	221 000
En cours au 30 septembre 2016	1 192 308

¹ Les UAR attribuées en 2018 avaient une juste valeur à la date d'attribution de 64,75 \$ par unité (62,49 \$ par unité en 2017).

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. Paiements fondés sur des actions (suite)

c) Régime d'achat d'actions

En vertu du régime d'achat d'actions, la Société verse un montant correspondant à un pourcentage des cotisations de base des employés, jusqu'à concurrence de 3,50 %. Un employé peut verser des cotisations additionnelles en excédent des cotisations de base. Toutefois, la Société ne verse pas des cotisations d'un montant égal si l'employé verse des cotisations additionnelles. Les cotisations de l'employé et celles de la Société sont versées à un administrateur indépendant du régime qui achète des actions subalternes classe A avec droit de vote sur le marché libre au nom de l'employé par l'entremise de la Bourse de Toronto ou de la Bourse de New York.

d) Régime d'unités d'actions différées

Les membres externes du conseil d'administration (participants) peuvent recevoir une partie ou la totalité de leurs jetons de présence en UAD. Les droits rattachés aux UAD sont acquis immédiatement et doivent être exercés au plus tard le 15 décembre de l'année civile qui suit immédiatement l'année civile au cours de laquelle le participant cesse d'agir à titre d'administrateur. Chaque UAD donne le droit au porteur de recevoir un paiement en trésorerie égal au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote à la Bourse de Toronto à la date de paiement. Au 30 septembre 2018, il y avait 140 886 UAD en cours (136 246 UAD au 30 septembre 2017).

e) Charges au titre des paiements fondés sur des actions

La charge au titre des paiements fondés sur des actions comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration est la suivante :

	Exercices clos les	Exercices clos les 30 septembre		
	2018	2017		
	\$	\$		
Options sur actions	25 822	25 133		
UAR	12 635	9 310		
Régime d'achat d'actions	106 770	97 729		
UAD	2 918	2 075		
	148 145	134 247		

20. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice de base par action et du bénéfice par action après dilution pour les exercices clos les 30 septembre :

			2018			2017
	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹	Bénéfice par action	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹	Bénéfice par action
	\$		\$	\$		\$
De base	1 141 402	283 878 426	4,02	1 035 195	297 516 970	3,48
Incidence nette des options						
sur actions et UAR dilutives ²		4 980 154			5 776 515	
	1 141 402	288 858 580	3,95	1 035 195	303 293 485	3,41

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, les 10 375 879 actions subalternes classe A avec droit de vote achetées et les 661 179 actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie (respectivement 19 929 268 et 468 668 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017) ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation à compter de la date de la transaction.

Le calcul du résultat par action après dilution exclut 1 935 289 options sur actions pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 (6 419 566 pour l'exercice clos le 30 septembre 2017) puisqu'elles étaient antidilutives.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

21. Contrats de construction en cours

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours de la période où les services sont fournis. La Société utilise principalement les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Lorsque le résultat d'un accord ne peut être estimé de façon fiable, les revenus ne doivent être comptabilisés qu'à hauteur des coûts engagés qui sont susceptibles d'être recouvrables.

Le statut des contrats de construction en cours de la Société à la fin de la période de présentation de l'information financière était le suivant :

	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
	\$	\$
Comptabilisés à titre de :		
Revenus de l'exercice	1 561 526	1 527 904
Comptabilisés à titre de :		
Montants à recevoir des clients aux termes de contrats de construction ¹	310 924	278 792
Montants à payer aux clients aux termes de contrats de construction	(56 422)	(56 068)

¹ Au 30 septembre 2018, les montants retenus par les clients pour les contrats de construction en cours s'élevaient à 11 541 000 \$ (11 971 000 \$ au 30 septembre 2017).

22. Coûts des services et frais de vente et d'administration

	Exercices clos les 30 septembre		
	2018	2017	
	\$	\$	
Salaires et autres coûts liés aux membres ¹	6 846 585	6 412 607	
Honoraires professionnels et autres coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle	1 369 420	1 273 944	
Coûts liés au matériel informatique, aux logiciels et aux centres de traitement des données	829 655	843 400	
Coûts immobiliers	307 496	320 755	
Amortissement (note 23)	383 834	366 377	
Autres charges opérationnelles	64 801	40 576	
	9 801 791	9 257 659	

¹ Déduction faite des crédits d'impôt pour la R et D et d'autres crédits d'impôt de 182 493 000 \$ en 2018 (182 951 000 \$ en 2017).

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

23. Amortissement

	Exercices clos le	s 30 septembre
	2018	2017
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles ¹ (note 6)	156 587	152 854
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 8)	156 926	157 033
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux coûts de transition	70 321	56 490
Inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration (note 22)	383 834	366 377
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux incitatifs (présenté à titre de réduction des revenus)	3 591	2 336
Amortissement des frais de financement différés (présenté dans les charges financières)	721	1 090
Amortissement des primes et escomptes sur les placements liés aux fonds détenus pour des clients (présenté sur la base du montant net à titre de réduction des revenus)	1 339	1 494
Dépréciation des immobilisations corporelles (présentée dans les coûts de restructuration) (notes 6 et 24)	1 924	5 907
Dépréciation des immobilisations incorporelles (présentée dans les coûts de restructuration) (notes 8 et 24)	1 266	_
	392 675	377 204

¹ L'amortissement des immobilisations corporelles acquises aux termes de contrats de location-financement s'est élevé à 7 841 000 \$ en 2018 (11 623 000 \$ en 2017)

24. Coûts de restructuration

Au cours de l'exercice précédent, la Société a annoncé un programme de restructuration afin d'améliorer la rentabilité en contrant la sous-utilisation des ressources de la Société attribuable aux changements de plus en plus rapide quant aux demandes des clients.

La Société a terminé ce programme de restructuration, pour un coût total de 189 015 000 \$, dont un montant de 100 387 000 \$ a été passé en charges au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018 (88 628 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017). Ce montant comprend des coûts de restructuration liés à la cessation d'emploi de 94 248 000 \$, comptabilisés au titre de la provision pour restructuration (67 426 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017), des coûts liés à des contrats de location visant des locaux libérés de 2 949 000 \$ (14 550 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017), comptabilisés au titre de la provision pour contrats de location déficitaires, une charge de 1 924 000 \$ au titre de la dépréciation des immobilisations corporelles (notes 6 et 23) (5 907 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017), une charge de 1 266 000 \$ au titre de la dépréciation des immobilisations incorporelles (notes 8 et 23) (néant au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017), et d'autres coûts de restructuration de néant (745 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017). Depuis le début de ce programme de restructuration, la Société a payé un montant totalisant 131 755 000 \$ dont un montant de 119 885 000 \$ a été payé au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017).

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

25. Charges financières nettes

	Exercices clos les 30 septembre		
	2018	2017	
	\$	\$	
Intérêts sur la dette à long terme	62 875	62 022	
Charges financières nettes liées aux obligations et aux actifs			
nets au titre des prestations définies (note 16)	5 754	5 578	
Autres charges financières	8 166	5 911	
Charges financières	76 795	73 511	
Revenus financiers	(2 910)	(3 719)	
	73 885	69 792	

26. Investissements dans les filiales

a) Acquisitions

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a fait les acquisitions suivantes :

- Le 6 octobre 2017 et le 26 octobre 2017, la Société a acquis respectivement une tranche de 94,79 % et une tranche supplémentaire de 1,88 % des actions en circulation d'Affecto Plc (Affecto) et a acquis, par la suite, les actions en circulation restantes au cours de l'exercice 2018. Affecto est un fournisseur de premier plan de services et de solutions d'intelligence d'affaires et de gestion de l'information d'entreprise, établi à Helsinki, en Finlande;
- Le 7 décembre 2017, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Paragon Solutions, Inc. (Paragon), une firme de services-conseils stratégiques, spécialisée en santé et en sciences de la vie et dotée d'une expertise informatique en TI, en transformation numérique et en intégration de systèmes, établie à Cranford, au New Jersey;
- Le 16 mai 2018, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Facilité Informatique Canada Inc. (Facilité informatique), une entreprise de services-conseils en TI, spécialisée en services numériques en forte demande dans un grand nombre de secteurs avec une solide présence locale à Montréal et à Québec, établie à Montréal, au Québec.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, la Société a fait les acquisitions suivantes :

- Le 3 novembre 2016, la Société a acquis la totalité des unités de Collaborative Consulting, LLC, société de servicesconseils stratégiques en TI, spécialisée dans les secteurs des services financiers, des sciences de la vie et des services publics, établie à Boston, au Massachusetts.
- Le 19 avril 2017, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Computer Technology Solutions, Inc., société de services-conseils stratégiques en TI, orientée vers les marchés commerciaux, spécialisée dans l'informatique en nuage, l'analyse de données et la transformation numérique, établie à Birmingham, en Alabama.
- Le 12 mai 2017, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de eCommerce Systems, Inc., société de servicesconseils stratégiques en TI, orientée vers les marchés commerciaux, spécialisée dans l'informatique en nuage, l'analyse de données et la transformation numérique, établie à Denver, au Colorado.
- Le 22 août 2017, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Summa Technologies, Inc., société de services-conseils stratégiques en TI, dotée d'une expertise dans l'expérience numérique et le développement de logiciels agiles, établie à Pittsburgh, en Pennsylvanie.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

26. Investissements dans les filiales (suite)

a) Acquisitions (suite)

Le tableau suivant présente la répartition du prix d'acquisition à l'égard des acquisitions ci-dessus en fonction de la juste valeur des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition :

2018	2017
\$	\$
109 878	40 705
2 614	5 488
47 723	50 474
209 992	238 322
(89 179)	(29 953)
(9 246)	(3 126)
(27 925)	(9 648)
243 857	292 262
22 642	14 814
266 499	307 076
253 428	297 875
13 071	9 201
	\$ 109 878 2 614 47 723 209 992 (89 179) (9 246) (27 925) 243 857 22 642 266 499

Le goodwill découlant des acquisitions représente principalement la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société. Au 30 septembre 2018, un montant de 44 674 000 \$ du goodwill est inclus dans le secteur opérationnel É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux; un montant de 29 081 000 \$ dans le secteur opérationnel Canada et un montant de 136 237 000 \$ dans le secteur opérationnel de l'Europe du Nord (au 30 septembre 2017, l'ensemble du goodwill était inclus dans le secteur opérationnel É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux). Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt (au 30 septembre 2017, un montant de 191 231 000 \$ était déductible aux fins de l'impôt).

La répartition du prix d'acquisition de Facilité Informatique est préliminaire et devrait être finalisée dès que la direction aura recueilli tous les renseignements pertinents disponibles et jugés nécessaires à cette fin. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a finalisé la répartition des prix d'acquisition d'Affecto et de Paragon sans aucun ajustement important. De plus, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a finalisé la répartition des prix d'acquisition à l'égard des acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2017 avec des ajustements donnant lieu principalement à une diminution des immobilisations incorporelles de 968 000 \$ et à une augmentation du goodwill de 765 000 \$.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a payé un montant de 9 966 000 \$ lié aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2018 et un montant additionnel de 7 385 000 \$ lié aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2017.

Ces acquisitions ont été réalisées pour consolider le modèle axé sur la proximité client de la Société et solidifier davantage ses capacités à l'échelle mondiale dans plusieurs secteurs à forte demande pour la transformation numérique.

Principalement remboursable au cours de l'exercice 2020, sans intérêts, pour les acquisitions réalisées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018 (remboursable en versements annuels jusqu'à l'exercice 2021 et portant intérêt au taux de 2,04 % pour les acquisitions réalisées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017).

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

26. Investissements dans les filiales (suite)

b) Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration

Dans le cadre de ces acquisitions, la Société a passé en charges 37 482 000 \$ au titre des frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018 (10 306 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017). Ces montants comprennent des frais connexes aux acquisitions de 1 687 000 \$ (1 661 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017) et des coûts d'intégration de 35 795 000 \$ (8 645 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017). Les frais connexes aux acquisitions se composent principalement des honoraires engagés dans le cadre des acquisitions. Les coûts d'intégration englobent principalement des coûts liés à la cessation d'emploi de 17 630 000 \$ (5 207 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017), comptabilisés au titre de la provision pour restructuration, des contrats de location visant des locaux libérés de 10 747 000 \$ (1 382 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017), comptabilisés au titre de la provision pour contrats de location déficitaires, et d'autres coûts d'intégration de 7 418 000 \$ (2 056 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017).

c) Cession

Il n'y a eu aucune cession importante au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

27. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établit comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2018	2017
	\$	\$
Créances clients	(106 072)	(164 452)
Travaux en cours	8 290	(8 056)
Charges payées d'avance et autres actifs	10 927	16 403
Actifs financiers non courants	(11 448)	(13 338)
Fournisseurs et autres créditeurs	107 889	(92 873)
Rémunération à payer	(10 602)	44 837
Revenus différés	(61 827)	(12 993)
Provisions	(31 831)	50 777
Passifs non courants	13 866	8 612
Obligations au titre des prestations de retraite	493	(12 395)
Instruments financiers dérivés	46	3 229
Impôt sur les bénéfices	42 032	34 164
	(38 237)	(146 085)

b) Les activités opérationnelles et d'investissement hors trésorerie liées aux activités s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2018	2017
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Créances clients	(133)	(118)
Fournisseurs et autres créditeurs	26 333	34 522
Provisions	1 516	1 571
	27 716	35 975
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(17 600)	(16 365)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(19 441)	(23 236)
	(37 041)	(39 601)

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

27. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (suite)

c) Les variations découlant des activités de financement s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

		2018		2017
	Dette à long terme	Instruments financiers dérivés pour couvrir la dette à long terme	Dette à long terme	Instruments financiers dérivés pour couvrir la dette à long terme
	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 862 003	58 844	1 910 975	14 520
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement, compte non tenu des capitaux propres Variation nette de la facilité de crédit renouvelable non				
garantie	(5 205)	_	200 000	_
Augmentation de la dette à long terme	20 111	_	18 921	_
Remboursement de la dette à long terme	(121 771)	_	(199 841)	_
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	(28 609)	_	(9 119)	_
Règlement d'instruments financiers dérivés (note 31)	_	(2 430)	_	_
Activités de financement hors trésorerie				
Augmentation des obligations en vertu de contrats de location-financement	9 192	_	3 508	_
Ajouts liés aux acquisitions d'entreprises	27 925	_	17 879	_
Variations des taux de change	50 968	(13 197)	(69 486)	44 324
Autres	(13 721)	_	(10 834)	
Solde à la fin de l'exercice	1 800 893	43 217	1 862 003	58 844

d) Les intérêts payés et reçus et l'impôt sur les bénéfices payé sont classés dans les activités opérationnelles et s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2018	2017
	\$	\$
Intérêts payés	81 998	78 227
Intérêts reçus	1 536	3 680
Impôt sur les bénéfices payé	261 952	244 227

e) La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient composés d'encaisse non affectée aux 30 septembre 2018 et 2017.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Information sectorielle

Les tableaux ci-après présentent de l'information sur les activités de la Société en fonction de sa structure de gestion révisée. Les résultats sectoriels sont présentés en fonction de l'endroit où sont exécutés les travaux selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique (note 11). La Société a révisé de façon rétrospective l'information sectorielle comparative pour la rendre conforme à la nouvelle structure d'information sectorielle.

							Exercice (clos le 30 se	ptembre 2018
	Europe du Nord	Canada	France	ÉU. Secteur privé et gouvernements locaux	ÉU. Gouvernement fédéral américain	RU.	ECS	Asie- Pacifique	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	1 800 460	1 687 035	1 715 486	1 674 388	1 458 741	1 290 581	1 272 558	607 576	11 506 825
Bénéfice avant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, les coûts de restructuration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices¹ Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration (note 26b) Coûts de restructuration (note 24) Charges financières nettes (note 25)	196 823	367 843	236 207	284 181	198 140	191 514	97 627	129 399	1 701 734 (37 482) (100 387) (73 885)
Bénéfice avant impôt sur les									
bénéfices									1 489 980

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, l'amortissement total de 388 764 000 \$ inclus dans les secteurs Europe du Nord, Canada, France, É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U. Gouvernement fédéral américain, R.-U., ECS et Asie-Pacifique était de respectivement 57 003 000 \$, 66 996 000 \$, 35 227 000 \$, 73 198 000 \$, 24 269 000 \$, 76 830 000 \$, 38 452 000 \$ et 16 789 000 \$.

							Exercice	clos le 30 se	ptembre 2017
	Europe du Nord	Canada	France	ÉU. Secteur privé et gouvernements locaux	ÉU. Gouvernement fédéral américain	RU.	ECS	Asie - Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	1 607 942 1	1 605 500	1 559 869	1 554 877	1 473 478	1 286 700	1 164 350	592 350	10 845 066
Bénéfice avant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, les coûts de restructuration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices¹ Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration (note 26b)	182 775	343 856	193 075	290 333	205 441	152 185	96 195	122 763	1 586 623 (10 306)
Coûts de restructuration (note 24) Charges financières nettes (note 25)									(88 628) (69 792)
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices									1 417 897

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2017, l'amortissement total de 370 207 000 \$ inclus dans les secteurs Europe du Nord, Canada, France, É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U. Gouvernement fédéral américain, R.-U., ECS et Asie-Pacifique était de respectivement 48 231 000 \$, 62 050 000 \$, 32 377 000 \$, 67 998 000 \$, 30 165 000 \$, 69 506 000 \$, 37 156 000 \$ et 22 724 000 \$.

Les méthodes comptables de chaque secteur opérationnel sont identiques à celles décrites à la note 3, Sommaire des principales méthodes comptables. Les revenus intersectoriels sont évalués de la même manière que si ces revenus provenaient de tiers.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Information sectorielle (suite)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le tableau suivant présente les revenus provenant de tiers selon l'emplacement géographique du client, ce qui diffère des revenus présentés selon les secteurs opérationnels en raison des revenus intersectoriels :

	2018	2017
	\$	\$
ÉU. ¹	3 222 912	3 118 044
Europe du Nord		
Suède	800 221	775 093
Finlande	781 346	654 155
Ailleurs	309 625	258 821
	1 891 192	1 688 069
Canada	1 823 948	1 746 438
France		
France	1 717 476	1 555 721
Ailleurs	40 962	38 445
	1 758 438	1 594 166
RU.	1 414 568	1 419 419
ECS		
Allemagne	502 703	415 104
Pays-Bas	448 589	421 673
Ailleurs	316 689	313 238
	1 267 981	1 150 015
Asie-Pacifique		
Ailleurs	127 786	128 915
	127 786	128 915
	11 506 825	10 845 066

Les revenus provenant de tiers compris dans les secteurs opérationnels É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux et É.-U. Gouvernement fédéral américain se on été de respectivement 1 742 336 000 \$ et 1 480 576 000 \$ en 2018 (respectivement 1 615 359 000 \$ et 1 502 685 000 \$ en 2017).

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Information sectorielle (suite)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SUITE)

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les immobilisations corporelles, les coûts liés à des contrats et les immobilisations incorporelles selon leur emplacement géographique :

	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
	\$	\$
ÉU.	337 191	312 909
Canada	319 604	311 667
RU.	140 682	183 213
France	53 214	66 416
Suède	68 463	66 953
Finlande	47 512	35 363
Allemagne	37 331	38 310
Pays-Bas	25 248	25 300
Reste du monde	81 321	89 964
	1 110 566	1 130 095

INFORMATION RELATIVE AUX SERVICES

Le tableau suivant présente les revenus en fonction des services fournis par la Société :

	2018	2017
	\$	\$
Impartition		
Technologies de l'information	4 370 194	4 640 892
Gestion des processus d'affaires	1 113 310	1 128 258
Intégration de systèmes et services-conseils	6 023 321	5 075 916
	11 506 825	10 845 066

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRINCIPAUX CLIENTS

Les contrats conclus avec le gouvernement fédéral américain et ses diverses agences, inclus dans le secteur opérationnel É.-U. Gouvernement fédéral américain, représentaient 1 379 525 000 \$ et 12,00 % des revenus pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 (1 521 821 000 \$ et 14,00 % pour l'exercice clos le 30 septembre 2017).

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

29. Transactions avec les parties liées

a) Transactions avec des filiales et d'autres parties liées

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation. La Société détient la totalité des titres de participation de ses principales filiales.

Les principales filiales de la Société, dont les revenus représentent plus de 3 % des revenus consolidés, selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique, sont les suivantes :

Nom de la filiale	Pays de constitution en société
CGI Technologies and Solutions Inc.	États-Unis
CGI Federal Inc.	États-Unis
CGI Suomi Oy	Finlande
CGI Sverige AB	Suède
Conseillers en gestion et informatique CGI Inc.	Canada
CGI Information Systems and Management Consultants Inc.	Canada
CGI France SAS	France
CGI IT UK Limited	Royaume-Uni
CGI Nederland BV	Pays-Bas
CGI Deutschland Ltd & Co KG	Allemagne
CGI Information Systems and Management Consultants Private Limited	Inde

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a conclu des transactions de rachat et de conversion avec des parties liées, tel qu'il est indiqué à la note 18, Capital-actions.

b) Rémunération des dirigeants clés

La rémunération des dirigeants clé, qui sont actuellement définis comme les cadres supérieurs et le conseil d'administration de la Société se présentait comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme	22 326	16 848
Paiements fondés sur des actions	20 773	20 763

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Engagements, éventualités et garanties

a) Engagements

Au 30 septembre 2018, les engagements de la Société, en vertu de contrats de location simple venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2031 et visant principalement la location de locaux et de matériel informatique utilisé dans des contrats d'impartition, totalisaient environ 706 140 000 \$, compte non tenu des coûts des services et des taxes.

Les paiements minimaux futurs exigibles au titre de la location en vertu de contrats de location simple non résiliables sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	167 471
De un an à deux ans	141 569
De deux ans à cinq ans	279 088
Plus de cinq ans	118 012

La majorité des contrats de location sont renouvelables à l'échéance de la période de location aux taux du marché. Les coûts de location passés en charges au cours de l'exercice ont été de 185 292 000 \$ (200 424 000 \$ en 2017), déduction faite des revenus de sous-location de 12 560 000 \$ (14 653 000 \$ en 2017). Au 30 septembre 2018, le total des paiements minimaux futurs au titre de la sous-location que la Société s'attend à recevoir dans le cadre de contrats de sous-location non résiliables était de 4 075 000 \$ (12 868 000 \$ au 30 septembre 2017).

La Société a conclu des ententes de service à long terme et d'autres ententes représentant un engagement total de 283 469 000 \$. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces ententes sont dus comme suit :

-	\$
Moins de un an	136 509
De un an à deux ans	83 223
De deux ans à cinq ans	63 737

b) Éventualités

De temps à autre, la Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, de vérifications, de litiges et réclamation, liés essentiellement à des risques fiscaux, à des litiges contractuels et à des réclamations d'employés, dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement de l'une ou l'autre de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société, sur ses résultats opérationnels ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales. Les réclamations dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisées dans les provisions (note 12).

De plus, la Société s'est engagée à fournir des services dans le cadre de contrats avec le gouvernement des États-Unis. Ces contrats sont soumis à des exigences juridiques et réglementaires étendues, et, de temps à autre, des agences du gouvernement américain enquêtent afin de s'assurer que la Société mène ses activités conformément à ces exigences. Généralement, le gouvernement peut modifier la portée de ces contrats ou y mettre fin à sa convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un grand projet avec le gouvernement pourrait avoir une incidence significative sur les résultats opérationnels et sur la situation financière de la Société.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Engagements, éventualités et garanties (suite)

c) Garanties

Vente d'actifs et cession d'entreprises

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des contreparties par suite, entre autres, de violations d'obligations contractuelles, de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale d'environ 11 350 000 \$, d'autres ne stipulent aucun plafond ni durée limitée. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. Au 30 septembre 2018, aucun montant n'avait été comptabilisé dans les bilans consolidés pour ces engagements d'indemnisation. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Autres transactions

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, la Société ne serait responsable des cautionnements de soumission que si elle refusait d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. La Société serait également responsable des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de ses engagements. Au 30 septembre 2018, la Société avait engagé un montant total de 27 812 000 \$ dans ces types de cautionnement. À sa connaissance, la Société se conforme à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur les résultats opérationnels consolidés ou la situation financière de la Société.

De plus, la Société a émis des lettres de crédit totalisant 78 720 000 \$ en plus des lettres de crédit couvertes par la facilité de crédit renouvelable non garantie (note 13). Ces garanties sont nécessaires dans certains des contrats de la Société avec les clients.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Le tableau suivant présente les passifs financiers compris dans la dette à long terme (note 13), évalués au coût amorti classés selon la hiérarchie des justes valeurs :

		Au 30	septembre 2018	Au 30	septembre 2017
	Niveau	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
		\$	\$	\$	\$
Passifs financiers dont la juste valeur est présentée					
Autres passifs					
Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros	Niveau 2	1 517 334	1 550 329	1 542 428	1 638 980
Facilité de crédit renouvelable non garantie	Niveau 2	194 795	194 795	200 000	200 000
Obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	Niveau 2	30 124	29 130	61 703	60 847
Obligations en vertu de contrats de location- financement	Niveau 2	29 909	29 193	29 794	29 667
Autre dette à long terme	Niveau 2	28 731	27 674	28 078	27 348
		1 800 893	1 831 121	1 862 003	1 956 842

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur classés selon la hiérarchie des justes valeurs sont présentés dans le tableau ci-après :

	Niveau	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
		\$	\$
Actifs financiers			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 2	184 091	165 872
Actifs au titre du régime de rémunération différée (note 10)	Niveau 1	56 900	46 906
		240 991	212 778
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture	•		
Instruments financiers dérivés courants	Niveau 2	12 395	8 152
Instruments financiers dérivés non courants (note 10)	Niveau 2	11 312	24 939
		23 707	33 091
Disponibles à la vente			
Obligations non courantes comprises dans les fonds détenus		404.404	405 500
pour des clients (note 5)	Niveau 2	184 401	195 509
Placements non courants (note 10)	Niveau 2	30 054	23 047
		214 455	218 556
Passifs financiers			
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture	S		
Instruments financiers dérivés courants	Niveau 2	39 418	12 069
Instruments financiers dérivés non courants	Niveau 2	77 754	82 365
		117 172	94 434

Au cours des exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017, aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Le tableau suivant résume la juste valeur des instruments financiers dérivés en cours :

	Comptabilisés dans les instruments financiers dérivés	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
Couvertures des investissements nets dans des établissements en Europe		\$	\$
Swaps de devises de 762 100 \$ en euros (831 400 \$ au 30 septembre 2017)	Actifs courants	8 545	2 907
	Actifs non courants	_	14 539
	Passifs non courants	6 560	-
Swaps de devises de 58 419 \$ en couronnes suédoises (néant au 30 septembre 2017)	Actifs non courants	2 553	_
Swaps de devises de 136 274 \$ en livres sterling (néant au 30 septembre 2017)	Actifs non courants	6 311	_
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs			
Contrats de change à terme de 126 537 \$ US entre le dollar américain et la roupie	Actifs courants	16	37
indienne (65 691 \$ US au 30 septembre 2017)	Actifs non courants	89	162
	Passifs courants	3 884	330
	Passifs non courants	4 952	427
Contrats de change à terme de 267 104 \$ entre le dollar canadien et la roupie	Actifs courants	3 417	4 644
indienne (146 881 \$ au 30 septembre 2017)	Actifs non courants	1 573	7 429
	Passifs courants	4 254	554
	Passifs non courants	8 651	969
Contrats de change à terme de 103 588 € entre l'euro et la roupie indienne	Actifs courants	16	_
(21 483 € au 30 septembre 2017)	Actifs non courants	73	_
	Passifs courants	2 936	275
	Passifs non courants	4 601	366
Contrata do chango à tarma do 95 674 Contra la livro starling et la reunia indianna	Actifs courants	12	24
Contrats de change à terme de 85 674 £ entre la livre sterling et la roupie indienne (29 034 £ au 30 septembre 2017)	Actifs non courants	53	24
(======================================	Passifs courants	2 697	— 771
	Passifs non courants	3 516	895
Contrats de change à terme de 74 818 € entre l'euro et la livre sterling	Actifs courants	69	33
(75 374 € au 30 septembre 2017)	Actifs non courants	8	70
	Passifs courants	1 289	1 477
	Passifs non courants	1 576	1 987
Contrats de change à terme de 63 064 € entre l'euro et le dirham marocain	Actifs courants	71	_
(53 527 € au 30 septembre 2017)	Actifs non courants	415	2 669
	Passifs courants	1 106	1 681
	Passifs non courants	2 322	5 427
Autres contrats de change à terme	Actifs courants	249	507
-	Actifs non courants	158	70
	Passifs courants	1 302	231
	Passifs non courants	1 055	345

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR (SUITE)

	Comptabilisés dans les instruments financiers dérivés	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
		\$	\$
Couvertures de flux de trésorerie sur les billets de premier rang non garantis en devise américaine			
Swaps de devises de 550 000 \$ US en dollars canadiens (600 000 \$ US au	Passifs courants	21 950	6 750
30 septembre 2017)	Passifs non courants	32 175	69 540
Swaps de devises de 45 000 \$ US en dollars canadiens (néant au 30 septembre 2017)	Passifs non courants	20	_
Swaps de devises de 105 000 \$ US en dollars canadiens (néant au 30 septembre 2017)	Actifs non courants	79	_
Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine			
Swaps de taux d'intérêt fixe contre taux variable de 250 000 \$ US (250 000 \$ US au 30 septembre 2017)	Passifs non courants	12 326	2 409

Les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer les instruments financiers sont les suivantes :

- La juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros, de la facilité de crédit renouvelable non garantie et des autres dettes à long terme est évaluée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux actuellement offerts à la Société pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions;
- La juste valeur des obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et des placements non courants est calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs au moyen des données de marché observables, comme les courbes de taux d'intérêt ou les écarts de crédit, ou en fonction de transactions similaires dans des conditions de concurrence normale;
- La juste valeur des contrats de change à terme est établie au moyen des taux de change à terme à la fin de la période de présentation de l'information financière;
- La juste valeur des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt est établie d'après les données du marché (principalement les courbes de taux d'intérêt, des taux de change et des taux d'intérêt) pour calculer la valeur actualisée de tous les flux de trésorerie estimés:
- La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est établie au moyen des cours observables;
- La juste valeur des actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants se fonde sur des cours des marchés à la date de clôture.

Au 30 septembre 2018, aucun changement n'avait été apporté aux techniques d'évaluation.

La Société estime qu'une tranche d'environ 35 330 000 \$ de la perte nette cumulée non réalisée, qui représente la partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie, sera reclassée dans les états consolidés du résultat au cours des 12 prochains mois.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, les relations de couverture de la Société ont été efficaces.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché englobe plusieurs catégories de risques. La variation des facteurs de risque, tels que le risque de taux d'intérêt et le risque de change, a une incidence sur la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société a des swaps de taux d'intérêt selon lesquels elle obtient un taux d'intérêt fixe et verse un taux d'intérêt variable sur le montant notionnel d'une tranche de ses billets de premier rang non garantis en devise américaine. Ces swaps servent à couvrir le risque de variation de la juste valeur de la dette.

La Société court également un risque de taux d'intérêt sur sa facilité de crédit renouvelable non garantie.

La Société analyse régulièrement son exposition au risque de taux d'intérêt en utilisant divers scénarios afin de simuler le refinancement ou le renouvellement de positions existantes. D'après ces scénarios, une variation de 1 % du taux d'intérêt n'aurait pas eu une incidence importante sur le bénéfice net et le résultat global.

Risque de change

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est soumise aux risques liés à la fluctuation des taux de change. La Société réduit ce risque principalement grâce à la dette libellée en devises et aux instruments financiers dérivés, y compris des contrats de change à terme et des swaps de devises.

La Société couvre une partie de la conversion en dollars canadiens de ses investissements nets dans ses établissements aux États-Unis et en Europe grâce aux billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros. La Société couvre également une partie de la conversion de ses investissements nets dans ses établissements en Europe avec des swaps de devises.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a conclu des swaps de devises de dollars canadiens en livres sterling, dont le montant nominal était de 136 274 000 \$, désignés comme des instruments de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements au Royaume-Uni. De plus, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a également conclu des swaps de devises de dollars canadiens en couronnes suédoises, dont le montant nominal était de 58 419 000 \$, désignés comme des instruments de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements en Suède.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a conclu des swaps de devises d'un montant nominal de 150 000 000 \$ US ayant trait à la tranche en devise américaine des billets de premier rang non garantis dont la date d'échéance est en septembre 2024 afin de couvrir la variabilité du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Les swaps de devises sont désignés comme des couvertures de flux de trésorerie.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a réglé des swaps de devises dont le montant nominal était de 69 300 000 \$ pour un montant net de 2 430 000 \$. La perte sur règlements a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et sera transférée dans le bénéfice net au moment de la cession de l'investissement net.

La Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des divers taux de change relativement aux revenus futurs. Les relations de couverture sont désignées et documentées à leur mise en place, et leur efficacité fait l'objet d'appréciations trimestrielles au cours de l'exercice.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risque de change (suite)

La Société est soumise principalement aux risques liés à la fluctuation de la couronne suédoise, du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling. Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du résultat global de la Société à une appréciation de 10 % de la couronne suédoise, du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar canadien. L'analyse de sensibilité sur le bénéfice net présente l'incidence des instruments financiers libellés en devises et tient compte d'un ajustement de conversion, à la fin de la période, en fonction d'une appréciation de 10 % des taux de change. L'analyse de sensibilité sur les autres éléments du résultat global présente l'incidence d'une appréciation de 10 % des taux de change sur la juste valeur des contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sur les couvertures des investissements nets.

		2018						2017
	Incidence de la couronne suédoise	Incidence du dollar américain	Incidence de l'euro	Incidence de la livre sterling	Incidence de la couronne suédoise	Incidence du dollar américain	Incidence de l'euro	Incidence de la livre sterling
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
(Diminution) augmentation du bénéfice net	(906)	(4 870)	(778)	(2 695)	(860)	(1 174)	2 383	(539)
Diminution des autres éléments du résultat globa	al (6 522)	(65 337)	(107 722)	(25 018)	(1 839)	(74 974)	(93 866)	(4 788)

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure d'acquitter ses passifs financiers à leur échéance ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance ses activités en combinant les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, en faisant des prélèvements sur sa facilité de crédit renouvelable non garantie ainsi qu'en émettant des titres de créance et des actions. L'un des objectifs principaux de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidité grâce à une gestion active des actifs, des passifs et des flux de trésorerie.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable et les échéances contractuelles des portions du capital et des intérêts des passifs financiers. Tous les montants libellés en devises aux termes d'un contrat sont présentés sous la forme de montants équivalents en dollars canadiens selon le taux de change au comptant de la fin de la période.

Au 30 septembre 2018	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	De un an à deux ans	De deux ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créditeurs	1 134 802	1 134 802	1 134 802	_	_	_
Rémunération à payer	602 245	602 245	602 245	_	_	_
Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros	1 517 334	1 753 402	354 575	113 955	814 337	470 535
Facilité de crédit renouvelable non garantie	194 795	222 331	6 573	6 591	209 167	_
Obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	30 124	30 794	19 319	9 393	2 082	_
Obligations en vertu de contrats de location- financement	29 909	30 976	12 909	10 005	8 062	_
Autre dette à long terme	28 731	29 155	20 302	1 613	5 826	1 414
Obligations liées aux fonds des clients	328 324	328 324	328 324	_	_	_
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	37 922					
Sorties de fonds		49 173	18 120	16 901	14 152	_
(Entrées de fonds)		(6 693)	(4 012)	(1 830)	(851)	_
Swaps de devises	43 217					
Sorties de fonds		988 595	326 950	80 922	304 798	275 925
(Entrées de fonds)		(1 020 985)	(328 646)	(88 027)	(315 349)	(288 963)
Swaps de taux d'intérêt	12 326					
Sorties de fonds		61 279	17 508	17 508	26 263	_
(Entrées de fonds)		(56 434)	(16 124)	(16 124)	(24 186)	_
	3 959 729	4 146 964	2 492 845	150 907	1 044 301	458 911

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

Au 30 septembre 2017	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	De un an à deux ans	De deux ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créditeurs	1 004 307	1 004 307	1 004 307	_	_	_
Rémunération à payer	578 886	578 886	578 886	_	_	_
Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros	1 542 428	1 823 352	124 201	343 207	818 095	537 849
Facilité de crédit renouvelable non garantie	200 000	226 810	6 400	6 400	214 010	-
Obligations autres qu'en vertu de contrats de	200 000	220 010	0 400	0 400	214010	
location-financement	61 703	63 454	33 850	18 623	10 981	_
Obligations en vertu de contrats de location-						
financement	29 794	31 109	14 086	8 341	8 682	_
Autre dette à long terme	28 078	28 787	13 986	2 988	9 130	2 683
Obligations liées aux fonds des clients	314 233	314 233	314 233	_	_	_
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux						
revenus futurs	90					
Sorties de fonds		17 036	5 486	6 530	5 020	_
(Entrées de fonds)		(16 989)	(5 417)	(5 083)	(6 489)	_
Swaps de devises	58 844					
Sorties de fonds		849 762	83 877	317 085	291 798	157 002
(Entrées de fonds)		(846 228)	(91 446)	(310 451)	(291 936)	(152 395)
Swaps de taux d'intérêt	2 409					
Sorties de fonds		63 248	14 055	14 055	35 138	_
(Entrées de fonds)		(70 222)	(15 605)	(15 605)	(39 012)	
	3 820 772	4 067 545	2 080 899	386 090	1 055 417	545 139

Au 30 septembre 2018, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements non courants totalisant 214 145 000 \$ (188 919 000 \$ au 30 septembre 2017). Elle disposait également d'un montant de 1 295 595 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie (1 290 369 000 \$ au 30 septembre 2017). Au 30 septembre 2018, les créances clients totalisaient 1 126 772 000 \$ (note 4) (931 530 000 \$ au 30 septembre 2017). Compte tenu des liquidités dont la Société dispose, en relation avec le calendrier de paiement des obligations, la direction estime que le risque de liquidité auquel la Société est exposée est faible.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE CRÉDIT

La Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire le risque qu'une contrepartie ne puisse pas régler intégralement les montants à payer à la Société à leur échéance. Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients et les placements non courants. Le risque de crédit maximal correspond en général à la valeur comptable de ces éléments présentée aux bilans consolidés.

La Société court un risque de crédit lié aux placements non courants en raison de l'incapacité éventuelle des emprunteurs à respecter les modalités rattachées à leurs obligations. La Société atténue ce risque en investissant principalement dans des obligations d'État et de sociétés de première qualité notées A ou plus.

La Société a des créances clients issues de diverses industries, dont des agences gouvernementales, le secteur financier, les télécommunications, le secteur manufacturier et les services publics, qui ne sont pas concentrées dans un secteur géographique en particulier. Ces industries peuvent être touchées par des facteurs économiques pouvant avoir une incidence sur les créances clients. Toutefois, la direction ne croit pas que la Société soit assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients. Dans l'ensemble, la direction ne croit pas qu'une industrie ou une région géographique en soi représente un risque de crédit important pour la Société.

Le tableau ci-dessous présente l'âge des créances clients en souffrance :

	2018	2017
	\$	\$
En règle	951 277	806 041
En souffrance de 1 à 30 jours	109 668	79 016
En souffrance de 31 à 60 jours	27 806	25 262
En souffrance de 61 à 90 jours	17 005	8 999
En souffrance depuis plus de 90 jours	25 768	16 969
	1 131 524	936 287
Provision pour créances douteuses	(4 752)	(4 757)
	1 126 772	931 530

La valeur comptable des créances clients est réduite par une provision et le montant de la perte est comptabilisé dans les états consolidés du résultat à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration. Lorsque le solde d'une créance est considéré comme irrécouvrable, il est porté en réduction de la provision pour créances douteuses. Les recouvrements ultérieurs de montants antérieurement radiés sont portés en réduction des coûts des services et frais de vente et d'administration dans les états consolidés du résultat.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

32. Gestion du risque de capital

La Société est exposée à des risques d'importance variée qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques de croissance. Les objectifs principaux du processus de gestion des risques de la Société visent à s'assurer que les risques sont correctement identifiés et que le capital est suffisant, compte tenu des risques présents.

La Société gère son capital de manière à assurer que les ressources en capital sont adéquates tout en maximisant le rendement pour les actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres. Au 30 septembre 2018, le total du capital géré s'élevait à 8 699 845 000 \$ (8 253 548 000 \$ au 30 septembre 2017). Le capital géré de la Société se compose de dette à long terme, incluant la tranche courante (note 13), de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de placements non courants (note 10) et de capitaux propres. La Société structure son capital en fonction de la croissance prévue des affaires et de l'évolution de l'environnement économique. Lorsque des besoins en capitaux sont spécifiés, la direction de la Société propose des transactions en capital au Comité d'audit et de gestion des risques et au conseil d'administration de la Société afin d'obtenir leur approbation. La politique de gestion du risque de capital est identique à celle des périodes précédentes.

La Société fait un suivi du capital en révisant diverses mesures financières, incluant les suivantes :

- Dette nette¹/capitalisation¹
- Dette/BAIIA¹

La dette nette, la capitalisation et le BAIIA sont des mesures additionnelles. La dette nette représente la dette (incluant la tranche courante et la juste valeur des instruments financiers dérivés de devises liés à la dette) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements non courants. La capitalisation est définie par les capitaux propres plus la dette. Le BAIIA est la somme du bénéfice tiré des activités poursuivies avant les charges financières, l'impôt sur les bénéfices, l'amortissement, les coûts de restructuration, et les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration. La Société croit que les résultats des ratios internes actuels correspondent aux objectifs de la direction en matière de capital.

La Société est assujettie à des clauses restrictives imposées par des tiers touchant ses billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros et sa facilité de crédit renouvelable non garantie. Les ratios sont les suivants :

- Des ratios de levier financier¹, qui sont le ratio de la dette totale sur le BAIIA pour ses billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros et le ratio de la dette totale déduction faite de la trésorerie et des investissements en équivalents de trésorerie sur le BAIIA pour sa facilité de crédit renouvelable non garantie, pour les quatre derniers trimestres².
- Un ratio de couverture des intérêts et des loyers¹, qui est le ratio de BAIIAL¹ pour les quatre derniers trimestres sur le total des charges financières et des loyers et charges locatives opérationnels pour la même période. Le BAIIAL correspond au BAIIA avant les charges locatives².
- En ce qui concerne les billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros, une valeur nette minimale est exigée, selon laquelle les capitaux propres, déduction faite des écarts de conversion inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global, ne doivent pas être inférieurs à un seuil spécifié.

Ces ratios sont calculés sur une base consolidée.

La Société se conforme à ces clauses restrictives et fait un suivi continu de celles-ci. Les ratios sont aussi revus par le Comité d'audit et de gestion des risques sur une base trimestrielle. La Société n'est soumise à aucune autre exigence imposée par des tiers en matière de capital.

¹ Mesure non conforme aux PCGR.

² Dans le cas d'une acquisition, l'information financière historique disponible de la société acquise sera utilisée dans le calcul des ratios.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Inscription boursière

Introduction en bourse : 1986 Bourse de Toronto, avril 1992 : GIB.A Bourse de New York, octobre 1998 : GIB

Nombre d'actions en circulation au 30 septembre 2018 : 250 425 114 actions subalternes classe A comportant droit de vote

28 945 706 actions classe B

Haut/bas du cours de l'action du 1er octobre 2017 au 30 septembre 2018 :

	BOURSE DE TORONTO (\$ CA)	BOURSE DE NEW YORK (\$ US)
Haut:	87,22	66,53
Bas:	63,71	51,03

Les attestations requises en vertu de l'Instrument National 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs dans le cadre desquelles le chef de la direction et le chef de la direction financière de CGI attestent de l'exactitude de l'information divulguée dans la notice annuelle, les états financiers annuels consolidés audités et le rapport de gestion annuel de CGI sont disponibles sur le site internet des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse www.sedar.com. Des attestations similaires requises en vertu de la Règle 13a-14(a) de la Securities Exchange Act of 1934 et de l'article 302 de la Sarbanes-Oxley Act of 2002 figurent également en annexe de notre rapport annuel sur formulaire 40-F qui est disponible sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov. L'attestation requise en vertu du paragraphe 303A.12(c) du NYSE Listed Company Manual est également déposée annuellement auprès de la New York Stock Exchange. Les pratiques de CGI en matière de gouvernance sont conforment à celles suivies par les sociétés locales américaines aux termes des conditions d'inscription à la cote de la New York Stock Exchange. Un sommaire de ces pratiques se trouve dans le rapport du Comité de régie d'entreprise figurant dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de CGI qui est disponible sur le site internet des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse www.sedar.com, sur EDGAR, à l'adresse www.edgar.com, et sur le site internet de CGI, à l'adresse www.cgi.com.

Vérificateurs

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Agent des transferts et agent comptable des registres

Services aux investisseurs Computershare 100 University Avenue, 8º étage Toronto, Ontario M5J 2Y1 Téléphone : 1-800-564-6253

www.centredesinvestisseurs.com/service

Relations avec les investisseurs

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'entreprise, des exemplaires de ce rapport ou toute autre information financière, veuillez communiquer avec nous :

Groupe CGI inc.

Relations avec les investisseurs

Courriel: ir@cgi.com Web: cgi.com/investisseurs

1350, boulevard René-Lévesque Ouest,

15e étage

Montréal (Québec) H3G 1T4

Canada

Tél.: 514-841-3200

Assemblée générale annuelle des actionnaires

Le mercredi 30 janvier 2019 à 11 heures

Le Ritz-Carlton Montréal

Salon Ovale

1228, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) H3G 1H6

Canada

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de CGI sera diffusée en direct sur cgi.com/investisseurs. Les directives détaillées pour la visionner seront disponibles sur le site de CGI. Les actionnaires désirant voter par téléphone ou sur Internet pourront le faire en suivant les directives contenues dans la circulaire de sollicitation de procurations 2018 de la direction de CGI.

Une version électronique du rapport annuel 2018 de CGI est disponible sur cgi.com/investisseurs.

CGI's 2018 Annual Report is also available in English at cgi.com/investors.



À PROPOS DE CGI

Fondée en 1976, CGI est l'une des plus importantes entreprises de services-conseils en technologie de l'information (TI) et en management au monde. Présente dans des centaines d'emplacements partout dans le monde, CGI offre un portefeuille complet de services et de solutions : des services-conseils en TI et en management, des services d'intégration de systèmes et d'impartition ainsi que des solutions de propriété intellectuelle.

La collaboration de CGI avec ses clients repose sur un modèle axé sur les relations locales, conjuguées à un réseau mondial de prestation de services, qui leur permet d'atteindre leurs objectifs, notamment de devenir des organisations numériques axées sur le client.

cgi.com

